BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE VAUDOISE

N. 7.

MAI 1890

UNITED THEOLOGICAL
SEMINARY LIBRARY
B961
D357

LA TOUR

IMPRIMERIE ALPINA

1890.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/bollettino-della-societa-di-studi-valdesi_1890-05_7

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE VAUDOISE

RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ (1)

Art. 1. — *But de la Société*

Il est fondé sous le nom de *Société d'Histoire Vaudoise* une association ayant pour but de s'occuper de toutes les recherches qui se rapportent de près ou de loin, aux Eglises et à la population Vaudoises.

×

La société adopte comme devise celle de l'Eglise Vaudoise avec le *Lux lucet in tenebris.*

××

Art. 2. — *Membres de la Société.*

Les membres de la Société se divisent en 5 catégories:

1) Membres fondateurs. — 2) Membres honoraires.
3) Membres à vie. — 4) Membres effectifs.
5) Sociétés et membres correspondants.

(1) Le règlement, accepté par les membres fondateurs de la Société dans la séance du 13 Avril 1882, ayant subi des modifications importantes dans les séances générales du 3 Septembre 1884, 7 Septembre 1887 et 3 Septembre 1888, nous le réimprimons ici dans sa forme actuelle.

×

1) Sont considérés comme *membres fondateurs*, outre les 51 inscrits le 13 Avril 1882: *a)* ceux qui font dater leur admission de cette année, en payant les arriérés; *b)* ceux qui feront à la société un don de valeur equivalente.

×

2) Les *membres honoraires* sont nommés par l'Assemblée générale, sur la proposition du bureau. — Leur admission se fait par levée de main, à la majorité des membres présents. Ils ont voix propositive.

×

3) Sont inscrits au rôle des *membres à vie* ceux qui, sans autres contributions, auront fait à la Société en une fois un don de *cent cinquante francs* au moins. Ces dons seront placés à intérêt.

×

4) Sont *membres effectifs* ceux qui, en ayant fait la demande au Bureau, auront été régulièrement reçus, et s'engagent à observer le présent règlement.

×

5) La société peut nommer des *membres correspondants* ayant voix propositive. Les membres des sociétés correspondantes ont aussi voix propositive.

×

Sauf pour la deuxième catégorie, les nouveaux membres seront admis indifféremment par l'Assemblée générale, ou par les membres du bureau dans l'une de ses séances mensuelles.

××

Art. 3. — *Contributions.*

Chaque membre effectif doit fournir une contribution annuelle de cinq francs, outre une taxe égale, à son entrée.

×

La contribution annuelle doit être versée auprès du trésorier dans le courant de l'année.

×

L'année financière de la société finit au 31 Décembre.

×

Le membre entrant doit payer sa cotisation à partir du 1er Janvier de l'année de son admission. Il a droit aux bulletins publiés pendant l'année.

×

Chaque membre est tenu de payer sa contribution aussi longtemps qu'il n'aura pas donné sa démission par écrit à la direction. Le démissionnaire devra encore payer pour l'année dans laquelle il donne sa démission.

××

Art. 4. — *Bureau de la Société.*

La Société est représentée par un bureau nommé annuellement et composé de cinq membres: un président, un vice-président, un secrétaire, un caissier et un archiviste.

La nomination du bureau se fait au scrutin secret et à la majorité des membres présents. Toutefois si un 3me tour de scrutin est nécessaire, la nomination est valide lorsqu'elle est faite à la majorité relative.

×

Le bureau dirige d'une manière générale les recherches à faire par les membres de la Société; il veille au choix des ouvrages à acquérir pour la bibliothèque, et met à exécution les résolutions prises par l'assemblée générale.

××

Art. 5. — *Séances de la Société.*

La Société se réunit annuellement en assemblée générale au mois de Septembre (à l'époque du Synode) et, si possible, au mois de Mai, aux jours et aux heures préalablement notifiés par le bureau.

Outre ces réunions annuelles, le bureau pourra, par l'organe de son président, en convoquer d'extraordinaires, toutes les fois qu'il le jugera nécessaire.

L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de Septembre est le suivant:

a) Rapport du bureau sur sa gestion;

b) Acceptation de nouveaux membres;

c) Lecture et discussion des travaux présentés par les membres;

d) Examen des propositions préalablement communiquées au bureau;

e) Budjet;

f) Nomination du bureau.

L'ordre du jour des convocations extraordinaires sera communiqué quinze jours à l'avance aux membres de la Société.

Le siége de la Société est à La-Tour (Torre Pellice).

En cas de dissolution, les archives et les fonds de la Société seront transmis à la bibliothèque pastorale de La-Tour.

Toute modification au présent règlement ne pourra être adoptée que si elle réunit les 2|3 des voix des membres présents à l'assemblée générale.

××

Art. 6. — *Bulletin de la Société.*

Le *Bulletin* destiné à tenir les membres de la Société, ainsi que ses amis, au courant des travaux qu'elle poursuit, paraît à des intervalles plus ou moins rapprochés, dans la mesure des ressources et suivant le plus ou moins d'abondance des matières qu iseront de nature à figurer dans ses colonnes.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE VAUDOISE

Bureau de la Société.

Président: M. **J. Alexandre Vinay**, doct. ès lettres, prof. au Collège de Torre Pellice.
Vice-président: M. **Henri Meille**, pasteur à Torre Pellice.
Secrétaire: M. **David Peyrot**, pasteur à Angrogne (Serre).
Archiviste: M. **Elisée Costabel**, caissier des Hôpitaux Vaudois, à Torre Pellice.
Caissier: M. **J. Barth. Olivet**, prof., Syndic de Luserne S.t Jean.

XX

1° Membres Fondateurs.

Appia Georges, membre du Comité des missions de Paris, past. de la Confession d'Augsbourg, à Paris, 13 av. 1882.
Bert Amédée, Comm., anc. past. à Turin, 13 av. 1882, décédé à Torre Pellice en 1883.
Bonnet Etienne, pasteur à Angrogne, 13 av. 1882.
Bosio Henri, prof. à l'école de théol. év. vaud., à Florence, 13 avr. 1882.
Calvino Paul, pasteur évangéliste à Lugano, 13 av. 1882.
Charbonnier J. Daniel, membre de la Comm. des Hôpitaux, prof. au Collège, à Torre Pellice, 13 av. 1882.
Combe Emile, doct. théol. et ès-lettres, membre de l'Histor. Society of New-York, prof. à l'école de théol. év. vaud., à Florence 13 av. 1882.
Gay Albert, négociant à Turin, 13 av. 1882.
Gay Antoine pasteur, à St. Jean, 13 av. 1882.
Gay Daniel, *senior*, pasteur évangéliste à Aoste, 13 av. 1882.
Geymonat Paul, doct. en théologie, prof. à l'école de théol. év. vaud. à Florence, 13 av. 1882.
Hugon-Armand J. Daniel, pasteur à Rorà, 13 av. 1882.
Lantaret J. Pierre, comm., doct. th., past. ém. à Pomaret, 13 av. 1882.
Longo Paul, membre de la Società lombarda di Storia patria, membre du Comité d'évangélisation, pasteur à Milan, 13 av. 1882.
Malan Albert, prof. au Collège, 13 av. 1882, décédé à Davosplatz en 1883.

Malan Auguste, pasteur évangéliste à Nice (France), 13 av. 1882.

Malan Etienne, chev., prof. du collège, à Torre Pellice, 13 av. 1882, décédé en 1887.

Malan J. Pierre, typographe à Torre Pellice, 13 av. 1882.

Meille Auguste, ministre, agent de la Société biblique britan. et étrangère en Italie, à Florence, 13 av. 1882.

Meille Henri, vice-pr., Rédacteur du *Témoin*, pasteur, Directeur du Collége Vaudois, à Torre Pellice, 13 av. 1882.

Meille J. Pierre, chev. de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, pasteur, 13 av. 1882, décédé à Turin en 1887.

Meille Paul, chev. de la couronne d'Italie et de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, membre de la Table Vaud., banquier, à Turin, 13 av. 1882.

Meille William, chev. de la cour. d'Italie, pasteur à Turin, 13 av. 1882.

Micol J. Pierre, modérateur adjoint de l'Egl. vaudoise, pasteur à Villesèche (Clos), 13 av. 1882.

Monnet David, prof. à Pignerol, 13 av. 1882.

Muston Alexis, chev. doct. théol., présid. hon., 13 av. 1882, décédé à Bourdeaux (Drôme), France, le 6 avril 1888.

Muston Arthur, past. évangéliste à Palerme, 13 av. 1882.

Muston David B., pasteur, 13 av. 1882, décédé à S.t Jean en 1888.

Olivet J. Barthélemy, membre de la comm. du musée, prof. au Collège de La Tour, syndic de Luserne St. Jean, 13 av. 1882.

Pellegrini Adolphe, Comm., ingénieur à Turin, 13 av. 1882,

Pellegrin David, chev. des SS. Maurice et Lazare, prés. de la Comm. des Hôpitaux, à St. Jean, 3 sept. 1884.

Peyrot David, secrétaire, président de la Comm. du Musée, pasteur évangéliste à l'intérieur, à Angrogne (Serre), 13 av. 1882.

Pons J. Pierre, chev. de la cour. d'Italie, modérateur de l'égl. Vaud., past. à Torre Pellice, 13 av. 1882.

Pons Jean, membre du Comité d'évangélisation, pasteur évangéliste à Naples, 13 av. 1882.

Prochet Joseph, géom., négociant, à Turin, 3 sept. 1888.

Prochet Matthieu, chev. de la couronne d'Italie et de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, doct. théol., président de la Comm. d'évangélisation, à Rome, 13 av. 1882.

Revel Albert, doct. th., membre de l'*Istituto degli Studj orientali* de Florence, prof. à l'éc. de théol. év. vaud., 13 av. 1882, décédé à Florence en 1888.

Ribetti Jean, pasteur évangéliste à Pise, 13 av. 1882.

Robert Paul, membre du Comité d'évangélisation, négociant à Turin, 13 avril 1882.

Roman Jean, pasteur suffragant, à Torre Pellice, 13 av. 1882.
Rostan Edouard, présid. hon., m. correspondant de la société botan., d'Edimbourg, membre effectif de la *Società italiana di Scienze naturali, e di Botan.* doct. en méd. à S. Germain-Cluson, 13 av. 1882.
Rostan Philippe, membre de la Comm, des Hôpitaux, pasteur à Perrier-Maneille, 13 av. 1882.
Soulier Henri, chev. de la cour. d'Italie, doct. phil., à Rome, 13 av. 1882.
Tourn Naïf, doct. ès lettres, membre de la Comm. du musée, prof. du Collège, à Torre Pellice, 13 av. 1882.
Tron Barthélemy, ancien présid., memb. hon. à vie de la Comm. des Hôpitaux, prof. ém. du Collège, à Torre Pellice, 13 av. 1882.
Tron Charles Albert, membre de la Commission d'évangélisation, past. à S. Germain-Cluson, 13 av. 1882.
Tron J. Jacques Rodolphe, pasteur à Massel, 13 av. 1882.
Vinay J. Alexandre, doct. ès lettres, prés., membre hon. de la Huguenot Society of London, prof. du Collège et bibliothécaire, à Torre Pellice, 13 av. 1882.
Vola Josué, chev. de la cour. d'It., avocat, notaire à Torre P., 13 av. 1882.
Weitzecker Jacques, chev. de la cour. d'Italie, missionnaire à Léribé (Lessouto), 13 av. 1882.

××

2° Membres Honoraires.

Beckwith Caroline, veuve du Général, 2 sept. 1888.
Berger Samuel, Doct., past. de la conf. d'Augsbourg, à Paris, 3 sept. 1888.
Blaikie W. G., doct. en th., prof. au Free Church College, Edimbourg, 6 sept. 1882.
Böttiger, doct. th., prof. à Greifswald, 6 sept. 1882, décédé.
Bonnet Jules, doct. th., historien, à Paris, 6 sept. 1882.
Büren Otto von, Colonel, président de la ville de Berne, 3 sept. 1888, décédé en 1888.
Du Rieu N., doct., secrétaire de la commission pour l'histoire des Eglises Wallonnes, bibliothécaire de l'université, à Leyde, en 1889.
Gautier Adolphe, ingénieur à Genève, 7 sept. 1887.
Herzog J. J., Dr. th., prof. à Erlangen, 6 sept. 1882, décédé.
Hulsebos G. A., Doct., prof. à Utrecht, 3 sept. 1888.
Klaiber K. H., doct., past. à Hirsau, baillage de Calw en Würtemberg, 9 sept. 1885.
Lombard Alex., banquier, 6 sept. 1882, décédé à Genève, le 28 mai 1887.
Malan Ch. Edw., à Crewkerne Somersetshire (Angleterre), 3 sept. 1888.

Manno Ant., Comm., baron, secrétaire de la Dép. Roy. d'hist. nation., conservateur de la biblioth.r oy., à Turin, 3 sept. 1888.

Puaux Frank, past., direct. de la Revue Chrétienne, à Paris, 9 sept. 1885.

De Rochas A. d'Aiglun, chef de bataillon, Dir. des Cercles Militaires, à Paris, 3 sept. 1888.

Sinner Rudolf von, à Berne, 3 sept. 1888.

Worsfold, J. N., Rév., Doct. en théol., M.A.F.S.S., 9 sept. 1885, Rector of Hadlesey (Yorkshire).

××

3° Membres à Vie.

Monnet Alexandre David Napoléon, chev. des SS. Maurice et Lazare et de la légion d'honneur, ex- méd. et chir. de la Légation de France un des fondateurs de l'Orphelinat de Crest (Dòrme), à Florence sept. 1884.

Muston Adrien, négociant, 3 sept. 1888.

Peyrot Jules, Comm., député au Parlement Italien, 3 sept. 1888.

××

4° Membres Effectifs.

Albarin Etienne, à S.t Jean, 3 sept. 1888.

Arnoulet Edouard, chimiste, dir. de la Stamperia Mazzonis, à Torre Pellice, 3 sept. 1888.

Arnoulet Henri, conseiller municipal, à Torre Pellice, 3 sept. 1888.

Ayassot Epaminondas, géomètre, secrét. communal de S. Jean, à Torre Pellice, 3 sept. 1888.

Balmas Etienne, chev., major, à S. Germain-Cluson, 3 sept. 1888.

Bosio J. Barth., past. évangéliste, à Suse, 3 sept. 1888.

Bonjour Aug., 9 sept. 1885, décédé à Florence en févr. 1890.

Bounous Pierre, past. à Cosmopolita, Col. Valdense, Rosario Oriental, Uruguay, 7 nov. 1888.

Bert Amédée, Comm., ex-pasteur, à Gênes, 3 sept. 1884.

Brez Jean Marc Daniel, Rentier à New-York, 9 sept. 1885.

Browning, Arthur **Giraud**, vice président de la Soc. hug. de Londres, membre hon. de la Soc. hug. d'Amérique, 1890.

Buffa Daniel, past. évangéliste, à Rome, 4 sept. 1889.

Cardon Phil., pasteur évangéliste, à Côni, 4 sept. 1889.

Chauvie Pierre, past. évangéliste, à La Salle (Val d'Aoste), 3 sept. 1888.

Chiesi Tito, avocat, chev., 9 sept. 1885, décédé à Pise.

Clausen Charles, libraire, à Turin, 4 oct. 1888.

Coïsson Jean, prof. prov. au Collège de Torre Pellice, avril 1890.
Combe Alexis, fils, négociant à Milan, 9 sept. 1885.
Costabel Elisée, conseiller municipal, Dir. de l'Orphelinat, Archiviste de la soc. d'Hist. Vaud., à S.t Jean-Luserne, 3 sept. 1888.
Cougn J. Daniel, percepteur à S.t Jean-Luserne, 8 nov. 1888.
Courtial Henri, négociant à Turin, 3 sept. 1888.
Cunningham J. G., Rev., pasteur à Edimbourg, 4 sept. 1889.
Eynard Alfred, banquier, à Torre Pellice, 4 sept. 1889.
Eynard Louis, ingénieur, à Palerme, 4 sept. 1889.
Förster Wendelin, Doct. ès lettres, prof. des langues romanes à l'Université de Bonn, 7 sep. 1887.
Forneron Jacob, instituteur à Torre Pellice, 3 sept. 1888.
Gardiol Barth., pasteur à Bobbio Pellice, 3 sept. 1884.
Gardiol Jean, cand. théol., prof. provisoire à Torre Pellice, 3 sept. 1888.
Gay Daniel, *junior*, pasteur à Prarustin, 3 sept. 1888.
Gay Pierre, géomètre, sec. comm. de Rorà, à Torre Pellice, 9 sept. 1885.
Gay Théophile, chev., doct. th., pasteur évangéliste à Rome, août 1889.
Giraud Pierre, pasteur à Pral, 3 sept. 1888.
Grellet-Secrétan, M.me E., à Lausanne, 6 déc. 1888.
Hoffmann Otto, doct. ès lettres, prof., à Hambourg, 7 sept. 1887.
Jahier Auguste, past. évangéliste à Vittoria (Sicile), 3 sept. 1888.
Jahier Héli, pasteur évangéliste à Come, 3 sept. 1888.
Jalla Edouard, min. év,, agent de la Soc. publ. rel., à Florence, 3 sept. 1888.
Jalla Jean, étud. en théol. à Florence, 7 mars 1889.
Jourdan David, doct. en méd., à Torre Pellice, 14 av. 1889.
Jourdan J. Daniel, pasteur à Rochefort, (Canton de Neuchâtel), 1885.
Lantaret Paul, pasteur à Pomaret, 3 sept. 1888.
Layard, Right Hon. Sir Henry Austen, G. C. B., Président de la Société des Huguenots de Londres, 7 fév. 1889.
Long Jacques, pasteur évangéliste à Sienne, 4 sept. 1889.
Luzzi Jean, pasteur évangéliste, à Florence, 3 sept. 1888.
Maggiore Jean, doct. prof. ès. sciences, à Treviglio, 3 sept. 1888.
Malan Caroline, veuve du prof. Et. Malan, à Torre Pellice, 3 sept. 1888.
Malan-Garcin Jean, photographe, à Genève, 4 sept 1889.
Malan Henri, doct. ès lettres, 7 sept. 1887, décédé à Gênes le 30 nov. 1889.
Malan Jacques, major, chev., cons. munic., à Torre Pellice, 8 nov. 1888.
Malan J. Jaques, prof. à Gênes, 1890.
Malan Théophile, ministre, à Philadelphie, 4 sept. 1889.
Malan Henri Matthieu, pasteur évangéliste à Bielle, 3 sept. 1888.
Marauda David, négociant, cons. municipal, à Torre Pellice, 4 sept. 1889.

Marauda Jacques, pasteur à Pramol, 3 sept. 1888.
Matthews, Rév. doct., pasteur à Londres, 4 sept. 1889.
Maurin Daniel, pasteur évangéliste à Nice Maritime, 4 sept. 1889.
Meynier Bart., propriétaire à S.t Germain, en 1887.
Micol Jean Antoine, négociant à Pignerol, 9 sept. 1885, décédé en 1889.
Monastier Louis, pasteur à Sonvillier (C. de Berne), 4 sept. 1889.
Monnet Pierre, prof. à Pomaret, 3 sept. 1888.
Morglia Vincent, négociant à Turin, sept. 1886.
Muston Félix, rentier, membre de la Comm. des Hôpitaux, à Torre Pellice, 3 sept. 1888.
Nardi Nicodème, ministre, à Genève, 8 nov. 1888.
Nicati Antoine, prof., à Florence, 4 sept. 1889.
Nippold Fried., doct., prof. d'hist. eccl. à l'Univ. d'Jéna, 4 sept. 1889.
Pascal Henri, pasteur à Pignerol, 3 sept. 1888.
Pasquet Michel, conseiller municipal, à Pignerol, 9 sept. 1885.
Pellegrini David, banquier à Turin, sept. 1885.
Petrai Giovanni, past. évangéliste à S. Remo, sept. 1885.
Peyrot Arthur, ancien, conseiller municipal, à St. Jean, 8 sept. 1886.
Peyrot Henri, négociant à Turin, 3 sept. 1888.
Peyrot Phil., instituteur à Pomaret, sept. 1888.
Peyrot William, 8 nov. 1888, décédé à S. Jean Luserne en 1889.
Piggott Henri, rév., surint. de la Miss. Wesl. à Rome, 4 sept. 1889.
Pons Barth. ministre, rédacteur de l'*Italia Evang.*, l'*Amico dei Fanciulli*, *Amico di Casa*, *ect.*, à Florence, 3 sept. 1884.
Pons Benjamin, past., à Rodoret, 8 sept. 1886.
Quattrini Joseph, past. évangéliste, à Livourne, 4 sept. 1889.
Revel Barth., past. évangéliste à Venise, 8 sept. 1886.
Revel Onésime, doct. ès lettres, prof. au gymnase de Sant'Angelo dei Lombardi, 3 sept. 1888.
Revel Théodore, à Torre Pellice, 4 sept. 1889.
Ribet Henri, négociant à Turin, 8 nov. 1888.
Ribet Jean, junior. past. évangéliste, à Brindisi, 1890.
Riddall E., Rév., à Belfast (Irlande), 9 sept. 1885.
Rivoire Pierre, doct. ès lettres, prof. prov. à Torre Pellice, 4 sept. 1889.
Robert Ernest, négociant, à Pignerol, 1889.
Rochat Jean, past. évangéliste, à Lucques, 4 sept. 1889.
Rochedieu Paul, pasteur à Delft (Hollande), 4 sept. 1889.
Roland Jacq. past. à Bologne, 3 sept. 1884.
Rostan Amédée, doct. en méd. au Perrier, 3 sept. 1888.
Rostan Jean, étudiant à Torre Pellice, 3 sept. 1888.
Stalé J. Daniel, pasteur à Coffrane (Neuchâtel) 4 sept. 1889.

Tourn Edouard, à Genève, 3 sept. 1884.
Tron Abram, past., à Guillestre, 3 (France), sept. 1888.
Tron Ant. Barth., past. évangéliste, à Bordighera, 17 juin 1889.
Tron Josué, past. évangéliste, à Turin, 3 sept. 1888.
Tron P. Henri, secrét. de la Table Vaud., past. à Villar Pélis, 3 sept. 1884.
Turin Ernest, négociant à Turin, 3 sept. 1884.
Turino J. D., past., évangéliste, à Gênes, 3 sept. 1884.
Vinay Jean Pierre, lic. en théol, doct. ès lettres, prof. prov., à Torre Pellice, Mars 1890.
Weir, Robert W., Rev., Greyfriars Manse, à Dumfries (Ecosse), 3 sept. 1888.

××

5° Sociétés Correspondantes.

La Commission pour l'histoire des Eglises Wallonnes, à Amsterdam;
La Regia Deputazione di Storia Patria di Torino;
La R. Deputazione di Storia Patria per le Prov. di Toscana, delle Marche, Umbria ed Emilia, à Florence (gabin. Vieussèux);
L'Institut National Genevois (Section des sciences sociales et politiques, d'archéologie et d'histoire), à Genève;
L'Istituto Storico Italiano, Roma;
Les Mennonites d'Allemagne, par M. H. van der Smissen past. à Altona, réd. des *Mennonitische Blätter;*
La Mittwochsgesellschaft, (Société de la Colonie française dite du Mercredi) à Berlin;
Société d'Etudes des Hautes Alpes, à Gap (France);
La Société Neuchateloise de Géographie, à Neuchâtel.
La Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève;
La Société d'Histoire de la Hesse Septentrionale;
La Société d'Histoire du Protestantisme en Autriche, à Vienne;
La Société de l'Histoire du Protestantisme Français, à Paris;
La Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne;
La Société des Huguenots d'Amérique, New-York;
La Société des Huguenots de Londres.

BALSILLE

DISCOURS prononcé par M:r David Peyrot, Secrét. de la Société d'Histoire Vaudoise, devant les trois à quatre mille représentants du peuple vaudois, réunis le 27 Août 1889, dans le grand pré au pied du rocher de Balsille (Val S. Martin)

Vaudois!

Le matin du 27 Août 1689, une troupe de voyageurs armés, venant de l'Ortiarè, descendaient par le chemin du Clô-dâ-Mian à Balsille. Arrivés au haut de la colline, ils inspectent d'un coup d'œil rapide les flancs des montagnes qui nous entourent, suivent d'un regard expert les sentiers qu'ils aperçoivent et fouillent les bois obscurs. Le hameau de Balsille qu'ils découvrent à leurs pieds est l'objet d'un examen tout particulier de leur part. Les Vaudois, car ce sont eux, trouveront-ils ces maisons occupées par les soldats de France et du Duc? Ceux qui ont passé leur enfance dans ces lieux savent que leurs mères, leurs femmes et leurs enfants ne les attendent pas au foyer domestique. La plupart de ces êtres chéris les attendent ailleurs.... là-haut, dans la patrie céleste, devant le trône de l'Agneau, la palme des martyrs à la main. — Mais si aucune main amicale ne viendra serrer la leur, sont-ils au moins sûrs que la mort ne se tient pas en embuscade dans le premier manoir de leur sol natal? Seront-ils accueillis dans leurs foyers par une grêle de plomb meurtrier partant des embrasures des fenêtres et de derrière les murs de leurs huttes?

Leur inquiétude était bien fondée. Ce petit troupeau qui ne voulait pas la guerre, avait été obligé de se battre trois fois pendant ces derniers jours; plus d'un vide s'était fait dans les rangs. Le 16 Août ils étaient partis au nombre de 900 des rives du Lac Léman; maintenant ils en sont réduits à 600. Recevront-ils le coup fatal sur le seuil de leurs Vallées? Non! Balsille est déserte! Les vieilles masures, quoique délabrées pendant les trois ans de l'exil, offrent un asile hospitalier aux pauvres voyageurs. Ils peuvent s'y rafraîchir et se rassasier, goûter un peu de ce repos dont ils ont tant besoin!

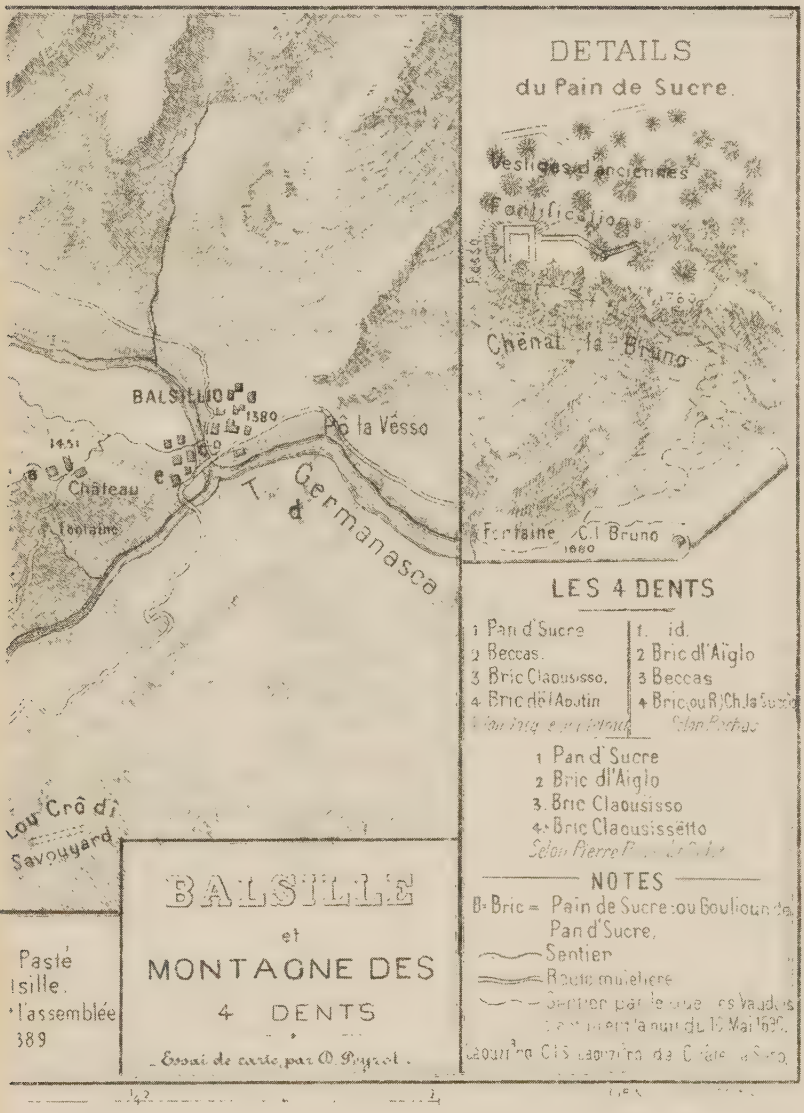
DETAILS
du Pain de Sucre.
Vestiges des anciennes
fortifications
Chênat
la Bruno
Fontaine C.t Bruno
1680
BALSILLIO
1380
1451
Château
Fontaine
Pô la Vésso
Germanasca
LES 4 DENTS
1 Pan d'Sucre
2 Beccas.
3 Bric Claousisso.
4 Bric de l'Aoutin
1. id.
2 Bric dl'Aiglo
3 Beccas
4 Bric ou B.c Ch.le Sucre
1 Pan d'Sucre
2 Bric dl'Aiglo
3. Bric Claousisso
4. Bric Claousissétto
NOTES
B.c Bric = Pain de Sucre ou Boulioun de Pan d'Sucre.
Sentier
Route muletière
Lou Crô d'
Savouyard
BALSILLE
et
MONTAGNE DES
4 DENTS
Essai de carte par O. Peyrot.
Pasté
Isille.
l'assemblée
389

Orriere
1540
Plans
1691
Tête du Pis
Crampas
1626
Clô da 'Mian
1480
B.de Ciaoumôou
Châtel la Serp
1579
Pain de Sucre
1780
Roccia dl'Aiglo 1830
Beccas 1900
B Claousissette
B de l'Aoubn
2158
b Claousisse
la Cuglielle
Roccia C.S.
Chemin de la Cuglielle
Chemin des Sauccos
Chemin Claousisse
Torrent et Combe de Guenivert
a. Plan dâ Châtel
b Plan dâCiaoumôou ou
c Ancien moulin de Ba
d. Emplacement où se lira
commemorative en l
e Ecole monumentale

Vous figurez-vous les sentiments de joie et de reconnaissance qui devaient remplir le cœur de nos ancêtres à leur arrivée ici? Ils pouvaient bien dire que Dieu les avait conduits pendant leur voyage périlleux, à travers monts et vaux « comme des colombes vers leurs colombiers » (Es. 60), et ils devaient s'écrier en foulant le sol qui les avait vus naître, la terre où reposaient leurs ancêtres, martyrs, et qui avait été abreuvée de leur sang : « L'Eternel nous a fait de grandes choses » (Ps. 126).

Mais un fait de sang que nous ne saurions passer sous silence, par amour pour la vérité, vient troubler cette scène du retour. 46 soldats ennemis guidés par 2 paysans qui veulent les surprendre pendant leur frugal repas sont faits prisonniers. Les Vaudois ne peuvent les garder; les relâcher eût été envoyer autant d'espions au camp ennemi. On tient conseil dans ce même pré, et ils sont passés au fil de l'épée, sur le pont que vous venez de traverser, après avoir été exhortés à faire leur prière. Triste fruit de la guerre déploré par les héros eux-mêmes dont nous nous occupons, et qui doit nous mettre en garde contre la tentation de glorifier l'homme aux dépens de Celui qui ne veut pas que sa cause soit défendue avec l'épée.

××

Cependant, les Vaudois n'étaient pas encore arrivés à la fin de leurs fatigues. Ils n'avaient franchi que le seuil des Vallées; celles-ci allaient leur être disputées pas à pas par leurs ennemis.

Notre but n'est pas de les suivre dans cette période de défenses glorieuses et de combats dont les étapes principales sont Pral, Sibaoud, le Villar, l'Aiguille et Rodoret. Nous désirons vous raconter brièvement l'issue de cette lutte acharnée, la délivrance miraculeuse que le Seigneur accorda à nos ancêtres dans ces rochers mêmes. — Comme le Juif, appuyé sur le pilier du Jourdain, racontait ce que Jéhova avait fait pour ses ancêtres, le peuple vaudois, l'Israël des Alpes, aujourd'hui debout en face de ce monument qui défie les siècles, doit rappeler au monde ce que l'Eternel a fait pour sa cause, pour l'Evangile de Jésus-Christ dans le pays des papes, « afin que tous les peuples de la terre connaissent que la main de l'Eternel est forte, et afin que vous (Vaudois), craigniez toujours l'Eternel votre Dieu ! » (Jos. 4).

Deux mois après leur rentrée aux Vallées, chassés de l'Aiguille et du Julien, abandonnés par le plus grand nombre de leurs

frères français, qui avaient déserté avec Turel et Fonfrède, entourés d'ennemis, les Vaudois se réunissent à Rodoret. C'est le 24 Octobre. Ils ne sont guère plus de 400, et ils apprennent qu'un nouveau détachement de Français, fort de 2400 hommes, vient de passer le Col de la Pënna, et est campé à Champ la Salso. Quel refuge leur ouvrira ses portes pour les abriter devant l'ennemi acharné qui les poursuivait? Les oiseaux du ciel ont des nids, les renards des tanières, mais tous les villages des vaud. Vallées sont ravagés ou occupés par l'ennemi! L'hiver, si rude sur les montagnes, approche, et il va sans doute faire ce que les hommes n'ont pu accomplir: achever cette petite troupe de misérables! — Mais non! Dieu va leur indiquer lui-même la forteresse qu'Il a préparée pour eux.

Je tiens à le relever, ce ne sont pas seulement les conseils de Janavel que nos ancêtres recherchèrent dans ce moment d'angoisse; en désaccord entre eux, leur perte semblait assurée, lorsqu'ils ont recours à la prière. Comme sur la plage de Prangins, ces guerriers qui étaient bien loin d'être des fanatiques, plient les genoux devant l'Eternel, ils invoquent le Tout-Puissant. Ils se relèvent fortifiés. Un nom prononcé par Arnaud vole bientôt de bouche en bouche et réunit tous les suffrages. *Balsille! à Balsille!* Mais, les ennemis occupent le vallon de Salse! N'importe, on marchera de nuit. Le soir arrive et les Vaudois partent. Ils remontent le vallon de Rodoret par une nuit si obscure que les guides doivent porter des draps blancs sur leurs épaules pour être vus; ils longent les flancs du Truc de Pineirô, contournent les Français, et arrivent enfin, par des chemins affreux, sur les pentes du Guenivert, d'où ils descendent à Balsille.

Leur premier soin fut de s'y retrancher aussi bien que faire se pouvait. Dans ce but ils construisirent, au moyen de branches d'arbres, de pierres et de mottes de terre, de solides barricades pour protéger les côtés les plus faibles du rocher; ils font un chemin couvert pour arriver à la fontaine du château, et creusent, pour s'y loger, 80 cabanes dans la terre.

× ×

Les Français, de leur côté, ne perdent pas leur temps. Ils escaladent le Col des Fontaines et se lancent sur Rodoret, certains d'y rencontrer les Vaudois. Mais, ô mystère! ils ont disparu.

Sans s'arrêter ils poursuivent leur route du côté de Galmount, pensant que les fugitifs avaient pris ce chemin et espérant les

rattraper. Les voilà à Pral; mais..., nouvelle déception, les Vaudois n'y sont pas non plus. Ils auraient poussé plus loin, sans doute, si un détachement des soldats du Duc, venu du Col Julien, ne les eût assurés que les fuyards n'avaient point pris cette direction.

Ne reconnaissons-nous pas en cela encore, la main de l'Eternel qui éloignait l'ennemi afin que son petit peuple eût le temps de se retrancher à Balsille?

××

Cependant, l'échec subi, bien loin de décourager l'ennemi, ne fit qu'augmenter sa rage. Accru en nombre, il rebroussa chemin par la vallée, gagna Massel, et, après avoir repoussé les Vaudois du village de Grô-Passet, il vint faire le *1.er blocus de Balsille* du 29 octobre au 1er Novembre (1689). Le Samedi, 30 octobre, ils donnèrent l'assaut au château; mais leurs premiers bataillons n'avaient pas encore traversé le pont qui unit les deux fractions du hameau, que déjà ils voient tomber 60 des leurs, et comptent autant de blessés. Il leur en eût coûté trop cher de continuer cette entreprise téméraire, aussi se retirèrent-ils à la hâte, divisés en trois détachements, dont l'un occupa le village du *Robers*, le second *Champ-la-Salso* et le troisième le *Col du Clapier*.

Les Vaudois, sortant de leurs retranchements, les poursuivent jusqu'au haut de la montagne. Ils perdent un des leurs, le capitaine Gardiol, mais la vallée de Massel reste libre.

C'est alors que, profitant d'un moment de répit, ils remettent en bon état les moulins de Balsille et du Robers, pour moudre, avant les neiges, le peu de grain qu'ils avaient pu récolter. Ils trouvent dans le lit même du torrent les meules qu'ils avaient cachées sous le sable deux ans auparavant.

××

Nous ne saurions omettre de raconter ici l'épisode de la prise du second des moulins mentionnés. Quelques Vaudois (peut-être 5 ou 6) y travaillaient paisiblement lorsqu'ils virent fondre sur eux 500 ennemis commandés par le marquis d'Ombraille et Salignac. C'est un traître, Jean Micol, qui dirigeait l'expédition. Il ne fut pas difficile de mettre en fuite les pauvres meuniers et les Vaudois qui se trouvaient au Robers. Deux d'entre eux, des frères huguenots, furent tués sur place, et on obligea un troisième, aussi un Huguenot, à porter les têtes coupées de ses compagnons à Pérouse. Quant à lui, on le pendit à Château du Bois, malgré les pourparlers du gouverneur de Pignerol. Ses derniers

moments furent remarquables, car on rapporte que la prière qu'il fit édifia tellement les assistants, dont plusieurs étaient des relaps, qu'ils ne purent retenir leurs larmes voyant en lui une fermeté et une constance qui leur reprochait si fort leur propre faiblesse. Pressé par ses bourreaux de révéler les plans de ses frères et de faire connaître quels étaient leurs moyens de subsistance, il refusa énergiquement de donner des éclaircissements. « Ils ont encore du pain, du blé, du sel et de la poudre, et », ajouta-t-il avec un accent prophétique, « pour un seul homme que vous leur ôterez, Dieu leur en suscitera 500 ». — Puis il mourut !

Peu après cette mort les ennemis se retirèrent, fuyant la neige, que nous pourrions appeler une bonne alliée des Vaudois. Ils n'abandonnent cependant pas le vallon retiré de Massel sans avoir crié aux Vaudois assiégés de les attendre à Pâques. Après quoi ils vont se réfugier à Maneille et au Perrier.

XX

Que font les Vaudois pendant le long et pénible hiver de 1689 à 1690? Enfermés dans leurs rochers, sans communication avec le monde, exposés à la famine, Dieu ne les abandonnera pourtant pas.

Une descente sur Bourcet pour venger le capitaine Michel Bertin et deux des leurs, tués par trahison, leur procure quelques vivres. D'autres expéditions pour se ravitailler sont faites dans le val Pragela (Dauphiné); mais les détachements envoyés revenaient souvent avec un faible butin.

Quand les moyens de subsistance touchèrent à leur fin, le Libérateur leur prépara une moisson au milieu de l'hiver. On s'étonne des miracles accomplis en faveur du peuple d' Israël au temps de Moïse, mais n'y a-t-il pas dans l'histoire de nos ancêtres un fait qui nous rappelle la rosée de manne dans le désert?

Au mois de Février 1690, quand les ennemis ne songent nullement à attaquer, un vent tiède faisant tout-à-coup fondre la neige, met à découvert les champs des hauteurs, couverts d'épis qui, en automne, n'avaient pu être rentrés, et les Vaudois font résonner leurs faucilles au cœur de l'hiver. La moisson finie, la neige et la glace reviennent, et entourent de nouveau les assiégés d'un sûr rempart.

Ne croyons cependant pas que nos soldats aient pu faire bien bonne chère dans leurs rochers; au contraire, l'un d'entre eux

(Robert) dit textuellement: «Nous y fîmes un maigre carême malgré nous, ne mangeant pendant quatre mois que du pain,.... notre boisson était de l'eau.»

××

Si Dieu ne cessa de leur donner la manne qui était nécessaire pour leurs corps, celle de l'âme leur était offerte en abondance. Ils vivaient en communion journalière et intime avec le Seigneur. Apprenons d'eux, Vaudois, en écoutant la description que fait un de leurs capitaines de la vie religieuse à Balsille. Après avoir dit que la bonne harmonie et l' union ne cessa de règner entre eux, il ajoute:

«Monsieur Arnaud nous faisait trois sermons par semaine, et la prière deux fois par jour, quand nos ennemis nous en laissaient la liberté. Il ne partait aucun détachement, qu'après avoir imploré le divin secours du ciel, et lorsqu'ils étaient arrivés quelque part pour y passer la nuit, ils ne se couchaient, ni ne se levaient, sans avoir prié de nouveau. Dans nos baraques, dès le point du jour, quelques-uns lisaient un ou plusieurs chapitres; ensuite on chantait quelques psaumes qui étaient suivis d' une prière. Cela était réitéré trois fois par jour. Voilà de quelle manière nous passions la vie dans cette montagne».

××

Tout ce que l'ennemi put employer de ruse pour faire sortir ces paysans de leur retraite fut mis en jeu. On envoya force lettres amicales, dans lesquelles on plaignait le sort des Vaudois, et l'on dépeignait le marquis d'Ombraille comme un démon. Des passeports pour tous les Vaudois étaient offerts, et même les soldats de Maneille vinrent planter à Massel dix perches avec de grands écriteaux portant les paroles: «Rendez-vous, et le roi vous fera grâce!» — Rien n'y fit! Rendus méfiants par l'expérience, les assiégés refusèrent toutes les offres qu'on leur faisait. Et bien leur en prit, car une lettre de Louvois, ministre de Louis XIV, à Catinat, en date du 14 mars 1690, nous montre quel cas ils pouvaient faire de telles promesses.

«S. M., y est-il dit, n'estime plus à propos de donner la liberté (lisez: l'exil), à ces misérables (Vaudois); et, lorsqu'elle vous permet de les recevoir à discrétion, vous devez entendre qu'elle a résolu de les envoyer aux galères.»

Pendant que Louvois écrivait ces paroles à Catinat, celui-ci faisait à Pignerol les préparatifs les plus formidables pour l'expédition contre la poignée d'assiégés de Balsille (ils n'étaient plus que 350) qu'il voulait attaquer au printemps. Sur 22000 soldats, dit Arnaud, (10.000 français et 12.000 piémontais) que le maréchal tenait à sa disposition, près de 5.000 des plus aguerris sont choisis pour donner l'attaque, et 1400 paysans de Pragela et du Queyras devaient leur frayer le chemin à travers la neige, et porter leurs vivres.

Nous allons voir comment ces plans furent rendus vains.

XX

Nous en sommes au 30 Avril 1690. Pendant qu'Arnaud prêche au château, les sentinelles vaudoises voient arriver par le Pis, le col du Clapier et le bas de la vallée, les premiers détachements des troupes formidables dont nous avons parlé. Le défilé continue pendant deux jours. Catinat, qui arrive à son tour, choisit pour quartier général le hameau de Grô-Passet, où les dragons du Languedoc montent la garde, et d'où il peut surveiller les mouvements de ses troupes. Les divisions des Savoyards et de Cambrésis se placent sur les flancs de Guenivert, celles de Vexin et de Duplessis arrivent du Pis par Vallouncrô, tandis que les dragons de la Sarre d'Artois et de Bourbon entourent le bas du château.

Le 2 Mai, au matin, de bonne heure, les troupes ennemies se disposent à donner l'assaut. Mais quels sont ces accords qui tout-à-coup retentissent dans les airs? Un chant grave et puissant retentit derrière les remparts du château. Ce sont nos ancêtres qui se préparent à la victoire ou à la mort, en élevant leurs cœurs au Seigneur par le chant du Psaume 68.me:

« Que Dieu se montre seulement,
» Et l'on verra soudainement
» Abandonner la place;
» Le camp des ennemis épars,
» Épouvanté de toutes parts,
» Fuira devant sa face.
» Dieu les fera tous enfuir,
» Ainsi qu'on voit s'évanouir
» Un amas de fumée.
» Comme la cire fond au feu,
» Ainsi des méchants devant Dieu
» La force est consumée ».

Le signal est donné ; les premiers coups de feu retentissent. Ce sont les régiments de Vexis et de Duplessis qui, longeant, par les chemins tracés dans la neige par les paysans, les flancs du Pelvoux au-dessus du Bric de l'Aoutin, donnent la première attaque. Bientôt les autres divisions suivent leur exemple, et enfin 500 dragons d'Artois donnent, par le bas, l'assaut aux palissades du château. — « Il faut », dit le lieutenant colonel, M. de Parat, à ses hommes, en montrant le château, « il faut que nous allions coucher ce soir dans cette baraque ! » — Non ! ils n'auront pas la satisfaction de voir leurs vœux accomplis. Pendant que la fusillade bien nourrie retentit, cherchant à faire brèche dans les retranchements des Vaudois, un roulement sinistre se fait entendre et remplit d'effroi le cœur des ennemis. C'est l'artillerie de l'Eternel, c'est le tonnerre. Le ciel aide les Vaudois ! Un orage terrible éclate, la grêle semble repousser elle-même les assaillants, qui hésitent et enfin reculent. A cet instant, une vigoureuse sortie des assiégés décide de la victoire. La retraite se change en fuite précipitée. Catinat, le grand et invincible général fuit ; il perd dans cette action 200 soldats et 20 officiers, tandis que les Vaudois n'ont pas un seul mort !

Quant au chef des dragons d'Artois, il couche en effet dans la baraque qu'il avait indiquée le matin, mais non pas en vainqueur ; bien plutôt comme blessé et prisonnier.

C'est pendant cette action qu'une brave femme savoyarde qui embrassa la religion des Vaudois, parvint à elle seule, en faisant rouler des blocs de rochers, à mettre en fuite un détachement d'ennemis qui montait par le Chenâ-la-Bruno.

Nous comprenons aisément, après cette victoire, l'émotion que Arnaud éprouve avec ses frères d'armes, en célébrant le culte du Jeudi. Les larmes qui coulent sur les joues bronzées de ses vaillants auditeurs ne nous étonnent pas.

XX

Cependant Catinat et ses officiers méditent une sanglante vengeance ; mais le premier ne veut pas exposer une seconde fois ses espérances au bâton de maréchal de France, et il remet la conduite de la seconde attaque à M. de Feuquières — C'est de cette attaque que nous voulons encore dire quelques mots.

XX

Le 10 du mois de Mai, les ennemis reviennent à la charge. Cette fois ils trainent après eux 2 canons de 8, 2 fauconneaux et

une pièce de 4; de plus ils sont munis de tous les outils nécessaires pour faire des tranchées jusqu'au pied du château, pour empêcher toute tentative de sortie. Aussi sont-ils sûrs de leur affaire, et ils font savoir que « ceux qui voulaient voir la fin des Vaudois, qu'on allait pendre deux à deux, devaient se trouver à Pignerol le lendemain. » — Profitant de l'expérience acquise 15 jours auparavant et des traces laissées sur la neige, les 4000 Français et 400 Savoyards qui devaient prendre part à l'action, se placent de la manière suivante :

Un détachement occupe le bas de la vallée vers le Grô-Passet. Un second détachement se retranche derrière les remparts qu'il fait dans les prés où nous nous trouvons, vers le bas du château. Un 3.e campe à Clô-dâ-Mian, un 4e sur la crête, derrière le Bric de l'Aoutin, et finalement un 5e est retranché sur la hauteur au-delà du chemin muletier actuel du château, dans la direction des chalets de Guenivert. Quant à l'artillerie, elle occupe la lisière de la forêt, à la place que l'on nomme encore aujourd'hui « Lou crô dî Savouyard », d'où elle bat en brèche le château. Ainsi les Vaudois sont bloqués de tous côtés.

Le moment décisif approche. Le marquis de Feuquières, désirant sauver Parat, cherche encore à prendre les assiégés par la ruse. Il fait promettre un passe-port et 500 louis d'or à chaque Vaudois qui voudrait se rendre, et dans ce but il écrit une lettre pressante au chef. Mais, voici quelle fut la fière réponse des Vaudois :

« N'étant point sujets du roi de France, et ce monarque n'étant point maître de ce pays, nous ne pouvons faire aucun traité avec un de vos Messieurs; étant dans les héritages que nos pères nous ont laissés de tout temps, nous espérons, avec l'aide de Celui qui est le Dieu des armées, d'y vivre et d'y mourir, quand nous n'y resterions que dix. Si votre canon tire, nos rochers n'en seront pas épouvantés, et nous entendrons tirer ».

A la suite de cette réponse, Feuquières fit pointer ses canons sur le château et hisser d'abord un drapeau blanc, puis un drapeau rouge pour dire aux Vaudois: Point de quartier! Déjà un courrier était parti pour porter à Louvois la nouvelle de son « incomparable victoire »; mais Feuquières n'a pas encore mérité le titre de Dompteur des Barbets qu'il s'était donné d'avance.

C'est le 14 Mai qu'eut lieu l'attaque générale et définitive de Balsille. Comme une onde en furie, les ennemis s'élancent de tous côtés contre le rocher, tandis que le canon, qui a lancé

avant-midi 114 boulets, fait la brèche qui doit les introduire dans la forteresse des hérétiques. Ils montent du côté de Clô-dâ-Mian et le long des Chënâ-la-Brûno et de Turîno. Ils envahissent chaque repli de terrain, entourent les Vaudois, et, cette fois, se faisant même un escalier de leurs morts, ils ne reculent plus. Les assiégés doivent se retirer de retranchement en retranchement, et avant la nuit ils sont enfermés dans leurs deux dernières retraites, le *Châtel-la-Serp* et le Pain de Sucre. Il y a un moment d'arrêt. Les ennemis, pour ne pas perdre le terrain, se fortifient dans les retranchements mêmes des Vaudois, où ils trouvent le corps encore chaud de Mr. de Parat qui, au moment d'être exécuté avait dit aux Vaudois : « Je vous pardonne ma mort ! » — Ils se fortifient dans les rochers du Chënâ-de-Turîno, au-dessus du Chënâ-la-Brûno. C'en est fait des Vaudois, ils sont prisonniers, ils ne peuvent plus échapper, et l'espoir de les pendre tous le lendemain va se réaliser.

XX

Mais Dieu n'est pas insensible au cri d'angoisse de ses enfants ; Il les délivrera contre toute prévision. — Pendant qu'ils attendent avec anxiété les évènements, voilà apparaître dans la Vallée et dans les gorges environnantes leur allié fidèle. Ce n'est pas une armée libératrice, envoyée par leur bienfaiteur Guillaume III ; ce ne sont pas les chariots et les chevaux de feu qui emportèrent Elie, mais Celui « qui fait des vents ses anges et des flammes de feu ses ministres », les délivrera à moins. Cet allié fidèle qui les a cachés aux yeux de l'ennemi plus d'une fois, c'est le brouillard ! Défiant les mousquets et l'artillerie française, il monte en silence et enveloppe les condamnés comme dans les pans du manteau du Tout-Puissant.

Les Vaudois profitent de ce signe d'En-haut. Embrassant la seule chance de salut qui leur est offerte, ils échappent comme par miracle. — Ils suivent l'intrépide capitaine Tron-Poulat qui, étant de l'endroit, connaissait chaque rocher, et ils s'engagent avec confiance à travers les lignes ennemies par un sentier.... que dis-je? par un précipice effroyable! Qui les suivra dans l'obscurité? Ils ôtent leurs chaussures; ils rampent sur les corniches des rochers, se cramponnent aux infractuosités qui se présentent sous leurs mains, se tiennent aux branches des buissons, glissent sans bruit le long des pentes dangereuses, défilent un à un au-dessous du bric de l'Aïglo, et de l'Agugliëtto, puis à

travers le Chënâ-la-Souccio. Un petit chaudron que l'un d'entre eux laisse rouler risque de les compromettre. La sentinelle ennemie du poste le plus proche donne son « Qui vive? » — Mais ne recevant point de réponse, et ne pouvant supposer qu'il y eût un passage accessible à un pied humain au-dessus de sa tête, elle se rassure. Dieu veille, et pas un Vaudois ne périt.

A l'aube ils sont déjà bien loin de Balsille. Les soldats du poste de l'Aoutin les découvrent par une éclaircie sur le Tournalet et s'écrient avec désespoir : « Les Barbets se sauvent! » Oui! Ils se sauvent, ou plutôt : ils sont sauvés! Hors de la portée de leurs mousquets, au milieu des neiges et des nuages qui les entourent, leurs ennemis ne peuvent plus les atteindre.

Feuquières même, écumant de rage de ce que, « après s'être donné tant de peine pour prendre le nid il en voit échapper les oiseaux », reconnaît qu'il ne peut songer à les poursuivre par le chemin qu'ils ont pris.

Les Catholiques croient qu'Arnaud est un magicien, et que le diable s'est mêlé de l'évasion de leurs prisonniers; quant à moi il me semble lire là, dans ce coin de ciel sur lequel leurs silhouettes devaient se découper, cette devise gravée sur une médaille du temps, représentant le pape régnant, mais qui convient bien mieux aux proscrits du Sauveur :

« Domini est assumptio nostra ».

Ce n'est point à eux, ce n'est point à leur force ni à leur courage que revient la gloire de leur délivrance, mais à Celui qui manifeste sa force dans la faiblesse.

Une fois de plus, avant la paix, les Vaudois éprouvent la fidélité du Dieu de leurs pères, qui leur dit aujourd'hui encore :

« Tu es à moi! je t'ai racheté! »

N.B. — Notre essai de la carte de Balsille, qui accompagne ces pages, n'a pas la prétention d'être mathématiquement exact. Il a pour but de donner au lecteur une idée claire de l'épisode que nous venons de raconter. Pour la date du 27 Août qui a été controversée, voir notre article ci-après.

DAVID PEYROT.

LA DATE DE LA RENTRÉE

« C'est le 27 Août 1689 que les Vaudois arrivèrent à Balsille », disions-nous dans notre discours prononcé à l'occasion de la commémoration de ce fait glorieux (Voir plus haut p. 14). Cette date, indiquée par Arnaud et Reynaudin, fut contestée par Mons. le Dr. Comba dans ses deux récentes publications sur Henri Arnaud. La raison alléguée par notre honorable professeur à l'appui de son assertion est que, d'après lui, les Vaudois ne sont pas partis de Prangins le vendredi soir 16 août, mais le jour avant, jeudi, 15 août du calendrier julien. — Voici ses preuves:

1° — Bouchu, officier supérieur de l'armée française écrit de Grenoble à Louvois qu'il a entendu par un ingénieur de Genève que les Vaudois ont traversé le lac « le jeudy » 15 août.

2° — Robert dit à son tour: « Ce fut la nuit du 15.me d'août 1689 que nous traversâmes le lac ».

3° — Huc fait dater l'expédition du 15.

Arnaud qui écrivait 20 ans après la Rentrée se trompe donc.

×

Or sans rien vouloir ôter aux mérites des deux livres que le savant professeur de Florence a publiés, et qui nous offrent sans contredit la biographie la plus exacte que nous possédions jusqu'ici d'Arnaud, nous nous permettons de ne pas partager son opinion et d'affirmer que la date qui se trouve sur le monument de Prangins est parfaitement exacte. C'est le *vendredi soir 16 août* (julien) 1689 que le gros de l'expédition des Vaudois a traversé le lac Léman.

Le lecteur aura corrigé de lui-même les quelques erreurs qui se sont glissées par mégarde dans notre article sur l'*Itinéraire de la Glorieuse Rentrée* (Voir « Bulletin du Bicentenaire »); ainsi à page 113, dernier alinéa, il aura lu: *un vendredi* au lieu de *un samedi*, puisque à la page suivante on voit que la 1ère journée était le samedi 17 août. Pages 122 et 123, il aura lu: *Dimanche 25, Lundi 26 et Mardi 27 août* au lieu de *Dimanche 28, Lundi 29 et Mardi 30 août.*»

Notons en passant qu'il est bien naturel que le chiffre placé sur le monument des bords du lac Léman porte la date du calendrier julien, puisque, d'après l'aveu même de mons. Comba, c'est de ce calendrier que nos frères protestants de la Suisse se servirent jusqu'en 1700.

Nous connaissons trop bien notre excellent professeur, pour craindre qu'il ne nous en veuille si nous fournissons les preuves irréfutables qui nous poussent à ne pas être de son opinion quant à la date de la Rentrée. *Amicus Plato, sed magis amica veritas.* Il est du reste de notre devoir de nous défendre de l'accusation lancée contre nous, dans certains journaux de la Suisse à propos de la prétendue inexactitude de la date sur le monument de Prangins.

××

I.

D'abord, nous nous permettrons de faire observer que les preuves de Mr. Comba ne sont pas suffisantes pour renverser les données du patriarche de la Rentrée.

1° — L'affirmation de Bouchu, citée par Mr. Comba, et avant lui par Mr. de Rochas, se base sur un « on dit », comme son auteur a soin de le relever. Nous sommes en mesure de prouver, et ceci serait en faveur de l'opinion de M. C., qu'en effet, « il passait pour constant » à Genève que les Vaudois étaient partis ce jour, ayant sous les yeux un document inédit des archives de Berne (Piemont-Buch litt. D, n.° 119) qui dit en toutes lettres:

« Vierzehen in 1500 Piemonteser, darunter in die 800 vertriebene » Frantzosen, haben sich an dem Ufer des Sees in dem Wald » by Neuss (Nyon) versammelt, von dort sie donnerstag (war » Bettag) abents in mehrentheils savoischen Schiffen verreiset ». — (1400 à 1500 Piémontais, parmi lesquels 800 Français exilés, se sont rassemblés dans la forêt près de Nyon, sur la plage du lac; et de là ils sont partis jeudi soir (c'était le jour du jeûne) sur plusieurs bateaux savoyards).

Mais cette pièce qui ne porte aucune signature, n'a pas une valeur décisive, quoiqu'elle nous donne des détails très-intéressants

---

Quant à la célébration des fêtes du Bicentenaire des raisons spéciales de convenance ont poussé nos autorités ecclésiastiques à les anticiper de 10 jours.

et dignes de foi sur la scène du départ. Son auteur, probablement un espion de Berne, qui écrit en date du 20 août, affirme qu'il tient de 3.me main les nouvelles qu'il donne. C'est M. Isaac le Fort qui les lui a communiquées. Il les avait reçues lui-même d'autres personnes.

Un trait, cité par cet « anonyme », nous montre qu'il pouvait être mal informé. Il raconte que le soir du jour du jeûne, M. Arnaud prononça dans le bois de Nyon une prière si émouvante (ernsthaft), que tous les présents avaient les larmes aux yeux; puis il ajoute tout de suite:

« etliche sagen jetz, es were ein Anderer gewesen, und seye Mr. Arnaud annoch zu Chur ». — (D'aucuns disent que c'était un autre, et que M. Arnaud est encore à Coire).

Pour affirmer l'exactitude de l'assertion de Bouchu, il faut donc mieux qu'un «on dit», ou que la déposition d'un rapporteur de troisième main! Nous verrons plus loin celle d'un témoin oculaire.

2° — Quant au témoignage de Robert, nous le croyons sur parole; mais s'il était du nombre de la petite avant-garde qui a traversé le lac la nuit du 15 au 16 août, (ce qui est confirmé par un document que nous citerons ci-dessous), cela n'indique pas que la traversée générale ait eu lieu ce jour. Comme nous le verrons d'ailleurs, le bois de Prangins fut gardé par les troupes du bailli de Nyon, pendant toute la nuit du 15 au 16 août; par conséquent, en admettant que Robert ait réellement traversé le lac avec l'avant-garde, qui s'est cachée dans un bois près de Nernier, il a dû choisir avèc ses compagnons un lieu de départ autre que Prangins. Peut-être Channiva.

3° — Resterait la date de la relation de la Haye que nous avons cru pouvoir attribuer à François Huc, opinion qui fut adoptée par M. Comba (1). Huc est, quant aux dates, d'un jour en arrière sur Arnaud et Reynaudin, mais les jours sont les mêmes. Où est l'erreur?

Il nous semble impossible que trois témoins aient pu pendant un mois nous rapporter les évènements qui se sont passés jour après jour, en se trompant continuellement sur le nom de la journée, en prenant un dimanche pour un lundi, et ainsi de suite. Mais il est facile de se tromper sur une date; et cette erreur aura

(1) Voir notre étude dans les n. 12 et 13 du *Témoin* 1889, et les biographies d'Arnaud de Mr. Comba, où l'A. cite cette relation sous le nom de Huc, sans aucune restriction.

pour conséquence que toutes les dates suivantes seront fausses; mais il l'est moins quand il s'agit du nom d'un jour. Ainsi, c'est bien un Dimanche, le 25 août (julien), que les Vaudois arrivèrent sur le haut de Coteplane. « Quoiqu'il fût Dimanche on ne célébra pourtant aucune messe ce jour-là dans toute la dite vallée du Pragelas ». (Arnaud 9.me journée). C'est bien un Dimanche, après le sermon de Montoux sur Luc V, 16, qu'eut lieu le célèbre serment de Sibaoud: or ce Dimanche était le 1.er Septembre du calendrier julien et non pas le 31 août.

Donc, Huc a raison lorsqu'il dit expressément: « la nuit du vendredi au samedi 16 août et 26 style nouveau, nous partîmes d'auprès de Nyon; » mais il se trompe lorsqu'il fait du samedi (le lendemain) un 18 et non un 17. Cela saute aux yeux!

××

II.

Ce que nous venons de dire ne suffirait cependant pas pour fixer d'une manière irréfutable le départ de nos ancêtres au soir du 16 août. Nous avons des preuves plus solides, même décisives, dans le dossier des rapports du bailli de Nyon, conservé dans les archives de Berne (Piemont-Buch, litt. D.) et qui nous fut communiqué en grande partie par notre aimable membre honoraire M. Rod. de Sinner. Nous nous sommes déjà servis de ces documents pour les articles que nous avons publiés dans le traité *Les Vaudois en 1689* — (Torrepellice, Imp. Alpina 1889), et si M. Comba avait lu notre modeste récit du *Départ* à page 20, il nous semble qu'il aurait modifié son opinion.

××

Voici maintenant les faits, avec les citations à l'appui: Le 15 Août, jour de jeûne, un jeudi, et toute la nuit du 15 au 16, les Vaudois n'avaient pas encore paru dans le bois de Prangins.

De nombreuses pièces nous prouvent que Steiger, le bailli de Nyon, averti à temps, avait fait garder le bois jusqu'au 16 après-midi.

Nous ne pouvons, faute d'espace, les citer toutes; voici les plus importantes avec leurs dates:

« Le 9.me de Juillet 1689 — Leurs Excellences de Berne m'ont donné advis que les Piémontais suivoyent leur opiniatreté ordinaire et for-

moyent selon toutes les apparences un nouveau dessein pour se rejetter dans leur patrie, et que pour y prévenir (parvenir) ils avoyent averti de bonne heure plusieurs Ballifs qui estoyent sur la route de Bienne et de Neufchastel jusques à Nyon pour leur empêcher le passage en cas qu'ils l'entreprissent, et que s'il arrivoit quelque chose de considérable, je leur en devois de temps en temps donner avis. Là-dessus je mis tous les ordres nécessaires et fis deffendre à tous les batteliers du Balliage de ne passer ni le lac ni de mener à Genève aucun Piemontois sur peine de la vie, ce que l'on promit d'observer régulièrement. Quelque temps après, je leur rafraichy le mesme ordre, quoyque je n'eusse appris aucune nouvelle des dits Piemontois, comme se conste par un acte de déclaration des dits batteliers qui se trouve en suitte vidimé, l'original estant entre mes mains ».

« L'onsiesme d'Aoust suivant, en allant au prèche, Mons.r l'assesseur Vautier me dit qu'il courroit un bruict sourd que ces gens des Vallées s'assembloyent rière Bienne et Neufchastel, et qu'ils se pourroyent bien fourrer comme l'année passé dans les bois et nous mettre pour une seconde fois en peine. Je l'y donnay ordre de s'en informer sans éclat à celle fin que nous puissions tant mieux decouvrir la chose. Le 12.me je fis assembler tous mes capitaines et tiens Conseil de guerre pour prendre nos mesures en cas de découverte. Le mesme jour je fis deffendre aux Commis des poudres de ne point vendre ni poudre ni plomb à aucun estranger ».

Suivent les rapports de différents officiers et employés, qui indiquent les jours et les heures de garde qu'ils ont montée au bois de Prangins et au pont de Promenthouse, et les mesures de précaution prises pour arrêter les Vaudois.

« L'an mille six cents huictante neuf, et le 19.me jour du mois d'aoust sur les mains de moy, notaire soubsigné, et présents les tesmoins soubnommés, le sieur Henri, Daniel Damond, bourgeois de Nyon, a déclairé que par ordre du magnifique, puissant et très-honnoré Seigneur Ballif de Nyon, il s'en alla le 13e du courant dans le bois de chesne proche le dit Nyon, et fit visite exacte par tout le dit bois durant l'espace de quatre à cinq heures pour tacher de découvrir, s'il y avoit quelques personnes dans le dit bois sur le bruict qu'en courrait. Il n'y trouva qui que ce soit. Et qu'en apres le 16 du susdit mois il fût commandé par sa Seigneurie pour aller aupres du pont de la Promenthouse il s'y en alla avec cinquante deux fusiliers outre les officiers et les posta tout au bord de la rivière et du pont, executa en suitte les ordres de sa Seigneurie, qui estoyent de garder sérieusement le pont et de ne laisser

passer personne armé ni aucun Piémontois; déclairant n'avoir veu ni connu aucun Piémontois. C'est ce qu'il atteste de bonne foy, en présence des dis (crets) Claudy Roguerbre et Amed-Roguerbre, tous deux bourgeois du dit Nyon.

Signé *Bict Mayet* (avec paraphe) ».

×

« Je soubsigné assesseur ballival à Nyon et Capitaine de la garde du passage de S.t Cergue, atteste par le serment de mes charges, que monseigneur le Ballif de Nyon m'a commandé de faire prester le serment à tous les batteliers du dit Nyon, de ne passer aucuns estrangers en Savoye ni à Genève, et particuliérement de ceux des Vallées du Piémont, et d'averti (r) mon dict Seig.r le Ballif s'il s'en présentoit quelqu'un pour passer. Ce qu'ils ont promis par le dit serment sur mes mains, il y a trois semaines. En après mon dit Seig.r le Ballif me commanda encor de faire venir tous les batteaux qui estoyent en une rivière dehors de la ville et les amener au port qui est devant les maisons et faire oster toutes les rames de dessus tous les dits batteaux; ce que j'ay fait faire et les ay fait mettre dans la grange du S.r François Bessonnet, Conseiller de ceste ville, qui les a fermés à la clef; mon dit Seig.r le Ballif ayant quelques avis, que les gens des Vallées du Piémont estoyent en grand nombre en un certain bois de chastagniers sous S.t Bonnet et Bursinel qui est au baliage de Morges, il a promptement commandé à Mr. le capitaine Deschamps d'aller poser un corps de garde vers le pont de la Promenthouse. Lequel y est allé avec quantité de bons fusilliers et a mis les ordres ainsi qu'il luy a esté ordonné. Sa Seigneurie ballivale ayant fait poser des corps de garde aux lieux nécéssaires tant à la ville que le long du lac dès le susdit corps de garde, Sa dite Seigneurie estant demeurée dans une chambre chès Mons.r Cornillat qui regarde sur le chemin venant du costé de Promenthoux. La ou il y avoit un corps de garde pour faire observer les ordres qu'il avoit donné, la ou estant, il receu une poste de mess.rs de Genève apportant une lettre pour Leurs Exc.ces qu'il expédia en mesme temps pour Morges...

Signé F. G. Vautier ».

××

La déclaration du baron de Prangins que nous reproduisons *in extenso* est de la plus haute importance, car il fut le témoin le plus proche de la scène du départ. Or il résulte clairement, d'après cette déclaration, que le Jeudi soir à 10 heures aucun Vaudois

n'avait encore passé dans cette commune, et que la plage aussi bien que le bois et le pont de Promenthouse furent gardés toute la nuit du 15 au 16.

« Déclairation de Monsieur le Baron de Prangins.

« Le quinsiesme de ce mois, jour du Jeune, à dix heures du soir, je fus averty par un officier de Sa Seig.rie ballivale de Nyon qui portoit un mandat de sa part à la Commune de Prangins et à toutes les autres Communes des environs de se trouver à l'aube du jour à Nyon, assavoir tous les meilleurs soldats bien armés. Pour moy je parti à l'instant avec un cavalier et toute la commune de Prangins, et m'en allay à Nyon recevoir les ordres de Monsieur le Ballif. Je trouvay toute la ville en armes, et le dit Seigneur Ballif avec tous ses officiers au port chès Mr. Cornillat ; il m'ordonnat de m'aller poster dans mon bois de Prangins avec mes gens et de ne laisser passer ni s'attrouper personne des gens des Vallées soubsconues de vouloir s'embarquer. Je trouvay à l'entrée du dit bois vers le pont de la Promenthouse Mons.r le Capit.ne Deschamps avec 50 ou 60 hommes que le dit Seig.r Ballif y avoit desja envoyé, lequel avoit desja posé des sentinelles par toutes les avenues du bois, aussi bien que du costé du lac. J'y arrivay à minuict et me fus poster à la sortie du bois du costé de Rolle, et je postay quatre soldats à quatre cents pas de moy sur une éminence qui decouvroyent dans toute la pleine, et fis toute la nuict batre l'estrade par le bois et le long du lac. Je demeuray là posté jusqu'au jour, pendant lequel temps nous n'aperceusmes ni il ne se trouva pas une ame dans le bois que nous autres. Quand le jour fût venu, il passa auprès de moy deux ou trois de ces gens des Valées qui venoyent du côté de Rolle, et qui me dirent qu'ils s'en alloyent à Genève et qu'ils croyoient que ces gens des Vallées estoyent dans le Balliage de Morges. En effect il n'y en avoit pas un dans le Balliage de Nyon. A huict heures du matin, le Seig.r Ballif nous envoya relever; nous ne trouvames aussy ni ne vismes aucun batteau. Voila ce que je certifie en conscience, en foy de quoy me suis signé à Prangin ce 20e Aoust 1689.

Signé Isaac Genève de Baltasard (Balthasar) ».

×

Les deux pièces suivantes répètent l'assertion que le bois fut gardé toute la nuit du 15 au 16, et montrent que les Vaudois sont, le jeudi 15, dans le bailliage de Morges; vers le soir du jour du jeûne, on en signale deux bandes, l'une auprès du gibet de Rolle, l'autre dans les environs de Dulivaz.

«Declairation de Monsieur le Banderet Damond.

« Je soubsigné atteste par le serment de mes charges, que le Jeudy quinsiesme de ce mois sur le soir, après les actions du Jeune qui fût celebré ce jour-là, Monseigneur le Ballif m'ayant fait appeller, je me rendis au Chasteau avec les autres Capitaines et officiers de guerre qui estoyent de mesme advertis; et là nous ayant fait entendre qu'il avoit receu advis, que les gens des Vallées du Piémont devoyent faire un gros entre le Balliage de Morges et celuy-cy pour passer en Savoie et s'en retourner en leur pays, il donna ordre sur le champ à un des Capitaines de prendre en diligence avec luy le plus grand nombre d'hommes qu'il pourroit pour se transporter auprès de la frontière du dit Balliage pour s'opposer avec vigueur au dit passage. Lesquels y estants allés, le dit Seigneur, pour estre plus prest à donner les ordres nécéssaires à tous les cas survenants fut presque toute la nuict (1) en veille, d'autres officiers et moy luy ayants tenu compagnie; et de temps en temps, selon les advis qu'on recevoit, il distribuoit ses ordres à chacun de nous aux mesmes fins, pour pourveoir à tout ce qui se présentoit. Le lendemain, (2) on continua à user de toute la diligence possible et on fit relever ceux qui avoyent esté envoyés la nuict par des autres. Et comme on aprit sur les deux heures après-midy(3) la confirmation du dessein que le gros se faisoit dans la frontière du Balliage voisin et que le nombre en estoit fort grand, et que témoignants de ne vouloir pas desister de leur dessein et de vouloir agir en gens desespérés, il ne faloit pas moins de gens pour leur opposer qu'eux n'estoyent ou à peu près, mon dit Seigneur le Ballif depecha promptement ses ordres par tout le Balliage pour faire venir la milice qui se trouva le lendemain matin (4) et qu'il envoya soubs la conduite de leurs Capitaines et officiers subalternes sur les lieux ou le gros se faisoit, mais on apprit qu'ils avoyent tous passé la nuict sur des batteaux qui leur etoyent venus».

Le Capitaine Deschamps declare en parole de vérité, que le jour du jeune 15.e d'Aoust 1689, sur les six à sept heures du soir monseigneur le Ballif m'ordonna avec quarentequatre soldats et deux sergents pour aller garder le pont de la Promenthouse, et là me poster et ne laisser passer personne qui fut armé, à peine de la vie, et en ce cas qu'il s'en trouva quelques-uns, de faire main basse dessus, en cas qu'ils voulussent faire main-forte, et là rester jusques à nouvel ordre. Ce que je fis et postay mon monde pour découvrir si le bruict qui vint tout pour un coup, que ces gens des Vallées estoyent dans le bois de chesne au nombre de 1500. Donc après avoir fait la découverte telle que l'on a

(1) Du 15 au 16, jeudi à vendredi; — (2) 16 août; — (3) du 16 août; — (4) samedi 17.

accoustumé de faire en semblable occasion, et que j'eu posé mes corps de garde avancés sur les (h) auteurs requises pour découvrir dans la pleine au delà du bois, et posé aussi mes sentinelles aux lieux nécessaires, tout estoit dans une tranquillité sans avoir aperceu pour le coup aucune personne dans le dit bois. Bien vray il y eut un homme nommé Savigny de Rolle allant à Nyon pendant la nuict avec une charrette à deux roues quérir du bled ; après l'avoir reconnu et examiné, me dit qu'il n'avait apperceu personne rière ce Balliage. Bien vray, dit-il, qu'il y avoit rière le Balliage de Morges en deux bandes, l'une auprès du gibet de Rolle, l'autre auprès de la Dulivaz, la quantité de 3 à 4 cents hommes ou environ, et comme je n'avois point d'ordre d'aller les reconnoistre rière un autre Balliage, je me tins tousiours sur mes gardes, puisque sans doute le Seig.r Ballif de Morges y avoit mis les ordres requis aussi bien que le Seig.r Ballif de Nyon les mit, et ce aussi tost les nouvelles receues. De plus encor la nuict environ la minuict, y vint deux hommes se disants estre François, l'un ayant un sabre et l'autre une simple espée. Lesquels, après les avoir examiné, je les expédiay avec deux soldats pour les mener auprès de monseigneur le Ballif, qui estoit au corps de garde sur le port de Nyon avec les soldats du Balliage, pour me secourir en cas que ces gens eussent voulu passer par force.

Quelques heures après, il en vint deux habillés de bleu, chappeau bordé, portants deux sabres, disant s'en aller à Genève et estre de la garnison. Voilà tout ce qui s'est passé pendant la nuit, gardant mon poste, et déclare comme sus est dit, promettant de le ratifier par mon serment, lors que j'en seray requis.

(Signé) J. Deschamps,

Capitaine pour le service de Leurs Ex.ces de Berne.

Une lettre adressée au bailli de Nyon depuis Rolle, le 15 Août, et signée Warnery secrétaire, raconte comment 300 Vaudois, découverts dans les broussailles au-dessous du pont d'Allamand, déclarèrent vouloir se trouver le soir même dans le bois de Nyon. Mais ils furent prévenus; en effet le bailli de Morges envoya son secrétaire, le dit sieur de Warnery, à Rolles pour avertir le châtelain de l'endroit, en même temps que les autorités de Nyon. Sur ce, l'ordre suivant est donné:

« Le Baillif de Nyon aux sieurs Commis pour l'exercice des armes de Prangins salut. Nous vous ordonnons par cestes de vous rencontrer icy demain à l'aube du jour avec tous les meilleurs soldats que pouvés avoir, fournis de bons fusils, sabres et munitions, à peine de chastiment. Donné le 15.e Aoust 1689 ».

Ce ne sont plus seulement les soldats de la petite ville de Nyon qui vont s'opposer aux fugitifs et tâcher de leur barrer le chemin, le vendredi matin, mais ceux de tous les villages environnants. Nous ne trouvons pas moins de 21 noms de hameaux où l'allarme fut donnée. Le lendemain matin, (vendredi 16) une descente générale fut organisée dans le bois qu'on craignait être trop faiblement gardé; mais il était toujours vide. Les troupes se retirèrent apparemment vers midi, croyant leur présence inutile.

×

Laissons maintenant la parole au « magnifique et trés-honoré Seigneur Ballif de Nyon ». Voici ce qu'il dit dans sa Relation:

« Le 16.e j'ai receu une lettre de Mons.r le Ballif de Morges, par laquelle il dit:

Monsieur,

De cent de ces Piémontois, que j'avois rendu prisonniers hier à Channiva, on ne m'a emmenez que 17 icy à Morges, les autres ayants désertés comme conduicts de nuict. J'ay faict lever du monde pour ce matin à Rolle, Aubonne et aux environs qui marcheront au premier ordre. Si donc vous avés faute d'eux, vous n'avés qu'à les advertir, et ils vous joindront incessamment. Je viens d'apprendre que trois batteaux ont passé de Lausanne contre Rolle assés avant dans l'eau, chargés d'armes et de vivres. Le mieux serait de les saisir dans leurs camps. En ce momant j'envoye Mons.r le major Regis pour l'exécution de mes ordres;

Je suis Monsieur

Vostre très humble et obéissant serviteur, Wilhelm Berset

Senior.

Morges, le 16 Août 1689.

Le mesme jour j'en ai receu une de Mr. le chastelain de Rolle par laquelle il me donne les avis suivants:

Monseigneur,

Mons.r le major Regis vient d'arriver icy de Morges, qui m'a ordonné de la part de Monseig.r notre Ballif de vous donner advis, qu'il est en marche avec les troupes de son balliage pour se rencontrer au bois de Nyon, sur les deux heures après midy, où doivent estre ceux des Valées du Piémont et où il espère que vostre Seig.rie se trouvera avec les troupes de vostre Balliage pour resoudre ce qu'il y aura à faire en ce facheux évènement, auquel Dieu veuille apporter quelque favorable

remède, qui ne trouble pas le repos de nostre patrie. Je présente mes très humbles respects à V. S. et suis constamment, Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur ROLAZ

A Rolle le 16e Aoust 1689. »

Ces deux dernières pièces nous montrent qu'on a peur des Vaudois; on les croit plus forts qu'ils ne le sont. A Morges et à Rolle, on pense qu'ils sont campés, comme ils l'avaient annoncé, dans le bois de Prangins ; à Nyon, au contraire, on sait que le bois est vide, et que jusqu'à ce moment, vendredi 16 août, à une heure de l'après-midi, aucun Vaudois n'y a pénétré; on ne craint pas, du reste, que les fugitifs puissent traverser le lac, puisque tous les bateaux sont sous surveillance.

Que fait Steiger? Continuons à citer le document, au point où nous l'avions laissé:

« J'ay véritablement respondu sur ceste lettre (1), que n'ayant point découvert de monde rière ma charge, que je n'en avois que peu pour empescher aux Piémontois de passer vers le Balliage de Nyon. Ayant fait réflexion cependant sur la lettre de Mons.r Rolaz qui m'a escrit que Mons.r le major Regis seroit positivement à deux heures dans le bois de chesne avec son monde, j'y ai d'abord envoyé Monsieur de Givrins (puisque ma lettre n'estoit partie qu'après une heure et demie, et qu'il falloit nécessairement, que Mons.r Regis eut marché une heure et demi, devant que de la recevoir, et estre selon cela effectivement dans le dit bois) pour s'abboucher avec le dit major et prendre les mesures justes et nécessaires pour sa conduite et la mienne. Il n'y a trouvé personne (2), comme fait foy sa relation suivante. »

Donc, d'après Steiger, son baillage et par conséquent le bois de Prangins, qui avait été bien gardé la nuit avant, ne cache aucun Vaudois. La nouvelle a été portée à Rolle, et Regis qui a attendu dans cette dernière localité l'avis de Nyon, n'a pas poursuivi sa route, comme on va le voir.

Cependant Steiger, inquiet en entendant les bruits qui courent, envoie, le vendredi 16 Août, «environ une heure après midi», notez-le bien, ce n'est pas trop de le repéter encore une fois, le châtelain de Nyon, Mr. de Givrins pour visiter le bois évacué tantôt par ses soldats.

(1) la lettre de Rolaz qui est partie de Rolle le Vendredi 16 Août, vers 11 heures du matin, et est arrivée à Nyon, à une heure de l'après-midi du même jour; — (2) c'est-à-dire, comme le dit le document ci-dessous: ni le major Regis ni aucun soldat venant de Rolle.

Nous arrivons au point brûlant, à la preuve irréfutable que nous annoncions.

Monsieur de Givrins trouve les Vaudois dans le bois !

Voici son rapport, qui est trop important pour que nous en omettions une seule ligne :

« Je soubsigné lieutenant ballival et Chastelain de Nyon déclare par ces présentes et *par serment* [c'est nous qui soulignons], que notre magnifique et tres honnoré Seigneur Ballif ayant eu quelque notice et soubscons que les gens des Valées de Luserne et circonvoisins devoyent s'attrouper entre les Balliages de Morges et de Nyon, et de là passer le lac en intention d'aller dans leur lieu d'origine, il y envoya incessamment le plus de monde qu'il peut ramasser icy dans la ville, avec un Capitaine et quelques officiers subalternes, environ les neuf heures du soir, du jour du Jeune dernier passé, afin d'en faire la découverte; mais n'ayants trouvé personne, ils s'y postèrent et y restèrent jusques environ les huict heures du matin, qu'ils furent relevé par des autres establis en leur place. Après quoy luy fut adressé une lettre de Rolle qu'il receu (t) environ une heure après midy (1), par laquelle on luy marquoit expressement, que les dits Lusernois estoyant dans le bois de Nyon, et que Mr. le Major Regis estoit envoyé dès le Balliage de Morges avec les troupes d'iceluy, à celle fin de rémedier à ceste sortie, selon que l'exigence du fait et du temps le pourroit permettre, et qu'il prioit nostre dit Seig.r le Baillif de s'y trouver précisement avec les gens de son balliage à deux heures. Il auroit pleu à sa d (ite) Seig.rie en attendant qu'il eut pourveu à d'autres affaires, de me commander d'y aller incessamment à celle fin de scavoir comme le tout y alloit, m'aboucher avec le dit S.r Regis et prendre les résolutions requises. Mais quoyque j'y eusse trouvé environ sept cents des dits Lusernois en trois gros(s)es troupes, et qu'il en arriva de moment à autre, mesme tout d'un coup, pendant que j'y estois, une trouppe d'environ cent, le dit Sr. Regis ne parut point ni aucune personne de Morges, de sorte qu'après avoir quelque peu patienté — et leur aurois au long représenté la témérité de leur entreprise, tant à l'esgard des risques auxquelles ils s'exposoyent, et particulièrement en ce qu'ils s'attiroyent l'indignation de L.rs Ex.ces qui les avoyent si charitablement tous tirés des prisons, où ils etoyent, protegé et entretenu jusques alors, et qu'ils scavoyent quels estoyent les engagements de L.rs Ex.ces pour cest effet, et que d'autres fois ils avoyent desja voulu entreprendre de semblable chose, auxquelles on n'avoit voulu consentir, qu'on ne le feroit pas mieux à présent; adjoustant qu'ils feroient bien de retourner

(1) Le 16 Août.

sur leurs pas et de ne plus penser à telle entreprise, ils me dirent qu'ils scavoyent les obligations, qu'ils avoyent à L.rs Ex.ces et qu'ils leur fachoit de leur estre si fort en charge, et qu'ils n'estoyent par la grace de Dieu ni larrons, ni brigands, ni felons, ni rebelles envers Son Altesse de Savoye, ils croyoient qu'ils ne pouvoient estre blasmé, s'ils tachoyent de retourner dans les héritages de leurs pères, d'autant plus que Sa d.te Altesse n'avoit pas tenu ce qu'il avoit promis, en retenant encor leurs ministres et beaucoup de leurs enfants, lesquels on instruisoit dans la Religion R:; qu'ils esperoyent que Dieu béniroit leur dessein, puisqu'ils n'estoyent que pour replanter l'Evangile dans ces lieux, d'où ils croyent estre bannis injustement, qu'ils ne vouloyent faire aucune violence en Savoye, et qu'il y avoit desja 300 hommes passés dans un petit bois près de Narni, lequel ils me montrerent. Et comme je continuais à leur dire, que l'on ne les laisseroit point passer, ils me dirent qu'au nom de Dieu on ne les desesperassent pas et qu'on ne les obligea pas de faire ce qu'ils ne voudroyent pas faire. Je m'en retournay auprès de mon dit Seig.r le Ballif pour luy faire relation du tout; après cependant avoir ordonné à ceux qui y estoyent du dit Nyon, en nombre d'environ quatre-vingt hommes, de faire leur devoir et empescher la sortie, le dit Seig.r Ballif ayant considéré que si peu de gens ne pouvoyent suffire à ceste détention, envoya des gens à l'instant par tout le balliage, afin de faire descendre tous les bons hommes qui pouvoyent y estre pour joindre les d.ts de Morges, l'arrivée desquels il croyoit infaillible; mais ayant veu que son attente estoit inutile, il creut qu'il falloit se servir de ceux qui estoyent soubmis à son office, et pour ce auroit envoyé d'autres pressants ordres, autant qu'il luy est resté de temps; auxquels ayant esté obéi, ils se seroyent tous acheminés chascun soubs son enseigne au lieu où estoyent du devant les dits Lusernois, qui se trouvèrent tous partis, Sa dite Seig.rie avant commandé à tous les Capitaines, et particulièrement à moy qui avois l'inspection sur tous, si les avions trouvé, de leur faire mettre bas les armes, ou de gré ou par force et en suitte les saisir. Nous estant au surplus informé de la manière qu'ils estoyent passés, l'on nous dit qu'ils estoyent passés sur treize batteaux. Pour foy et tesmoignage de quoy ay scellé et signé les présentes le 19.me Aoust 1689. (Signé) De Givrins.»

×

D'autres documents nous prouvent que le magistrat de Nyon, se sentant trop faible pour s'opposer, avec les 80 hommes armés qu'il avait sous la main, aux 800 Vaudois que son messager avait trouvés, qui étaient comme sortis tout-à-coup de terre, et dont le nombre augmentait rapidement, convoqua en toute hâte,

à Nyon, toutes les troupes du Baillage. Mais le rassemblement ne put se faire que le lendemain matin, samedi 17 août, et quand on vint au bois, *le nid était vide.*

Après cela il nous semble qu'il n'y a plus aucun doute: les Vaudois sont partis de la plage de Prangins le soir du vendredi 16 août (julien) 1689.

Ainsi la date de l'arrivée à Balsille, 11 jours après, soit le 27 août 1689, est exacte.

David Peyrot.

Ordre donné par Jacques d'Achaïe

d'arrêter plusieurs hérétiques du Val Luserne.

Les *Memorie historiche* de Marc'Aurelio Rorengo (1), où abondent les inexactitudes et les appréciations fausses, ont pourtant une certaine valeur comme recueil de documents relatifs à l'histoire des Vaudois, et un grand nombre de faits qui s'y rapportent nous seraient inconnus s'ils n'avaient été conservés soigneusement par ce prieur de Luserne, si haineux et si dépourvu de dignité dans ses polémiques. Ainsi il est le seul parmi nos anciens historiens qui mentionne un ordre donné, en l'an 1354 par Jacques prince d'Achaïe, à quelques seigneurs de Luserne, d'arrêter plusieurs hérétiques, sans doute vaudois, qui se trouvaient dans cette Vallée (2) Il paraît que l'original de cet ordre se trouvait au temps de l'auteur dans les archives du Château de Chambéry(3) et nous ne savons s'il y est encore actuellement; quant à la copie que nous publions ici, il nous a été possible de la découvrir parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi à Turin (4)

(1) Memorie Historiche dell'introduttione dell'Heresie nelle Valli di Lucerna. Marchesato di Saluzzo et altre di Piemonte. In Torino per gli H. H. di Gio. Domenico Tarino, 1649.

(2) Op. cit. pag. 17. « Con tal ordine, y est-il dit, vien comandato a Balangero Rorrengo, et a Vueto suo nepote ambi signori della Torre miei Progenitori, et altri Signori di Lucerna, di far carcerar molti che si erano scoperti della Setta Valdese nella Valle di Lucerna, et altre vicine » — Quant à Jacques, fils de Philippe d'Achaïe, il domina sur une partie du Piemont de l'an 1334 à 1366, et fut le père des deux derniers princes de cette branche cadette de la maison de Savoie, qui s'éteignit en l'an 1418.

(3) Ibid. « tal ordine si legge ne registri del Nassaporo, nell'Archiuio del Castello di Chiamberi ».

(4) Raccolta di Documenti Patrii, M. S. secolo XIV, t. 60, n° 80.

grâce à l'obligeance de M. le commandeur Vincenzo Promis, enlevé si subitement il y a quelques mois à l'estime et à l'admiration de tous ceux qui l'ont connu. — L'ordre ci-après, donné sur la demande de Ruffino de Gentilibus, inquisiteur général du Piémont, doit se composer de trois parties bien distinctes. La première est celle où Jacques d'Achaïe charge Bérenger et Huet de Luserne d'arrêter trois hérétiques. La seconde paraît n'être qu'un résumé de quatre actes différents où il était ordonné à plusieurs membres de la même famille d'arrêter dix autres hérétiques, sans compter un certain Guillaumin Caffet déjà alors retenu en prison. Parmi les noms de famille, dont quelques uns ont été probablement altérés par le copiste, on en trouve qui appartiennent aux principales paroisses du Val Luserne; les uns tels que Ginosio ou Gignoso, se rencontrent dans nos vieux historiens, d'autres ont laissé des traces dans des localités de Bobi (le Puy), de la Tour (Chio Rivet), et d'Angrogne (les Bruyères); d'autres enfin tels que les Armand et les Favatier, existent encore aujourd'hui. Dans cette liste, la première qui nous soit parvenue au sujet des Vaudois du Piémont, le sexe faible est représenté par cette «pulchra Alaxia», dont nous ignorons le nom de famille; quant au prénom, il était assez commun à cette époque. Enfin la troisième partie doit comprendre la consignation de Guillaumin Caffet, arrêté par Jacques de Luserne, entre les mains de l'inquisiteur Ruffinus de Gentilibus. Nous ne savons pas si les seigneurs de Luserne parvinrent à se saisir des autres hérétiques; le silence de ce document à cet égard pourrait même faire supposer que leur mission ait été infructueuse. Sous ce rapport comme sous tant d'autres, les Archives de l'Archevêché de Turin nous fourniraient peut-être des détails intéressants, d'autant plus que d'après une note que nous reproduisons ci-après, il s'y trouverait, en date du 7 Mai 1351, des papiers concernant les rapports entre l'inquisiteur Pierre de Ruffia et quelques Seigneurs de Luserne.

Et maintenant voici le texte latin que nous avons fait suivre d'une version française aussi littérale que possible.

Jacobus princeps Achayae dominis Lucernae proecipit ut quosdam haereticos capiant.

Anno Domini MCCCLIV Indictione VII die XV mensis Iunii in Castro Pinayrolii, praesentibus nobilibus Dnis Francisco Dno Macelli milite Castellano, Angelesio de Pedemonte Iudice Pinayrolii

Iacobo de Gilis, Anthonio Durnaxio et Petro Rolio Iuris peritis testibus ad haec vocatis et rogatis. Illustris et Magnificus vir D. Iacobus de Sabaudia Princeps Achayae ad instanciam et postulationem religiosi viri Fratris Ruffini de Gentilibus Inquisitoris hereticae pravitatis, instantis, postulantis et requirentis jubsit, et praecepit nob. Belengerio ex Dnis Lucernae ibidem praesenti, et audienti, quatenus ipse Belengerius et Huetus eius nepos Condominus dicti loci infra X dies proxime venturos inchoandos die crastina XVI^a intrantis mensis Iunii, ita quod executionem infrascriptam inchoent facere die martis XVII^a intrantis mensis Iunii proxima de nocte et non ante sub pena D florenorum auri Camerae ipsius Dni Principis applicanda, arrestent et personaliter capiant, et captos sub fida custodia fideliter custodiant Peronetum de Castellano et Martinum Rivetum vel aliquem ex fratribus ipsius, Martinum de Armandis de Taglereto suspectos de fide, donec ab ipso Dno Principe aliud receperint in mandatis. Et quod praedictus Dominus Belengerius sub vinculo Juramenti fidelitatis secrete penes se teneat, nemini revelet, nisi dumtaxat Hueto praedicto prius ab eodem corporali recepto et habito iuramento, quod praedicta nemini revelabit, praecipiens idem D. Princeps de praedictis per infrascriptum notarium fieri publicum instrumentum.

Aliud praeceptum nob. Iacobo filio quond. D. Aymoneti de Lucerna, quatenus ipse et Huetus eius frater arrestent ultra Guillelminum Caffetum, quem nunc carceratum tenent, Bartholomeum Ginosium et Falconetum filium quond. Iohannoni de Podio, sive patrem eius, seu oncium (sic) filium suspectos de fide.

Aliud praeceptum factum Beneytino filio Antii (sic) Dni Bertolini ex Dominis Lucernae, quatenus arrestent Petitum seu Paronem Iohannem, et Girardum Rivetum de Lucerna suspectos de fide.

Aliud praeceptum factum Gullielmo et Iohanni fratribus filiis quond. Bonifacii ex Dnis Lucernae quatenus arrestent Franciscum Iustinum, Henrietum Brueriam de Angronia, et Henricum Oddonarium de Rorata suspectos de fide.

Aliud praeceptum factum Antonio filio quond. Iohannoni de Sordello ex Dnis Lucernae quatenus arrestent pulchram Alaxiam, Petrum Aguitam et Franciscum Favaterium, qui dicitur homo, suspectos de fide.

Praesentatio Guillelmini Caffeti

.Anno Domini ut supra die II mensis Julii in Castro Pinayrolii presentibus quibus supra et Andrea Payt Iuris perito Iacobus filius qd. Domini Aymoneti de Lucerna praesentavit, et consignavit intus Castrum Pinayrolii et in forciam ipsius Castri religioso viro Fratri Ruffino de Gentilibus Inquisitori haereticae pravitatis Guillelminum Caffetum, quem idem Iacobus de mandato et præcepto ipsius Dni Inquisitoris, et ad ipsius instanciam personaliter ceperat, et captum detinebat praecipiendo (sic).

In formulario 8 Tabul. Archiepisc. fol. 45 extat titulus Chartae Fratris Petri Ruffie Inquisitoris haereticae pravitatis Taur. et nobilium Thomayni et Iacobi filiorum quondam Domini Aymoneti ex Dominis Lucernae 7 Maii 1351.

Collatum cum exemplo cl. Jos. Xav. Nasii manu descripto ex protocollo Micheletti Nasii prioris (sic) 1354, n. 28 fol. 4, in tabulario camerae national (is). (1)

Jaques, prince d'Achaïe, ordonne aux Seigneurs de Luserne d'arrêter quelques hérétiques.

En l'an du Seigneur 1354, en la septième indiction, le quinzième jour du mois de Juin, dans le Château de Pignerol, en la présence des nobles Seigneurs François Seigneur de Macel, chevalier, Châtelain, Angelesio de Piémont, Juge de Pignerol, Jacques de Gilles, Antoine Durnaxio et Pierre Rolio jurisconsultes, témoins expressément convoqués et mandés, l'Illustre et Magnifique Seigneur Jacques de Savoie, Prince d'Achaïe sur l'instance et la demande de Frère Ruffino de Gentilibus Inquisiteur de l'hérétique perversité, a ordonné et ordonne au noble Bérenger Seigneur de Luserne ici présent et entendant, de devoir lui Bérenger et Huet son neveu Seigneurs du dit lieu, d'ici à dix jours en commençant avec le jour de demain 16e du mois de Juin, de manière à ce qu'ils commencent à exécuter l'ordre ci-après la nuit du mardi 17 Juin et non pas avant sous peine (d'une amende) de 500 florins d'or à donner à la Chambre dudit Seigneur Prince, arrêter et prendre personnellement et tenir sous bonne garde dès

(1) Pour la publication de ce document nous avons conservé scrupuleusement l'orthographe, en partie moderne, qu'a cru devoir adopter le copiste.

qu'ils les auront arrêtés, Péronet de Castellano et Martin Rivet ou l'un de ses frères, Martin des Armands du Taillaret, suspects quant à leur foi. Et que le susdit Seigneur Bérenger sous le lien du serment de fidélité garde la chose secrète, ne la révèle à personne, si ce n'est au susdit Huet, après avoir reçu et eu de lui le serment de ne révéler à personne les choses susdites. Le même Seigneur Prince ordonne que des choses susdites l'on fasse un acte public par le moyen du notaire soussigné.

Autre ordre au noble Jacques fils de feu Aymonet Seigneur de Luserne d'avoir lui et son frère Huet à arrêter, outre Guillaumin Caffet qu'ils tiennent présentement emprisonné, Barthélemi Ginosio et Falconet fils de feu Jeannon du Puy, ou son père, ou «oncium» (sic) son fils suspects quant à leur foi.

Autre ordre donné à Beneytino fils..... de Bertolino Seigneur de Luserne, d'arrêter Petit ou Paron, Jean et Girard Rivet de Luserne suspects quant à leur foi.

Autre ordre donné à Guillaume et Jean frères, fils de feu Boniface Seigneur de Luserne, d'arrêter François Justin, Henri Brueria d'Angrogne et Henrit Oddonaire de Rorà, suspects quant à leur foi.

Autre ordre donné à Antoine, fils de feu Jeannon de Sordello Seigneur de Luserne d'arrêter la belle Alaïs, Pierre Aguitam (?) et François Favatier, surnommé l'homme, suspects quant à leur foi.

Présentation de Guillaumin Caffet.

En l'an du Seigneur vu plus haut, le second jour du mois de Juillet, dans le Château de Pignerol, en la présence des témoins ci-dessus et d'André Payt jurisconsulte, Jacques fils de feu Aymonet, Seigneur de Luserne, a présenté et consigné dans le Château de Pignerol, et dans la juridiction (1) dudit Château, à Frère Ruffino de Gentilibus, Inquisiteur de l'hérétique perversité, Guillaumin Caffet, que lui Jacques avait arrêté personnellement en vertu du mandat et de l'ordre du Seigneur Inquisiteur lui-même, et qu'il retenait prisonnier.

(1) Le mot «forcia» n'appartient pas au latin classique et nous avons cru pouvoir le traduire par «juridiction» sans être cependant bien sûr d'avoir deviné juste. Voici l'interprétation qu'en donne Ducange dans son *Glossarium mediae et infimae latinitatis* : «Idem, si bene conjecto, quod ius mansionis, cum scilicet domini vel eorum missi aliquo divertebant ad justitias faciendas.»

Dans le formulaire 8 des Tables Archiépiscopales, feuille 45, l'on trouve le titre d'un acte fait entre frère Pierre de Ruffia, Inquisiteur de l'hérétique perversité, de Turin, et les nobles Thomas et Jacques, fils de feu Aymonet seigneur de Luserne, sous la date du 7 Mai 1351.

P. Rivoire.

LETTRE DE BUSCA

(Ides d'avril 1559).

La lettre que nous publions ici nous a été communiquée par Mr. le doct. phil. A. Heidenhain de Berlin. Datée de Busca, elle fut envoyée par les Eglises Evangéliques, des Vallées Vaudoises et de la plaine du Piémont, aux Princes protestants de l'Allemagne, dont quelques-uns se trouvaient à la diète d'Augsbourg. Le landgrave de Hesse, Philippe-Le-Magnanime, n'y était pas en personne. Aussi ses représentants firent-ils copier cette lettre,— suivant en cela la raccommandation que les Vaudois y avaient faite, — et l'apportèrent à leur prince. Cette copie se trouve parmi les Actes de la diète de l'an 1559, dans les Archives d'Etat, à Marbourg. C'est là que Mr. Heidenhain l'a découverte, et l'a fait transcrire à notre intention, en conservant scrupuleusement les fautes assez nombreuses d'orthographe, que nous avons mises entre parenthèses, tandis que nous avons mis en lettres italiques les mots que l'on peut supposer avoir été dans l'original. C'est dire que le copiste d'Augsbourg était peu versé dans la connaissance du latin. Sous le texte, nous plaçons une traduction libre, dans la supposition qu'elle suffise à ceux qui ne croient pas devoir recourir au texte même.

Cette épître nous intéresse à bien des égards:

La ville où elle a été rédigée; la personne qui l'a écrite au nom des Eglises; les hauts-personnages auxquels elle est adressée; le but de la lettre; les noms des villes et autres localités du Piémont où l'Evangile avait un si grand nombre de confesseurs à cette époque,..... en voilà assez pour nous engager à la faire paraître dans notre modeste Bulletin.

Illustrissimis dominis Germaniae Principibus, et ecclesiarum fidelium ministris, omnes **(annos) Pedemontanae ecclesiae et ministri fideles in domino.** S. P. D.

Anno a natali Domini nostrj Jesu Christj 1559. Theobaldus Wilhelmus Mombelgardensis dispensator (1), D. Henrici Baronis, D. Merspergii et *Belfortis?* (Belfoetis) Centurionis Germani pro Rege Gallorum (2) singulare pietatis Studium diligentiam et operam erga nos, nostrasque Ecclesias *omnium* (enim) ipsius Germaniae fidelium principum, et Petrj Tossanj ac Heraldi ministrorum Verbi Dei summa doctrina ac pietate praeditorum Civitatis Mombelgardii nobis retulit.

Qui quidem iam dicti Principes, nimirum Illustrissimus Dux Saxoniae (3), Excellentissimus Dux Wirtembergensis, Comes Land-

---

Aux Très-illustres Princes seigneurs d'Allemagne et aux ministres des Eglises fidèles, toutes les églises et tous les ministres du Piémont, fidèles dans le Seigneur, envoient leurs salutations respectueuses.

L'an mil-cinq-cent-cinquante-neuf de la naissance de notre Seigneur Jésus Christ. Thibaut Guillaume de Montbéliard, maître d'hôtel (1), nous a fait connaitre le grand zèle et l'affectueuse sollicitude dont ont fait preuve, envers nous et nos Eglises, les sieurs Henri baron, Mersperg et Beaufort, capitaine(s) allemand(s) au service du Roi de France (2), et tous les princes fidèles de l'Allemagne, ainsi que Pierre Tossanus et Hérald, ministres de la Parole de Dieu, hommes de grand savoir et de grande piété de la ville de Montbéliard.

Ces Princes, savoir le Très-Illustre Duc de Saxe (3), le Très-

---

(1) Nous traduisons par maître d'hôtel (major domûs; dispositor regiae domus; qui in palatiis regum et principum œconomus dictus) le mot *dispensator* qui, dans Cicéron et d'autres auteurs classiques, équivaut à *trésorier, caissier, administrateur, économe*, Voy. **Du Cange**, glossarium med. et inf. latinitatis, tome II, p. 881.

(2) Henri II hérita de François I son père la haine contre les Luthériens; cependant les nécessités de sa politique le poussèrent souvent à leur faire la cour! C'est ainsi que tandis qu'il brûlait les Réformés à Paris, il avait quantité de protestants Allemands sous ses drapeaux; il leur confiait de hautes charges, et avait, à cause d'eux, certains égards pour les Vaudois.

(3) Auguste I, fils du duc Henri *le pieux*, duc et électeur de Saxe, frère de Maurice de la branche Albertine, régna de 1553 à 1586. Sous lui, la Saxe devint un Etat modèle parmi les Etats de l'Empire.

gravius (2), Comes Georgius Mombelgardensis Comitatus (3), Et alij plurimj Illustrissimj principes, quorum nomina ignoramus accepta legatione D. Bernensium ac Geneuensium (4) per pios et doctos Viros Pharellum Petrum Viretum et Theodorum Bezam legatos pro Causa Religionis Christianae Ecclesiarum fidelium, Vallis Angroniae, Lucernae, Sanctj Martinj Perusiae Pratj Gelatj et aliarum in Pedemontio Vallium, Christum pure profitentium statim legatos singulj suos *proprijs* (proprys) sumptibus ad Henricum Galliae Re-

---

Excellent duc de Wurtemberg (1), le comte Landgrave (2), le comte Georges du comté de Montbéliard (3) et plusieurs autres Très-Illustres princes, desquels nous ignorons les noms, après avoir fait bon accueil à l'ambassade des seigneurs de Berne et de Genève (4), représentée par les pieux et doctes délégués Farel, Pierre Viret et Théodore de Bèze, pour la cause de la religion chrétienne des Eglises fidèles de la Vallée d'Angrogne, de Luzerne, de S. Martin, de Pérouse, de Pragelat et d'autres Vallées

---

(1) Christophe, *le pacifique*, fils d'Ulrich VI, gouverneur du comté de Montbéliard en 1544, duc de Wurtemberg de 1550 à 1568, sut par sa prudence et sa fermeté tenir tête à l'Autriche et à la réaction catholique, et profitant des années de paix, il donna à son pays l'organisation politique et religieuse qui subsista jusqu'à ces derniers temps. Aidé par Jean Brenz, il y établit entièrement la Réforme.

(2) Philippe I, *le magnanime*, fils de Guillaume II, succéda à son père en 1509, à l'âge de 5 ans; embrassa le luthéranisme en 1526; signa en 1530 *la confession d'Augsbourg*; joua un grand rôle dans la guerre des paysans, de même que dans l'établissement de la Réforme et dans les luttes de la ligue de Smalkalde. Vaincu par Charles-Quint en 1547, il fut 4 ans prisonnier de ce prince, et mourut en 1567.

(3) Georges, frère d'Ulric VI, né en 1498, comte de Montbéliard en 1526, gendre de Philippe landgr. de Hesse en 1555, mort en 1558. Frédéric son fils (1557-1608) lui succéda comme comte de Montbéliard en 1558, et devint duc de Wurtemberg en 1593. Le comté de Montbéliard (all. Mömpelgard) faisait partie de l'empire d'Allemagne; il était devenu une propriété de la maison ducale de Wurtemberg par le mariage (1417, Bouillet dit 1397) de Henriette, fille héritière du comte Etienne (Bouillet dit Henri de Montbéliard, Seigneur de Marnay), de Montfaucon, avec Eberhard (1388-1419), VI.e comte de Wurtemberg (1417-1419), et fut pendant 400 ans un apanage de la maison de Wurtemberg.

(4) Ruchat, Hist. de la Réformation de la Suisse, t. VI. p. 195: (à la suite de l'ordre fulminant qu'Henri II roi de France fit publier le 27 nov. 1556 à Turin contre les Vaudois d'Angrogne, de Latour, de Bobi, etc.), «Farel et Bèze à la prière de ces Eglises (des Vallées) » coururent à Berne, à Zurich, à Bâle et à Schaffhouse, dans le mois d'avril 1557, pour sol- » liciter ces cantons à intercéder auprès du roi de France en faveur de ces pauvres gens. » Leurs sollicitations furent écoutées et ces 4 cantons, assemblés à Arau dans le mois de » mai envoyèrent une ambassade à Henri pour le prier de révoquer ce cruel arrêt.... L'am- » bassade fut écoutée favorablement, et l'arrêt donné contre les Vaudois fut suspendu.» Voy. aussi Gilles, Hist. eccl. des Egl. Vaud., Pignerol 1881, t. I. p. 115; Monastier, Hist. de l'Egl. Vaud. I, p. 232; Th. de Bèze, Hist. ecel. des Egl. réf., I. p. 87; Crespin, Hist. des martyrs, feuillet 534 *b*.

gem solummodo dictarum Ecclesiarum gratiae miserunt (1), ipsum quantum apud se gratia valebant rogantes: Ut non permittere(n)t Ecclesias iam dictarum vallium ob verbum Dej persequi: Sed sineret eas quietas et in pace donec per generale Concilium (2) inter Christianos aliter fuerit statutum. Quod vt accepimus, missis celeriter *Vestris* (Vris) ad Regem legatis tacito solum consensu (3) obtinuistis. Unde maximus fructus Verbi Dej mirabileque *Ecclesiarum* (Ecclesiarium) Christj incrementum est consecutum.

---

du Piémont, qui confessent Christ en pureté, envoyèrent(1) aussitôt chacun, à leurs frais, leurs députés à Henri Roi de France, uniquement dans l'intérêt des dites Eglises, le priant, pour autant qu'ils avaient de crédit auprès de lui, de ne pas permettre que les Eglises des Vallées, ci-dessus nommées, fussent persécutées à cause de la parole de Dieu; mais de les laisser en paix jusqu'à ce qu'il en eût été établi autrement par un concile général des Chrétiens (2). C'est ce que, comme nous l'avons appris, ayant promptement envoyé vos ambassadeurs au roi, vous avez obtenu au moins par un consentement tacite (3). Il en est résulté un très-grand avantage pour la Parole de Dieu et un admirable développement des Eglises de Christ.

---

(1) Tandis que nos historiens font à peine mention de l'intervention des princes allemands en faveur des Vaudois en 1557, l'on trouve d'amples informations dans le *Corpus Reformatorum*, Opera Calvini, ed. Baum, Cunitz, Reuss: p. e. aux n. 2621, 2622, 2626, 2628, 2629, 2630, 2637, 2639, 2646 et 2647 du vol. 17, et aux p. 663 et 664 du volume 18. — Voir en outre **Heppe**, « Gesch. des deutschen protestantismus in den J. 1555-1581», Marburg, 1852; vol. I, 231; — et **Baum**, « Theod. Beza nach handschriftl. Quellen dargestellt », (Leipzig, 1843). vol. I, 340, — **Ruchat**, ib.: « Mais quelque temps après,..... la persécution recommença avec plus de rigueur que jamais » en France « et les 4 cantons réformés, sollicités de nouveau par Farel, Budé et Bèze envoyés de Genève, décernèrent une nouvelle ambassade au roi... » « Les sollicitations de ces cantons auprès d'Henri furent appuyées par des lettres de l'Electeur palatin, qui lui demandait aussi la même chose. Ainsi le roi les écouta. Il venait d'être battu par les Espagnols près de S.t Quentin; il voyait qu'il avait besoin du secours des étrangers; il ne jugea donc pas qu'il fût de la prudence de les aigrir »; — **Gilles**, I, 100, 115; — **Monastier**, I, 232; — **Crespin**, ib. f. 534 *b*; — **Bèze**, I, 87

(2) Les Vaudois expriment deux fois dans cette lettre le désir que toute question religieuse soit résolue par un concile général, persuadés que dans une telle Assemblée la Parole de Dieu serait l'unique base de toute discussion. — Voy. aussi **Gilles**, ib. I, 127-128, etc, etc.

(3) **Crespin**, ib. f. 534 *b*: «quelques princes d'Allemagne envoyerent ambassadeurs en France pour prier le Roy d'avoir pitié des poures Eglises qui estoyent en ces Vallées de Piemont. On n'a pas seu pour certain quelle réponse ils eurent. Tant y a que depuis ce temps-là, a l'espace d'environ trois ans le peuple demeura en grande paix quant aux gens du Roy, qui ne les tourmentoyent plus comme auparavant ».

Pro quo summo Vestro erga nos beneficio omnibus Vobis inclytae Germaniae principibus et Christianis ecclesijs immortales gratias agimus et habemus semperque habebimus. Ac inprimis Ecclesiae dictarum Vallium Et quoniam tantum tamque singulare et gratuitum beneficium referre non possumus Deum Optimum Maximum rogamus, ut vobis omnibus cumulate referat. Vestra enim opera precibus *singulari* (singulare) Dei dono publice praedicandi Verbum dei libertas post Vestras ad Regem legationes sine metu ac periculo in Vallibus nobis Confirmata est. Et quoniam non dubitamus, quin mirabili sanctarum Ecclesiarum hujus Regionis incremento, inuictaque sanctorum Martyrum Constanstia pro *Vestra* (Vra) pietate Christiana singularique erga nos Charitatis vinculo quo per verbum dei mutuo vobiscum deuincti sumus maxima laetitia afficiamini: Ad VOS de nostrae regionis Pedemontanae Ecclesiis Christi pauca scribere statuimus. Itaque in vallibus prouinciae Pedemontanae, ac in montibus, in quibus pure absque timore adversariorum Christj, sacrum seruatoris nostri Evangelium reiectis et abolitis omnibus prophanis Papistarum traditionibus et Blasphemiis praedicatur, publicae preces fiunt, et sacramenta iuxta Christj et Apostolorum institutionem adminis-

---

Pour ce très-grand bienfait de votre part envers nous, nous vous remercions infiniment Vous tous les princes, Vous toutes les Eglises chrétiennes de l'illustre Allemagne, comme nous Vous en remercierons toujours, nous surtout Eglises des Vallées. Et comme nous ne pouvons pas Vous rendre la pareille pour un bienfait si grand, nous prions le Dieu Tout-Puissant qu'Il vous en récompense au centuple (abondamment). Car par votre intervention et vos prières et par une grâce spéciale de Dieu, à la suite de vos ambassades auprès du Roi, la liberté de prêcher publiquement et sans crainte, ni péril, la Parole de Dieu, au sein des Vallées, nous a été confirmée. Et comme nous ne doutons pas, que, vu votre piété chrétienne et les liens de votre amour pour nous, liens qui nous unissent aussi à Vous par la Parole de Dieu, vous ne vouliez vous réjouir extrêmement de l'accroissement admirable des saintes Eglises de cette contrée et de la constance inébranlable des saints martyrs, nous avons résolu de vous écrire quelques lignes touchant les Eglises de Christ qui se trouvent dans notre contrée de Piémont.

Dans les Vallées de la province de Piémont, et dans les montagnes, où le saint Evangile de notre Sauveur est prêché

trantur, sunt Ecclesiae Vallis Comitatus **Lucernae**, Vallis **Angroniae**, Vallis **Santj Martinj**, Vallis **Perusiae** et **Prati Gelatj**, et in Marchio natu **Saluciarum** sunt etiam duae Ecclesiae Christianae in montibus vbi dicitur **Pratum Guilielmj Bioletum et Botonetum** (1). In quibus quidem Vallibus sunt Triginta Ministri Ecclesiarum dei palam absque hostium Christj terrore sine Ullo fuco verbum Dej praedicantes et Caetera in Christj Ecclesia necessaria administrantes, Ubj sunt animarum fidelium circiter quadraginta millia: In planicie autem est etiam magnus fidelium numerus:

Quandoquidem nullum est in hac Regione oppidum, nulla propemodum Ciuitas (2), in qua non sit aliqua Christj Ecclesia, aut occulta aut manifesta, quae si non possunt habere ministros, saltem orant, Et qui ex ijs norunt litteras et Sapientiores sunt, legunt sacras scripturas in priuatis *aedibus* (redibus).

Nam **Thaurinj** magna est Christj Ecclesia, vbi occultus minister in domibus priuatis fidelibus Verbum diuinum concionatur, et

---

dans sa pureté, sans crainte des adversaires de Christ, et où toutes les traditions profanes et les blasphèmes des Papistes ont été rejetés et abolis, où l'on tient des cultes publics et où les Sacrements sont administrés selon l'institution de Christ et des Apôtres, il y a les Eglises de la Vallée du comté de **Luserne**, de la Vallée d'**Angrogne**, du Val **S.t Martin**, du Val **Pérouse** et de **Pragelat**; il y a aussi deux Eglises Chrétiennes dans le Marquisat de **Saluces**, dans les montagnes, dans les localités appelées **Pra willielm, Biolet** et **Botonet** (1). Il y a, dans ces Vallées, **trente ministres** des Eglises de Dieu, lesquels prêchent la Parole de Dieu, ouvertement, sans crainte des ennemis de Christ et sans aucune dissimulation, et accomplissent toutes les autres fonctions de l'Eglise de Christ. Il y a là environ **quarante mille** (40.000) âmes fidèles. La plaine compte aussi un grand nombre de fidèles.

Il n'y a pas de ville dans cette contrée, il n'y a presque pas de lieu (2) où ne se trouve une Eglise de Christ, cachée ou publique; et quand ces Eglises ne peuvent avoir de ministres, elles ne laissent pas pour cela que de prier; ceux d'entre eux qui savent lire et qui ont quelque instruction, lisent les saintes Ecritures dans les maisons particulières. Il y a en effet à **Turin** une grande Eglise de Christ, où un ministre prêche

(1) **Gilles**, I. 27; ...ès vallons nommez Pravillelm, Biolets et Bietoné.

(2) **Gilles**, I, 81, 83, 89, 90, 129.

docet, ac Jesu Sacramenta administrat, In qua quidem Ciuitate *sunt* (sund) multj fideles ex primatibus et nobilibus, plures etiam ex Senatoribus, Jurisperitis et medicis, nec ipsi praesides haec ignorant. Sed Pontium Pilatum sequentes metu amittendarum opum et dignitatum Justos saepe et Sanctos Dej igni condemnant, Nam cum haec vrbs sit huius Regionis Metropolis et Caput, Sedesque Archiepiscopalis fere singulis post initium Sanctarum Ecclesiarum Annis aliqui pro Christj nomine in hac mortem *constanter* (constantur) oppetunt.

Nam Anno 1556 Leonardus **Sartorius** Cheriensis(1), nobilis. Vir doctus et senex hyemis tempore grauissimis compedibus oppressus, Vj ipsius frigoris in Carcere pie obdormuit in Domino.

Anno 1557 Quidam Bibliopola illiteratus nomine **Bartolomeus** (2)

---

secrètement de maison en maison, enseigne aux fidèles la Parole de Dieu, et administre les Sacrements de Jésus. Dans cette ville un grand nombre de fidèles appartiennent aux premières familles de la bourgeoisie et à la noblesse. Il s'en trouve même plusieurs parmi les sénateurs, les jurisconsultes et les médecins, et les magistrats eux-mêmes ne l'ignorent pas. Mais, à l'exemple de Ponce Pilate, crainte de perdre leurs biens et leurs charges, ils condamnent souvent au bûcher les Justes et les Saints de Dieu. Car, cette ville étant la métropole et le chef-lieu de la contrée et le siège de l'Archevêché, presque chaque année, depuis qu'il s'y est formé de Saintes Eglises, on y voit quelques-uns affronter la mort, avec fermeté, pour le nom de Christ.

C'est ainsi que, en l'an 1556, **Léonard Sartorius de Quiers** (1), homme bien connu, instruit et avancé en âge, jeté en prison au cœur de l'hiver et serré dans les ceps, s'endormit pieusement au Seigneur, victime du froid.

C'est ainsi encore que, l'an 1557, un colporteur illettré du nom de **Bartélemy** (2), ayant été arrêté en voyage avec des

---

(1) Son emprisonnement et sa mort sont racontés plus ou moins longuement dans tous nos historiens: Voy. **Gilles** I, 105; **Monastier** I, 228; **Léger** II, 29; **Bèze** I, 87; **Wylie, Hist.** of the protestantism, II, 450. Nous avons ici quelques variantes à l'égard du nom, de l'âge et de l'année de sa mort. Ailleurs il est appelé Nicolas, ici *Léonard*; les historiens disent qu'il était jeune encore, ici il est qualifié par l'adj. *senex;* enfin **Crespin** (ib. f. 442 *a*), suivi par d'autres, dit qu'« il fut saisi à Sainct Remi, au pied de la montagne du grand » Sainct Bernard et amené en la ville (d'Aoste), et bruslé vif, le 4 de may 1557, aagé à peu » près de vingt six ans. »

(2) Bart. *Hector* de Poitiers. — **Crespin** (ib. ff. 395*b*-398*a* et f. 411*b*) dit qu'il fut exécuté le 29 juin 1556, tandis que **Gilles** (I, 85-86), tout en citant le *Martyrologe*, donne, comme date de sa mort, le 20 juin 1555. Voir **Léger** II, 28 etc.

in itinere cum libris sacris (1) interceptus, deductusque ad senatum tanto spiritu, tantaque fortitudine suam fidem, intrepide coram Archiepiscopo et Senatoribus confessus est. Erroresque Anti Christj summa *omnium* (enim) admiratione refutauit. Hic autem mille modis ab adversarijs tentatus mira Constantia nolens canere palinodiam nec mutare sententiam, Tandem post Examen Archi Episcopj Taurinensis a senatu flammis condemnatus pro Christo et eius Verbo inuicti Vitam cum morte commutauit.

Anno sequenti 1558 Jofredus **Varaglia** (2) Buschensis, Vir doctissimus, Christianae pietatis maxime studiosus Minister Ecclesiae Sanctj Joannis Lucernae Bargijs spe premij polliciti a Christi adversarijs dum Buscha rediret, captus in manus aduersariorum Christi fuit traditus, qui tanta doctrina et abundantia spiritus, qui sequebatur in illo, Victor *omnium* (enim) *inimicorum* (inimorum) Christi, in disputatione de rebus Sacris, et de doctrina, quam docuit in sua Ecclesia, Pontificis Romanj precibus

---

livres saints (1) et conduit devant le Sénat, confessa sa foi avec beaucoup de force, d'énergie, et d'intrépidité, en présence de l'Archevêque et des Sénateurs, réfutant toutes les erreurs de l'Antechrist, au grand étonnement de tout le monde. Et après mille épreuves de la part des adversaires, se refusant avec une constance extraordinaire, à toute rétractation, enfin après un interrogatoire de l'Archevêque de Turin, il fut condamné aux flammes par le Sénat, pour Christ et sa Parole, et sans fléchir il passa de la vie à la mort.

L'année suivante 1558, **Geoffroy Varaglia** (2) de Busca, homme très-instruit et d'une très-grande piété, ministre de l'Eglise de Saint Jean de Luserne, ayant été saisi à Barge, à son retour de Busca, par les adversaires de Christ qui espéraient par là d'obtenir une grande récompense, fut livré aux mains des adversaires de Christ. Cet homme d'un grand savoir et rempli de l'Esprit de Dieu, triomphant de tous les ennemis de Christ, en une discussion touchant les institutions religieuses et la doctrine qu'il avait

---

(1) **Crespin** (f. 396 *a*) dit: il avoit vendu des livres es vallees d'Angrongne, Sainct Martin et en Daulphiné, lesquels estoyent imprimez à Geneue, comme Bibles, Institutions Chrestiennes, Instructions pour les petis enfans, Psalmes et plusieurs autres, contenus en l'inventaire qui a esté trouué sur luy ».

(2) Arrêté le 17 novembre 1557, brûlé vif à Turin « devant la place du Chasteau », le 29 mars 1558 en sa 50.e année. Voy. **Crespin**, ibid. ff. 418a à 421a; — **Gilles** I, 89, 105 à 108; — **Léger**, II, 29; —**Monastier**, I, 168; — **Gerdès D.**, Specimen Italiae Reformatae, Lugd. Bat. 1765, 4. p. 127 à 132: *Godofredus vel Teofredus.*

ad Regem Gallorum a Senatu Taurinensj, laqueo et igni destinatus, tam constanter tamque hilarj Vultu, ac Verbis, e Carcere ad Pyram profectus est, ut non *putem* (pontem) olim Apostolos atque *martijres* (martyros) libentius maiorique fortitudine ad Crucem et mortem ipsam adiuisse, docendo semper et adhortando ad *sacrarum* (sacraque) scripturarum lectionem: Atque vbi conscendit Pyram coram decem millia hominum, causam suæ mortis et fidei ac Justificationis confessionem aperuit atque spem Vitae aeternae per Jesum Christum protestatus est: *Ubi* (verbj) quum per horam de regno Dej et fide dixisset, et pro omnibus adstantibus, ac pro suis persecutoribus Deum precatus esset, laqueo strangulatus deinde combustus pro Chisto Martyrj Corona fuit Donatus. Cuius morte plurimj illuminatj ad fidem Christianam pervenerunt. Quorum quidem Martyrum et Confessorum, Ego Hieronimus Raphael Alosianus Medicus, qui hæc mandato *omnium (*enim*)* *Ecclesiarum* (Ecclesiaque) scribo, cum multis alijs Christum profitentibus, testes oculatj sumus.

---

enseignée dans son Eglise, fut condamné à la strangulation et au feu par le Sénat de Turin, sur la demande qu'en fit le Pontife Romain au Roi de France. Il se rendit de la prison au bûcher avec une telle fermeté, avec tant de sérénité et parlant avec tant de joie, que je ne crois pas qu'autrefois les Apôtres et les martyrs aient marché plus volontiers et avec plus de courage à la croix et à la mort, ne cessant d'enseigner (ceux qui l'entouraient) et de les exhorter à lire les Saintes Ecritures. Et lorsqu'il fut sur le bûcher, il fit connaître, en présence de 10,000 personnes, la cause de sa mort, justifia sa foi et proclama son espérance de la vie éternelle par Jésus-Christ. Puis, lorsqu'il eut, pendant une heure, parlé du règne de Dieu et de la foi et prié pour tous ceux qui étaient là, voire même pour ses persécuteurs, il fut étranglé, pendu et brûlé pour la cause de Christ, et obtint (ainsi) la couronne du martyre.

Un très-grand nombre de gens, éclairés par cette mort, se convertirent à la foi chrétienne. Moi **Jérome Raphaël Alosianus médecin,** qui écris ces choses par ordre de toutes les Eglises chrétiennes, ainsi que plusieurs autres disciples de Christ, avons été témoins oculaires de ces martyrs et confesseurs de la foi.

Hoc autem anno 1559 **Ambertus** (1)Vir maxime eruditus, et pius, Turris oppidi Vallis Lucernæ Ecclesiæ minister, quum Geneua rediret, Secusiæ causa premij promissi captus Taurinum deductus fuit: Vbj post Veram fidej Christianæ confessionem *flammis* (flanus) fuit condemnatus. Verum diuina prouidentia adhuc *Viuus* (Vinus) in Carcere precibus ad senatum Taurinensem Illustris D. Albertj Arbogastj Baronis et D. de Hena. et de Friensis Præfectj et Colonellj centurionum *omnium* (enim) Germanorum militantium pro Rege Gallorum in hac Insubriae parte, quod Pedemontium dicitur, et D. Henricj Baronis (2) Centurionis Cum omnibus alijs militum Germanorum Centurionibus, quos Vulgo *Capitaneos* (Capitoneos) Vocant, conseruatur. Nam dictus D. Praefectus Vna cum omnibus suis Centurionibus gratia Germaniae *Nationum* (Nationibus) a Senatu obtinuit, Vt prorogarent illius Ministri mortem, donec suas ad Regem de hac re litteras cum tabellario misisset, responsumque de hoc homine ab eodem accepisset. De quo Voluntatem Dej expectamus.

Et en cette année même 1559, **Ambert** (1), homme d'une grande culture et très-pieux, ministre de l'Eglise de la Tour du Val Luserne, fut arrêté à Suse, comme il revenait de Genève, par des gens auxquels on avait promis une récompense, et conduit à Turin. Là, après avoir confessé fidèlement la foi chrétienne, il fut condamné aux flammes. Mais par un effet de la Providence divine, il est présentement encore en vie en prison, à la suite des prières qu'adressèrent au Sénat de Turin l'Illustre baron Albert Arbogast et le sieur de Hena et de Friensis, préfet et colonel de tous les centurions (capitaines) allemands qui se trouvent dans les milices du Roi de France de cette partie de la Gaule Cisalpine que l'on appelle Piémont, et le baron Henri (2) centurion, avec tous les autres centurions allemands appelés vulgairement capitaines. Car le dit Préfet, ainsi que tous ses centurions, par égard pour les peuples allemands, obtint du Sénat qu'il ajournât la mort de ce ministre, jusqu'à ce qu'il (le préfet) eût envoyé au Roi un messager avec une lettre touchant cette affaire, et qu'il eût reçu de lui une réponse. Nous attendons la volonté de Dieu.

---

(1) C'est trés-probablement le ministre dont parlent **Crespin** (ib. f. 534*b*.), **Gilles** (I, 109), **Monastier** (I, 230), etc. Le renvoi de l'exécution et la délivrance de ce ministre trouvent dans notre lettre leur explication.

(2) Déjà mentionné au commencement de la lettre, p. 44.

In **Cherio,** oppido Ciuitate Taurino multo amplior *(sic)* sunt plurimi Veritatem Dej profitentes. **Cariniani** (1) est magna fidelium copia : qui publice etiam *diurno*(dimno) tempore in conspectu adversariorum in ædibus *priuatis* (primatis) ad precandum et legendum audiendumque Verbun Dej ac post prandium ad Catechismum diebus dominicis Conveniunt. Denique in Vicis et plateis etiam cum adversarijs de Religione Christiana abjecto omnj timore loquuntur, et disputant. Et quoniam doctissimj in Papismo ab illiteratis nostris in disputatione de Sacris vincuntur, nos missos faciunt, nec audent nobiscum de rebus sacris disserere, Eodem modo se habent *Racunisij* **(Racumsij), Poderini, Pancalerij, Vallis Granae, Draconerij quadralij, Buschæ** et **Cunej** Ecclesiæ : inter quas Quadraliensis caeteras Superat: quoniam omnes Quadralienses receperunt Verbum Dej. Omnes autem prædictæ Ecclesiæ ministrum publicum Verbj divinj quorum est maxima in hac regione penuria (2), quotidie querunt et expectant.

In Ecclesia autem **Buschensj** omnes fere primates sunt pro

Dans la ville de **Chieri**, qui est bien plus grande que Turin, il y en a un très-grand nombre qui professent la vérité de Dieu. A **Carignano** (1), nous avons aussi quantité de fidèles, lesquels ouvertement, voire même en plein jour, en face des adversaires, se réunissent dans les maisons particulières pour prier, pour lire et écouter la Parole de Dieu, et dans l'après-midi pour le catéchisme, les jours de dimanche. Enfin dans les rues et sur les places même, ils s'entretiennent de la religion chrétienne, sans la moindre crainte, avec les adversaires, et ont des discussions avec eux. Et comme nos gens, tout illettrés qu'ils sont, l'emportent sur les plus savants papistes, dans les discussions religieuses, on nous congédie sans plus oser discuter avec nous sur des sujets religieux. Il en est de même des Eglises de **Raconigi**, de **Poirino**, de **Pancalieri**, du **Val Grana**, de **Dronero**, de **Caraglio**, de **Busca** et de **Cuneo**. La plus grande de toutes est l'église de **Caraglio**, vu que tout Caraglio a reçu la Parole de Dieu. Toutes ces Eglises demandent tous les jours et attendent un ministre de la Parole de Dieu; mais grande en est la disette dans cette contrée (2).

Dans l'Eglise de **Busca**, presque toutes les premières familles

---

(1) **Crespin**, ib. f. 535a; — **Gilles**, I, 119, 120, 121; — **Wylie**, ibid. etc.

(2) Quant à la disette des pasteurs, v. **Gilles** I, 84 etc.

Christi Euangelio: Inter quos sunt ipsj Consules et Prætor, quem Vicarium communj loquendj Vsu hic appellant: qui in hoc oppido Jus dicit, sententias fert, et reddit Vnicuique quod suum est: Ipse etiam Vrbis huius ac præsidij præfectus. Oppida Vero præcipua, in quibus fideles nondum audent publice ad orandum conuenire, Et si palam in Coronis hominum sæpe loquantur de Sacris, *Villanouæ* **(Villinonæ) hastæ Montis Calui** *Fossanj* **(Tossanj), Piperanj, Villæ phaletorum Curtis milij, Bennarum, Hastæ, Clarasij** (1) et Cæterarum Vrbium et oppidorum; quæ longum esset in præsentiarum recensere. Præterea maior pars Illustrium Virorum et nobilium Vrbiumque munitarum Gubernatorum *pro* (quo) Rege Euangelij Veritatem cognoscunt eique fauent: quos longum esset enumerare: Inter quos primas tenet Illustris **Domina Uxor Dominj Pauli de Termes.** Taceo alias Italiæ Civitates, in quibus est magna Christianorum Copia: Qui ob Antichristj Romanj vicinitatem multo nobis occultius inter aduersarios ambulant: Præter **Vxorem Ducis Ferrariæ,** (2) quæ ministrum Christianam Veritatem

---

sont pour l'Evangile de Christ: de ce nombre sont les consuls eux-mêmes et le préteur, que l'on appelle communément ici vicaire; c'est celui qui dans cette ville préside le tribunal, prononce les sentences et assigne à chacun ce qui lui revient. Même le préfet de la ville et de la garnison nous est favorable. Les localités principales dans lesquelles les fidèles n'osent pas encore se réunir publiquement pour leurs cultes, lors même que souvent ils s'entretiennent ouvertement de sujets religieux dans le cercle de leurs connaissances, sont celles de **Villanova d'Asti,** de **Moncalvo,** de **Fossano,** de **Piverano,** de **Villa Falletto,** de **Cortemiglia,** de **Benne,** d'**Asti,** de **Clarosio** (ou *Cherasco?*) (1) et d'autres villes et bourgades qu'il serait trop long de passer en revue en ce moment. En outre un assez grand nombre de personnages illustres et de nobles, aussi bien que de ceux qui au nom du Roi gouvernent les places fortes, connaissent la vérité de l'Evangile et y sont favorables. Il serait trop long de les énumérer. A leur tête se trouve une dame illustre, la **femme du sieur Paul de Termes.** Je ne parle pas d'autres villes de l'Italie, où nous comptons une quantité de chrétiens: lesquels, à cause du voisinage de l'Antechrist romain, n'osent pas se montrer aussi ouvertement que nous. Il faut en excepter la **Duchesse de Ferrare** (2). Elle a

---

(1) Il doit y avoir dans ce mot une faute du copiste. Il est question, si ce n'est de Clarosio, probablement de *Cherasco* (lat. Clarascum et Carascum) ou de *Chivasso* (latin Clavasium).

(2) Renée (1510-1575), fille de Louis XII, duchesse de Chartres, avait épousé, en 1528, Hercule II d'Este, duc de Ferrare, de Modène et de Reggio.

sibi ac suis prædicantem habet, Licet Dux ipse Verbo aduersetur. fideles autem quidam ex ijs, qui sunt in Apulia et in Calabria Anno præterito ab Ecclesijs Illarum Regionum missi Angroniam et Geneuam causa inueniendi et simul ducendi ministros Euangelicae Veritatis qui sermonem Italiam callerent. Quorum quidem in hac provintia magna penuria est. Hoc autem Anno eo profectj sunt quatuor Ministrj Verbi, qui natj sunt in hac Prouintia Pedemontana, missi a Ministris Geneuensibus.

Hæc sunt, quæ de Ecclesiis huiusce Regionis Italiæ ad Vos scribenda statuimus, Vt hoc dono Cœlestj diuinoque miraculo tantæ lucis Euangelicæ Veritatis lætitia huiusmodj spiritualj, qua Vobiscum coniunctj et deuinctj sumus, Vna nobiscum perfruamini: Vt etiam pro nobis oretis, Vt nostrates Ecclesiæ Christianae crescant quotidie in melius, augeantur et conserventur: Atque vt nos armatj loricae (*sic*) fidej et *gladio* (studio) spiritus, quod est Verbum Dej Euangelij Sacri inimicis resistere possimus, Vt tandem Babylon illa magna cadat. Pro quibus Cœlestibus beneficijs et donis spiritualibus continenter gratias

---

un ministre qui prêche à elle et à ses gens la vérité chrétienne, malgré l'opposition du Duc lui-même.

Quelques fidèles aussi, d'entre ceux qui sont dans les **Pouilles** et en **Calabre**, ont été envoyés l'année dernière par les Eglises de ces contrées, à Angrogne et à Genève, dans le but d'y trouver et en même temps d'amener avec eux des ministres de la vérité évangélique sachant parler la langue italienne. Nous en avons, hélas! une grande pénurie dans cette province. Cette année-ci cependant il en est parti quatre (pour la Calabre), nés dans cette province du Piémont et envoyés là-bas par les ministres de Genève.

Voilà ce que nous avons cru devoir Vous écrire touchant les Eglises de cette partie de l'Italie, afin que Vous jouissiez avec nous de ce don céleste et de ce divin miracle d'une si grande lumière de la vérité évangélique, joie spirituelle dans laquelle nous sommes étroitement unis à Vous. Et afin que vous demandiez aussi à Dieu pour nous que nos Eglises Chrétiennes s'accroissent de jour en jour, se développent et soient conservées, et que, étant armés de la cuirasse de la foi et de l'épée de l'Esprit qui est la Parole de Dieu, nous puissions résister aux ennemis du Saint Evangile, et enfin que cette grande Babylone tombe en ruine. Rendons grâces à Dieu et à notre Seigneur Jésus Christ

agamus Deo et Domino nostro Jesu Christo, orantes, Vt omnes illuminet, et ad suj Verbj cognitionem deducat. Et quoniam in præsentia comodiorem tabellarium non habuimus, hoc nostro fratre Theobaldo Wilhelmo Mombelgardensi, per quem ad Vos mitteremus: huic ad Vos omnes has nostras Literas dedimus. Hic enim per quinque menses quibus præsidium duorum Centuriorum cum suis militibus germanis fuit in hoc oppido, semper nobiscum in nostra Ecclesia et fidelium congregatione Buschae, precibus et Verbj Dej declarationj ac Catechismo interfuit, Nosque ad perseuerandum ut incepimus saepe hortatus est, Idem nobiscum de Christj religione sentiens, Christum esse Vnicum mediatorem, per quem solum nobis *patet* (patri) accessus ad Deum patrem Cuius beneficio redempti per fidem reconciliati sumus Deo *iustificati* (instifirati) et Sanctificati. *Nam* (num) Christus mortuus est propter peccata nostra et resurrexit propter Justificationem nostram. Vice versa omnes, qui per alium aditum querunt ad Deum reconciliatonis et Vitae sempiternae consequendae grâtia Antichristos et hereticos censemus. Non enim est aliud nomen sub cœlo datum, in quo opor-

---

pour tous Ses bienfaits et dons spirituels; demandons-Lui de nous éclairer et de nous amener tous à la connaissance de Sa Parole. Et comme nous n'avions pas en ce moment à notre disposition un messager plus opportun que notre frère Thibaut Guillaume de Montbéliard, pour Vous apporter de nos nouvelles, nous lui avons confié pour Vous tous la lettre que voici. Car, pendant les cinq mois qu'il a été dans cette ville en garnison (de deux centuries) avec ses soldats allemands, il n'a cessé de prendre part avec nous, dans notre Eglise et dans la congrégation des fidèles de Busca, à la prédication de la Parole de Dieu et au Catéchisme; il nous a même souvent exhortés à persévérer dans la foi, ayant lui-même les mêmes sentiments que nous à l'égard de la religion de Christ.

Nous croyons, en effet, que Christ est l'Unique Médiateur par lequel seul nous avons accès auprès de Dieu le Père; nous croyons que, rachetés par les mérites de Christ, moyennant la foi, nous avons été réconciliés avec Dieu, justifiés et sanctifiés. Car Christ est mort pour nos offenses, et Il est ressuscité pour notre justification. Nous tenons par conséquent pour des Antechrists et des hérétiques tous ceux qui cherchent par une autre voie la réconciliation et la vie éternelle. Car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné aux hommes, par le-

teat nos saluos fieri nisi in nomine Dominj nostrj Jesu Christj. Item ego sum ostium, si quis per me introierit, Saluabitur. Qui non intrat per ostium, ille fur est et latro.

Quare Vestrorum erga nos beneficiorum semper memores et vestrae erga nos benevolentiae retinendæ ac perpetuo conseruandae cupientissimi, Vos omnes Illustrissimos ac *invictos* (tenictos) Germaniae principes, Vestrasque sanctas Ecclesias, quantum possumus, rogamus, Vt nostram causam quemadmodum antea fecistis sic posthac, quando opus erit suscipiatis, Vt Euangelij Christi cursum Vestra opera apud nos adiuuetis ac confirmetis, quo Deus glorificetur in omnibus rebus, qui haec per vos operatur. Et quoniam pacem futuram (1) Cum Regibus Henrico et Philippo speramus, in qua putamus hanc provintiam Pedemontanam restitutum iri Ducj Sabaudiae ad quem ipso Jure (2) pertinet; Vos obsecramus quantum possumus, Vt pro Vestro erga nos Singularj Studio ac pietate christiana in Vestris ad Henricum Galliae legationibus, nos ipsi Henrico Regi et Ducj

---

quel il nous faille être sauvés, que celui de notre Seigneur Jésus-Christ. Et encore: Je suis la porte, si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé. Celui qui n'entre pas par la porte est un voleur et un larron.

C'est pourquoi, nous souvenant toujours de vos bienfaits envers nous, et désirant ardemment de garder et de conserver à toujours votre bienveillance, nous Vous prions, Vous tous Très-Illustres et Invincibles princes d'Allemagne, nous prions Vos saintes Eglises, de vouloir bien prendre en main notre cause à l'avenir encore, si cela est nécessaire, comme Vous l'avez fait par le passé; afin que par vos efforts Vous assuriez, parmi nous, le triomphe de l'Evangile de Christ, et qu'ainsi Dieu, qui agit par votre moyen, soit glorifié en toutes choses. Et comme nous espérons une paix prochaine (1) entre les Rois Henri et Philippe, par laquelle nous croyons que cette province de Piémont sera restituée au Duc de Savoie, auquel elle revient de droit (2), nous Vous supplions instamment de nous recommander, dans Vos ambassades à Henri de France, — à ce monarque et au duc

---

(1) Les Vaudois écrivirent leur lettre le 13 avril 1559: ils ne savaient pas encore que la paix entre Henri II, Philippe II d'Espagne et Em. Philibert avait été conclue. Cette paix de Château-Cambrésis, 3 avril 1559, restituait le Piémont, (à l'exception de Turin et de quelques autres villes), à ses premiers gouverneurs, les princes de la maison de Savoie. Les Vaudois avaient été 23 ans sous la domination française. — Gilles I, 115; Léger II, 29, etc.

(2) Ces Vaudois, ils sont toujours les mêmes à l'égard de leurs Souverains!....

Sabaudiae commendare dignemini. Si forte Dux Sabaudiae suum statum recuperaverit. Nam non dubitamus, quin Vestrae preces apud Regem ac Ducem Sabaudiae nobis plurimum sint profuturae,

Hoc autem vobis de hac prouintia vere possumus pollicerj: quod si non esset periculum de persecutione fere omnes Verbum Dej reciperent ac profiterentur, inter quos sunt plurimi sic perturbati et ancipites imbutj illis papisticis nugis atque Blasphemijs quas legem Dei et sacrosanctam Christi Ecclesiam ac religionem Veram esse dubitant, Vt in quibus totam aetatem suam Vixerint: Vt ob ignorantiam ac errandi metum Iudicij expertes nesciant quo se Vertant, nec audeant Veram Christi religionem amplectj, donec aliter per generale inter Christianos Concilium fuerit provisum atque statutum.

Quod quidem ob Christianorum Concordiam conscientiarum consolationem et fidei Christianae in Vniuersa Europa stabilimentum dici non potest; quantum sit necessarium. Hoc autem Illustrissimj et Inuicti principes Universae rei publicae Christianae causa vestrum est procurare, indicere, ac convocare ad quos

---

de Savoie, lorsque celui-ci aura recouvré ses Etats. Nous l'attendons de Votre piété chrétienne et de l'affection sans pareille que Vous nous avez témoignée. Car nous ne doutons pas que Vos instances ne soient d'un grand poids pour nous auprès du Roi et du Duc de Savoie.

De notre côté, nous pouvons en toute vérité Vous assurer touchant cette province, que, n'était la peur des persécutions, presque tout le monde recevrait et professerait la Parole de Dieu; il y en a un très-grand nombre qui sont dans un grand trouble et une grande perplexité, imbus comme ils le sont des mensonges et blasphèmes qu'on leur enseigne et qu'ils croient être la loi de Dieu, la très-sainte Eglise de Christ et la vraie Religion, parcequ'ils n'ont vu que cela dans toute leur vie: de sorte que dans leur ignorance et craignant de se tromper, incapables de juger par eux-mêmes, ils ne savent de quel côté se tourner, et n'osent pas embrasser la vraie religion de Christ, aussi longtemps qu'il n'a pas été pourvu et décidé autrement par un concile général de la chrétienté.

L'on ne pourrait dire combien ce concile serait nécessaire à la concorde des Chrétiens, à la consolation des consciences et à l'établissement de la foi chrétienne dans toute l'Europe. Ce concile, Très-Illustres et Invincibles princes, dans l'intérêt de toute la religion chrétienne, c'est à Vous qu'il appartient de le provo-

summa Imperij pertinet, quorum interest ea, quae ad bonum publicum, pacem et Salutem omnium pertinent procurare: Ad hoc enim a Deo Sacrj Imperij Electores vocati atque electi estis. Aduersarij autem Christj nostrj persecutores maxime timent Germanos, quibus Deus donavit Imperium ad defendendum *eos* (nos), qui opprimentur *(sic)*, atque inprimis Ecclesiam Dej, ne..... (1) aliquando unitj, Concordes et unanimes arma Contra Antichristum Romanum capiant et antiquam Imperij Romanj sedem fraudulenter ac vi vsurpatam resumant atque recuperent: Et Ecclesiam Christi in pristinum statum restituant. Optime valete, in Christo Illustrissimj atque Inuictj inclijtae Germaniae Principes omnesque Ecclesiae et Ministrj Dej et Seruatoris nostrj Jesu Christj et nostrj semper mementote in Vestris precibus, Vt nos Vice Versa, sicut par est, in nostris perpetuo Vestrj mentionem facimus, Vt Deus suo sancto spiritu vos multiplicet, atque in sua sancta doctrina conseruet atque confirmet per Christum Dominum nostrum.

---

quer, de le convoquer; à Vous (dis je) qui tenez dans Vos mains les rênes de l'Empire, et qui avez si fort à cœur le bien public, la paix et le salut de tous les hommes: C'est pour cela en effet que Vous avez été appelés et faits de la part de Dieu Electeurs du Saint Empire. Or les adversaires de Christ, nos persécuteurs, ne craignent rien autant que les Allemands, auxquels Dieu a donné l'Empire pour la défense de ceux qu'on opprime, et surtout pour la protection de l'Eglise de Dieu..... (1), car il faut enfin que, d'un commun accord et d'un même sentiment l'on prenne les armes contre l'Antechrist Romain, que l'on recouvre l'ancien siége de l'Empire Romain, usurpé par la fraude et la violence, et que l'on rétablisse l'Eglise de Christ dans son premier état.

Agréez nos meilleures salutations en Christ, Vous Très-Illustres et Invincibles Princes de la noble Allemagne, Vous toutes les Eglises et Vous tous les ministres de Dieu et de Notre Seigneur Jésus-Christ. Souvenez Vous sans cesse de nous dans Vos prières, comme de notre côté nous faisons toujours mention de Vous dans les nôtres, -- c'est notre devoir. Que Dieu Vous donne de l'accroissement par son Saint-Esprit! qu'Il Vous garde et Vous affermisse en Sa sainte doctrine par Christ notre Seigneur! Vous communiquerez, si Vous le jugez à propos, la présente à tous les autres

---

(1) Il y a ici une lacune. Le copiste, à cet endroit, a évidemment laissé quelques mots dans la plume.

Has autem nostras *literas* (curas) si Vobis gratum erit, omnibus alijs Germaniae principibus ac Ecclesiis sanctis communicabitis, Vt omnes nostrum erga omnes Vos animum nostramque Religionem cognoscant mittendo harum exemplar ad Viciniores. Et alijs ut Idem faciant vicissim iniungendo in quo nos doctissimorum, petri Tossanj et Heraldj ministrorum inprimis opera et harum commendationem fraterne requirimus et optamus: ad quos primum has perferrj putamus. Vos omnes Ministrj et Ecclesiae praescriptae, quae sunt in hac regione in Christo salutant. *Iterumque* (Itaque) in Christo Valete. Gratia et pax Domini nostri Iesu Christi cum omnibus Vobis Amen. — Buschae, Idibus Aprilis 1559.

---

princes et aux saintes Eglises d'Allemagne, en envoyant copie de cette lettre à ceux qui sont plus proches et en les invitant à faire de même, afin que tous connaissent quels sont nos sentiments à l'égard de Vous tous, et quels sont nos principes religieux. A cet effet nous désirons, et demandons fraternellement, les bons services des très-doctes ministres Pierre Tossanus et Herald, auxquels, croyons nous, cette lettre sera remise en tout premier lieu, persuadés qu'ils voudront bien l'accompagner de leur recommandation. Tous nos ministres et toutes les Eglises ci-dessus nommées Vous saluent en Christ. Encore une fois, agréez nos salutations en Christ. Que la grâce et la paix de notre Seigneur Jésus-Christ soient avec Vous tous! Amen. — De Busca, le 13 Avril 1559.

ALEX. VINAY.

VAUDOIS ET HUSSITES
DANS LA MARCHE

N'ayant pas encore eu entre les mains le vol. de Mr. Julius Heidemann sur la *Réformation dans la Marche de Brandebourg*, publié en 1889 par la librairie-édit. Weidmann de Berlin, nous traduisons pour nos lecteurs, qui ne peuvent le lire en allemand, ce qu'en dit notre correspondant Mr. H. van der Smissen, pasteur à Altona, dans le N.° 21 (1.er Nov. 1889) des *Mennonitische Blätter*

P. S L'art. des *Mennon. Blätter*, qui nous a fourni les pages suivantes (61 à 67), n'est autre que le Chap. III pp. 54 à 64. du livre de Mr. Heidemann. Ce chapitre est intitulé: *Opposition gegen die Kirche und Reformversuche in der Mark Brandenburg: Waldenser und Hussitengemeinden in der Mark.* A. V.

Le système ecclésiastique qui régnait sur les peuples de langue romane et de langue germanique et qui les écrasait tout en les corrompant intérieurement, fut, comme on le sait, attaqué de bien des manières et combattu à partir déjà du 12.e siècle: Vaudois, Wicleffites et Hussites s'en étaient émancipés, et les grands Conciles de Pise, de Constance et de Bâle demandaient une réforme de l'Eglise *in capite et in membris*. Les premiers voulaient renouveler la doctrine par le moyen de la Bible, tandis que les efforts des Conciles tendaient à corriger le gouvernement de l'Eglise et la vie extérieure du clergé. Si tous ces essais de Réforme restèrent sans effet, on doit l'attribuer en grande partie à l'attitude hostile que les Conciles de Constance et de Bâle avaient prise vis-à-vis des doctrines de Wiclef et de J. Huss, condamnés par eux, aussi bien que par les papes. Les prélats et les princes qui se trouvaient à Constance et à Bâle enlevaient par là-même à leurs efforts la coopération vivante et efficace des peuples, et donnaient gain de cause à la diplomatie papale.

Toutefois si la vérité de l'Evangile était extérieurement réprimée, elle n'était pas complètement anéantie: lorsqu'elle ne fut plus prêchée dans sa pureté par le ministère officiel, elle se transmit de bouche en bouche dans des cercles intimes de Chrétiens, connus sous différents noms de sectes, stigmatisés sous la désignation commune d'*hérétiques*. De ce nombre, voire même les plus anciens d'entr'eux, sont les **Vaudois**, qui doivent avoir reçu leur nom du lyonnais Pierre Valdo (an 1170 env.) Quant à leur origine même, les recherches récentes sur leur histoire ont démontré que ces communautés remontent jusqu'aux premiers siècles de l'Eglise, et que P. Valdo n'a fait que contribuer à leur développement et à leur extension. (1)

Les Vaudois se séparèrent de l'Eglise catholique non pas à cause de quelques vues particulières de doctrines, mais parce qu'il leur répugnait d'accueillir la hiérarchie romaine et divers préceptes ecclésiastiques qu'ils ne trouvaient pas dans la Bible. Aussi rejetaient-ils la papauté, les indulgences, le purgatoire, le culte de Marie et des Saints, etc. Condamnés par le pouvoir ecclésiastique, persécutés par l'Inquisition et le bras séculier, les Vaudois ne se répandirent pas moins dans presque tous les pays de l'Europe.

(1) Voy. à cet égard les résultats auxquels sont arrivés le doct **L. Keller** dans son livre sur la *Reformation und die älteren Reformparteien*, p. 17, 20, et le prof. Dr. **W. Preger** dans ses *Beiträge zur Gesch. der Waldenser im Mittelalter*, München, 1875 p. 30 ss., soit p. 208 ss. des *Abhandlungen der K. bayer. Akad. d. W.* III. Cl. XIII. Bd. I. Abth.

Rien de surprenant dès lors qu'on les rencontre aussi dans la **Marche de Brandebourg**. Mais ce qui est digne de remarque c'est que là, dans telle localité, ils formaient de véritables communautés, tant ils y étaient nombreux. Ce qui prouve du même coup quelles profondes racines l'opposition au système ecclésiastique de Rome avait poussées au sein des peuples germains. Il s'y est conservé, dans les noms mêmes de certaines localités, jusqu'à ces derniers siècles, des traces évidentes de l'existence des Vaudois. Ainsi au 16.me siècle, les Chronistes de la Marche désignent souvent la ville d'Angermünde (Marche Uckeraine) sous le nom *d'Angermünde-des-hérétiques*, et un certain nombre de villages des environs de Königsberg étaient encore, il n'y a pas plus d'un siècle, appelés *villages des hérétiques*.(1)

Pourquoi une telle désignation? C'est à Mr. le prof. W. Wattenbach que revient l'honneur d'en avoir trouvé l'explication dans des documents anciens contenant des procès d'hérétiques de la Poméranie et de la Marche de Brandebourg (2). Il les a découverts dans la bibliothèque de Wolfenbüttel. Ce sont les procès-verbaux originaux des interrogatoires que Pierre, inquisiteur provincial de l'ordre des Célestins, fit subir, de janvier 1393 à févr. 1394, à un grand nombre d'habitants des villes et des campagnes de ces contrées. (3)

Le clergé avait découvert cette association secrète de Vaudois par les révélations d'un traître, et l'Inquisition s'était mise aussitôt à l'œuvre dans le diocèse de **Kammin**. Les Actes de l'enquête furent confiés aux Dominicains de Prenzlau. L'on ne sait par quelle voie ils étaient devenus la propriété de Fl. Illyricus. Malheureusement ces 443 interrogatoires ne sont plus au complet: il en manque environ 300. Ce qui reste suffit cependant pour montrer qu'aux environs de **Stettin**, de **Königsberg**, à **Drombourg**, à **Angermünde**, à **Prenzlau** et dans le district de **Templin** il a existé une Communauté, qui, sur bien des points essentiels de doctrines, s'éloignait de l'enseignement catholique et se rattachait au contraire aux croyances vaudoises.

---

(1) Voy. **Kehrberg**, Gesch. der Stadt Königsberg, 2.e sect., Ch. 1. p. 13, (les villages de **Wubiesen, Zekerick, Rüdnitz** et **Gabo**).

(2) Voy. le *Sitzungsbericht* du 21 janvier 1886, et les *Abhandlungen der Königl. preuss. Akademie der Wissenschaften* de l'an 1886.

(3) Le théol. **M. Flaccius Illyricus** a eu ces actes entre les mains. Il dit dans son *Catalogus testium veritatis* qu'il possédait un gros volume contenant les procès de l'an 1391 (lisez 1394) de 443 Vaudois de la Marche et de la Poméranie.

L'Inquisition avait, dès l'an 1336, accusé d'hérésie quantité de personnes à Angermünde, et 14 d'entre elles avaient été condamnées aux flammes. Ces gens auraient appartenu à la secte des *Luciférïens*, qui avaient plusieurs points de contact avec les Vaudois (1). Malgré ces mesures de rigueur, les doctrines vaudoises ne laissèrent pas que de se répandre dans ces contrées durant le demi-siècle qui suivit. Ceux qui les professaient appartenaient presque tous à la classe ouvrière et agricole. D'après les procès verbaux sus-mentionnés, ces gens avaient été gagnés à la doctrine nouvelle par des prédicateurs itinérants venus de l'Etranger. Ces prédicateurs que l'on appelait des *Frères* et auxquels on témoignait un respect presque superstitieux, visitaient en secret les membres de la secte, leur annonçaient l'Evangile à la tombée de la nuit ou durant la nuit, dans les cercles intimes de famille, et recevaient les confessions en des endroits retirés tels que les écuries et les greniers. On leur faisait des dons en argent, et par leur entremise, l'on envoyait aussi des contributions à une caisse centrale.

Ceux qui désiraient devenir membres de la Communauté devaient, au préalable, s'engager formellement à garder un secret absolu sur la nouvelle doctrine, ainsi que sur ceux qui la professaient. Et afin de n'éveiller aucun soupçon, ils fréquentaient, tous, les cultes catholiques, allaient à la messe, prenaient part à la communion, et contribuaient non moins que les autres, aux différentes œuvres de l'Eglise officielle. La pureté de leurs mœurs, leur amour de la paix, leur pauvreté les mirent pendant longtemps à l'abri de la persécution. Cependant leurs croyances différaient trop de l'enseignement ecclésiastique pour qu'il leur fût possible de les cacher indéfiniment.

Ils rejetaient, p. ex., de toutes leurs forces, toute espèce de *serments*, ce qui les fit appeler des *jureurs!* Ils n'admettaient pas non plus le culte de Marie et des Saints, ni les indulgences, ni le culte des reliques et des images, ni les pèlerinages, ni l'eau bénite, ni le sel béni. Ils blâmaient ceux qui répandent le sang; et n'approuvaient ni le service militaire, ni la peine de mort, quelle que fût du reste la culpabilité du criminel. Le purgatoire était, à leurs yeux, une invention des prêtres avides de richesses. Il leur était indifférent que les morts fussent ensevelis dans un

(1) Voy., à ce propos, **W. Wattenbach** sur la « secte des frères du libre esprit, » dans e *Sitzungsbericht* de l'Acad. des sciences de Berlin, 9 juin 1887, p. 1 à 5.

champ ou dans un cimetière proprement dit. La confirmation n'avait pas pour eux la valeur d'un sacrement; le baptême leur suffisait, comme signe extérieur de consécration à Dieu et d'admission dans l'Eglise Chrétienne.

Telles sont les principales déclarations recueillies dans les interrogatoires. Elles trahissent l'influence que la Bible avait exercée sur ces Vaudois. — Par conséquent, si on ne leur infligea pas la peine de mort, c'est probablement parcequ'ils étaient en trop grand nombre, et qu'on les considéra comme *des ignorants*, comme des gens *de la plèbe*, dont le seul tort avait été de se laisser séduire.

Ils n'abandonnèrent pas pour cela leurs croyances, quoiqu'ils fissent acte de soumission à l'Eglise romaine: L'Inquisition en effet, une soixantaine d'années plus tard, dut de nouveau instituer parmi eux son tribunal (1), mais elle dut aussi se convaincre que les générations nouvelles, loin d'avoir oublié la foi des pères, avaient au contraire organisé des Eglises, et s'étaient rattachées aux Communautés des Frères de Bohême.

Les Vaudois sont maintenant devenus des Hussites, célébrant la messe en langue allemande, et recevant la S. Cène sous les deux espèces. Un évêque de Saaz, en Bohême (2), consacre leurs candidats au ministère après les avoir dûment instruits et fait passer par le sous-diaconat et le diaconat; et il envoie de temps à autre, dans la Nouvelle Marche, des ecclésiastiques de Bohême pour des visites d'Eglises. Huss, Jérome de Prague et Wiclef sont également honorés et respectés parmi eux.

L'on n'eut connaissance de tous ces faits qu'en 1458, à la suite des dénonciations du tribunal de l'Inquisition établi à Berlin pour extirper les «*hérétiques*» de la Nouvelle Marche. Le chef des accusés était un tailleur de **Selchow** du nom de **Matthieu Hagen**. Il avait dû comparaître avec trois de ses amis, par ordre de l'Electeur Frédéric II, *Dent-de-Fer*. L'interrogatoire, initié par l'évêque Etienne Bödiker, à Brandebourg fut continué par Jean Kannemann, du cloître des Franciscains de Magdebourg, membre de l'Université d'Erfurt. Le 21 avril, en présence de l'Electeur, de l'évêque Etienne Bödiker et de l'abbé de Lehmin, Hagen avoua qu'il avait été consacré prêtre à Saaz en Bohême, par l'évêque Frédl. Ryss (ou Reiser), et que depuis lors il avait exercé

(1) Voy. **Wattenbach**, « Inquisition des Vaudois » etc. p. 71 ss.

(2) Voy. **Wattenbach**, « Journal d'un inquisiteur », dans les *Abhandl.* de l'Académie des Sciences de Berlin, an 1888, p. 27.

toutes les fonctions du ministère, le soir, dans des lieux retirés. A la demande qu'on lui fit touchant la suprématie papale, il répondit d'une manière évasive, tandis qu'il désapprouva énergiquement l'usage des indulgences qu'il disait être vendues à boisseaux (scheffelweise). N'ayant voulu se soumettre à aucune rétractation, il fut brûlé le 27 avril 1458 à Berlin (1), sur la place du Nouveau-Marché, en présence de l'évêque de Brandebourg, des curés, des Franciscains et Dominicains de Berlin et de Cölln-sur-la Sprée.

Cette mort eut un grand retentissement: Nicolas Tempelfeld, chanoine de **Breslau** la mentionne (2) dans un écrit commémoratif de l'élection du roi Georges Podiebrad (1458). Les trois amis de Hagen, moins fermes que lui, rentrèrent dans le giron de l'Eglise.

Kannemann se rendit de Berlin à Angermünde pour y interroger les paysans de **Kerkow** et de **Klein-Zehden**, où Hagen avait, paraît il, de nombreux adhérents. Tous ceux-ci déclarèrent ouvertement qu'ils avaient embrassé les doctrines de Hagen, et acceptèrent les remontrances de l'inquisiteur: Ce qui ne les empêcha pas de persévérer dans leurs convictions, puisque, une vingtaine d'années plus tard, au temps de l'Electeur Albert l'*Achille*, frère et successeur de l'Electeur Frédéric II, nous retrouvons dans ces mêmes lieux les mêmes tendances évangéliques.

La foi de ces gens fut mise, en 1478, à une rude épreuve, lorsque la guerre avec la Poméranie amena dans ce district l'Electeur Albert et son fils Jean, *Cicéron*, et que prêtres et moines demandèrent avec instance à l'Electeur qu'il leur fût permis de persécuter les hérétiques (3). L'Electeur ne le leur accorda pas sans restriction: il leur recommanda d'interroger d'abord ceux qui éveillaient des soupçons quant à leur foi, d'exhorter ceux qui étaient manifestement entachés d'hérésie, à rentrer dans le bercail et de n'avoir pour lors recours à aucun acte de violence. Mais les prêtres ne tinrent aucun compte des conseils du prince, (qui étaient si sages tout en venant de si haut lieu), pas plus que des lettres que le Margrave Jean adressa à quelques personnes particulièrement accusées d'hérésie. Ils se mirent aussitôt à l'œuvre, faisant saisir les gens suspects, les soumettant à la torture et condamnant au bûcher six hommes et quatre femmes.

(1) Matthieu Hagen est mentionné dans **Crespin**, Hist. des martyrs, *f.* 81 *a*, sous le nom de *M. Hager* (1458) (Nous citons l'ancienne édit. de Crespin).

(2) **Wattenbach**, p. 78. Podiebrad, roi de Bohême (1458-71), fils d'un seigneur hussite.

(3) Voy. à ce propos dans **Wattenbach** p. 88. une lettre adressée en 1480 par un habitant de la Nouvelle Marche, à l'Eglise des Frères de Bohême.

D'autres de ces malheureux réussirent à se sauver, mais ils durent se tenir cachés dans les forêts pendant un hiver, pour échapper aux recherches persévérantes de leurs ennemis.

L'épiscopat rivalisait de zèle avec le bas clergé dans la persécution: En 1483 en effet, l'évêque Frédéric II de Lebus fit arrêter comme hérétique un homme des environs de Königsberg du nom de **Hennig Grensing**, lequel, conduit à Berlin et jeté dans un cachot, ne sauva sa vie qu'en promettant à Weymar, intendant de la prison de Kölln-sur-la-Sprée, de renoncer à tout pouvoir du diable et à la Société des apostats, d'accepter les doctrines de l'Eglise Romaine et de les défendre jusqu'à la mort. Pierre Grensing, Barthélemi Smet de **Gross-Wubieser** et le fondeur d'étain Symon Hussler de Königsberg se rendirent garants de la sincérité de sa rétractation (1).

N'était de ces données, bien maigres, il est vrai, nous n'aurions rien su de l'existence des «hérétiques» de la Marche, vers la fin du 15.e siècle; les persécutions toutefois doivent s'être exercées sur une bien plus vaste échelle, vu que d'après des documents provenant de la Bohême, nombre d'habitants de la Marche durent laisser leur patrie pour cause de religion et se réfugier auprès de leurs coreligionnaires de la Moravie et de Bohême, et allèrent s'établir à **Fulneck** et à **Landskron** (2).

Il en advint que l'organisation intérieure de ces Communautés fut détruite dans la Marche; mais il n'est pas à supposer que tous ces chrétiens aient abandonné leur patrie, de sorte que les idées religieuses des Vaudois et des Hussites purent très-probablement s'y conserver jusqu'au temps de la Réformation.

Comme ils avaient reçu des encouragements du côté de la Bohême, ainsi en reçurent-ils du **Mecklembourg**, où les Vaudois comptaient aussi de nombreux adhérents; à la tête desquels se trouvait **Nicolas Rus** de Rostock, homme possédant une connaissance aussi étendue que profonde de la Bible, et auteur d'une *Harmonie des Evangiles*, du livre de *La Triple Corde* (Triplex funiculus), et d'un volume *d'édification* imprimé à Lübeck vers la fin du 15me siècle. Rus avait réuni autour de lui à **Rostock**, au commencement du 16me siècle, une église vaudoise, mais obligé de se réfugier, à Wismar, il ne put revenir à Rostock que pour en être de nouveau chassé. Il se rendit en **Livonie** où

---

(1) Voy. **Wohlbrück**, Gesch. des Bist. Lebus II, p. 160 et 161.

(2) **Wattenbach**, ibid. p. 92.

il termina ses jours. Ses disciples de Mecklembourg ne purent ni professer ouvertement leurs doctrines, ni se constituer en églises régulières; il n'en persévérèrent pas moins dans le christianisme biblique, que Rus avait répandu parmi eux, cette source de Vérité où ils pouvaient puiser, bien qu'en secret, consolation et édification.

C'est ainsi qu'il exista, des rives de la Mer Baltique jusqu' en Bohême, des familles et des individus qui, détachés de fait de la papauté et de l'Eglise romaine, connaissaient et pratiquaient les doctrines chrétiennes sous une forme plus antique et plus pure. Ils étaient ainsi un terrain bien préparé pour recevoir les principes promulgués par Luther; mais faisant adhésion à la Réformation, ils furent absorbés par l'Eglise protestante, et de la sorte les traits distinctifs des Vaudois et des Hussites disparurent totalement de la Marche.

ALEX. VINAY.

RAPPORT ANNUEL

Exercice 1889 à Mai 1890

Nous éprouvons un plaisir bien légitime, et que nos lecteurs partageront avec nous, à constater que notre Société a continué pendant l'année passée, sa marche en avant. Les fêtes du Bicentenaire, la publication du Bulletin commémoratif, auquel il a été fait partout un excellent accueil, ont contribué à accroître le nombre de ses membres et à étendre le cercle de ses amis en Italie et à l'Etranger. Nous avons bien craint un moment, à propos du Bulletin, d'avoir voulu faire un peu trop grandiosement les choses et de nous être lancés dans des dépenses hors de proportion avec l'état toujours précaire, hélas! de notre caisse; mais nos anxiétés étaient superflues, vu que le Bulletin, bien loin de nous causer un déficit, nous a apporté, au contraire, un léger bénéfice.

Cela ne veut pas dire que tout dans notre Société marche à *notre* souhait. Nous désirerions, par exemple, que tous les membres eussent à cœur de montrer leur intérêt pour elle, au moins en payant

régulièrement leur quote annuelle. Il nous semble, en outre, qu'il n'y a pas assez d'*affiatamento* entre le bureau et les membres de la Société. Le bureau travaille de son mieux; mais ne travaillerait-il pas plus utilement si, d'un côté, il était guidé plus souvent par les conseils de la Société réunie, et si, d'un autre côté, il pouvait obtenir d'elle, de temps à autre, une sanction formelle à ses actes? Cet échange d'idées si important entre Bureau et Société ne pouvait se faire jusqu'ici que dans *une* soirée, où l'on arrivait fatigué par les travaux du Synode, et qui, en outre, était déjà presque toute prise par un compte-rendu, nécessairement très-long, du Bureau. Il ne pouvait donc se faire que très-imparfaitement. Cette année, il ne s'est pas fait du tout. On se rappelle, en effet, ce qu'a été notre séance anniversaire: Des efforts longuement infructueux pour éclairer le local, quelques mots d'introduction prononcés par M. le Président, un discours de circonstance considéré comme lu, des allocutions nombreuses et étendues d'illustres amis étrangers, une vaine tentative, de la part de notre caissier, de présenter ses comptes, une votation pour le nouveau Bureau, faite de la manière la plus irrégulière du monde, et la disparution subite des quelques membres qui avaient tenu bon jusqu'à une heure très-avancée. On comprend dès lors, combien nous tenions à avoir, en Mai, une séance d'*affaires*, dans laquelle nous rendrions compte de notre administration et nous demanderions à l'Assemblée ce que nous devons entreprendre pour que notre Société ait une vie toujours plus vigoureuse et prospère.

XX

Notre Société a perdu, pendant le dernier exercice, un membre honoraire, M. le Colonel *Otto von Büren*, de Berne, qui s'était prêté avec la plus grande obligeance, à nous mettre en possession de plusieurs pièces très-importantes relatives à l'action médiatrice exercée par les Cantons Evangéliques auprés des ducs de Savoie. Nous devons aussi mentionner la perte de *quatre* membres effectifs MM. le Prof. Dr. th. *A. Revel*, *W. Peyrot*, *J. Ant. Micol* et *Aug. Bonjour*. — M. le pasteur *A. Malan* de Payerne (Suisse) nous avait présenté ses démissions, mais au bout de quelques mois, considérant que son transfert en Suisse ne semblait pas devoir lui ôter sa qualité de Vaudois, et nous priver de sa collaboration, il a bien voulu les retirer, et nous l'en remercions. Sa réinscription date de l'année courante.

Les vides que nous venons de constater avec peine, ont été heureusement comblés par plusieurs nouvelles admissions. Les nouveaux membres, dont les noms ont été lus à la séance de septembre, sont:

M.me Emilie Grellet-Secrétan (Lausanne);
MM. Jean Daniel Cougn, percepteur (S. Jean Luserne);
N. Nardi, ministre (Genève);
le chev. major Et. Balmas (S. Germain Cluson);
David Marauda (La Tour);
Jean Malan-Garcin, photographe (Genève);
Théodore Revel, comptable (La Tour);
Théophile Malan, pasteur à Philadelphie (Etats-Unis);
P. Rivoire, Dr. ès lettres, prof. (La Tour);
A. B. Tron, ministre év. (Bordighera);
Dr. méd. David Jourdan (La Tour);
Jean Jalla, étud. théol. (Florence);
The Right Honor. Sir H. A. Layard, G. C. B. (Venise);
le chev. major Jacques Malan (La Tour);
Henri Ribet, négoc. (Turin);
Ch. Clausen, libraire (Turin).
Alfred Eynard (La Tour);
Théoph. Gay, Dr. th., pasteur év. à Rome;
le rév. H. Piggott, surintendant (Rome);
Jos. Quattrini, past. év. (Livourne);
Jean Rochat, past. év. à Lucques;
J. D. Stalé, past. à Coffrane (Neuchâtel;

Après la dernière séance annuelle, nous avons eu le plaisir d'enregistrer en outre parmi les membres effectifs:

MM. P. Bounous, past. à Cosmopolita, 7 nov. 1889 (et non pas 1888 comme le porte la p. 10);
Arth. Giraud-Browning, Londres;
D. Buffa, past. év. à Rome;
Ph. Cardon, past. év. à Côni;
Jean Coïsson, prof. prov. à La Tour;
le rév. J. G. Cunningham, Edimbourg;
Jacq. Long, past. év. à Sienne;
Jean Jacques Malan, prof. à Gênes;
le Rév. Matthews, Dr. th., past. à Londres;
Daniel Maurin, past. év. à Nice;
Louis Monastier, past. à Sonvillier (Canton de Berne);

MM. Antoine Nicati, prof. à Florence ;
Fréd. Nippold, doct. th., à Jéna ;
Jean Ribet, jun., past. év. à Brindisi ;
Ernest Robert, négoc., à Pignerol ;
Paul Rochedieu, past. à Delft, Hollande ;
Jean Pierre Vinay, prof. à La Tour.

Et tout dernièrement encore :

MM. Jean Pierre Soulier, instituteur émérite, La Tour ;
Louis Durand, étudiant, La Tour.

××

Les *Sociétés* suivantes ont continué à nous envoyer leurs publications :

1. — La Société du Mercredi de Berlin (Mittwochsgesellschaft) ;
2. — Les Mennonites d'Allemagne (par le past. H. van der Smissen, Altona) ;
3. — La Société de l'Histoire du Protestantisme en Autriche, (Vienne) ;
4. — La Commission pour l'Histoire des Eglises Wallonnes, (Amsterdam) ;
5. — La Société d'étude des Hautes-Alpes (Gap) ;
6. — La Société d'Histoire du Protestantisme Français (Paris) ;
7. — La Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève ;
8. — La Regia Deputazione di Storia Patria, Turin ;
9. — L'Istituto Storico Italiano (Roma) ;
10. — L'Institut National Genevois ;
11. — La Regia Deputazione di Storia Patria (Florence) ;
12. — La Société des Huguenots de Londres.

En 1889 nous avons établi l'échange de publications avec la Société d'Histoire de la Hesse Septentrionale (Giesseu), et en 1890 avec la direction du journal *Le Protestant* (Paris), ainsi que avec la Société neuchateloise de géographie, directrice (*Vorort*) de l'Association des Sociétés suisses de géographie.

Toutes ces Sociétés et Institutions font soi-disant échange avec nous ; mais qu'est-ce qus nos pauvres petits bulletins, si minces et clairsemés, comparés aux publications qu'elles nous font parvenir?! Qu'elles reçoivent donc ici l'expression de toute notre reconnaissance. Et qu'ils la reçoivent aussi ces amis qui viennent encore d'enrichir nos archives de leurs dons précieux ou qui ont, par leurs offrandes en argent, sensiblement amélioré l'état de la caisse.

Ce sont MM. l'abbé *Paul Guillaume*, secrétaire de la Société d'étude des Hautes Alpes; le Dr. *L. Keller*, archiviste d'Etat à Münster; le Dr. *Hermann Haupt*, biblioth. en chef de l'Univ. de Giessen; l'ing. *A. Gautier*, de Genève; le chev. *C. Paoli*, secrétaire de la Dép. Royale d'Hist. nationale de Toscane; le Dr. *A. Heidenhain*, de Berlin; le Dr. *Klaiber*, pasteur à Hirsau en Wurtemberg; le prof. *J. B. Olivet*; M.me veuve *Car. Malan*; Mr. *Ph. Cardon*, min. évang.; Mr. *G. Appia*; le Dr. *Du Rieu* de Leyde; le municipe de Florence; le 4.me Congrès Hist. Italien; le Dr. *E. de Weiss* de Lausanne; Mr. *Ed. Tourn* (Genève); Mr. le prof. *C. Knapp* de Neuchâtel; Mr. *Aug. Malan*, past. à Payerne; Mr. *D. Gay, senior*, past.; Mr. *J. P. Soulier*, inst. ém.; MM. *Henri*, *William* et *Paul Meille*.... Nous ne faisons ici que les nommer en leur disant de nouveau notre plus chaleureux merci. Nos lecteurs trouveront dans la *Comptabilité* de ce Bulletin et plus loin sous le titre *Bibliothèque et Archives*, le catalogue de leurs présents.

Tout en se laissant enrichir ainsi, année après année, par les dons généreux d'associations et de particuliers, notre Société sent qu'il est de son devoir, qu'il y va de son honneur, de s'imposer quelques sacrifices en vue de l'acquisition de tels livres qui, s'occupant de recherches analogues aux nôtres, pourront nous éclairer dans nos travaux et même les faciliter considérablement. Aussi n'avons-nous pas hésité à acquérir quelques ouvrages dont mention est faite également à l'art. *Bibliothèque et Archives*.

××

La correspondance aussi a pris passablement du temps, vu que le Bureau a écrit, de septembre 1889 à mai 1890, non moins de 300 lettres et cartes-postales. Quelques-unes des lettres reçues à l'occasion du bicentenaire de la Rentrée ont déjà trouvé leur place dans le bulletin commémoratif de cet évènement, p. 139 à 153. Nous y avons noté en particulier le magnifique parchemin envoyé à notre Société par la Société des Huguenots de Londres. Parmi les nombreux amis qui, à cette occasion, nous ont fait parvenir leurs souhaits, nous nommons Mr. Reg. S. Faber, secrét. hon. de la «Huguenot Society» de Londres, Mr. le Dr. K. H. Haupt, chef-bibl. de l'Université de Giessen; Mr. le past. H. van der Smissen; feu le Comm. Dr. V. Promis; Mr. le prof. Doct. Ed. Montet; le past. G. H. Gagnebin; — et parmi les membres hon., Mr. le prof. Dr. Blaikie d'Edimbourg.

S on Exc. le Ministre de l'instruction Publique, Mr. le Comm. P. Boselli, a aussi daigné, à propos du bulletin du bicentenaire, nous adresser quelques paroles fort élogieuses.

××

Situation financière de la Société d'Histoire Vaudoise

11 Mai 1890 (1).

RECETTES.

En caisse au 31 déc. 1888	Frs.	1022,67
Cotisations de 109 membres pour 1889	»	545,—
Entrées de 22 membres	»	110 —
Quotes arriérées	»	80 —
Don de Mr. le chev. Paul Meille	»	95 —
» » Ad. Gautier, Ing., Genève	»	100 —
» » Ernest Turin, Turin	»	45 —
» » Georges Appia, past., Paris	»	45 —
Vente bulletins et diplômes	»	1700,80
Conférences de Mr. Dav. Peyrot à La Tour et à Turin (pour meubler la Salle de la Société)	»	191 —
Intérêts cédules au porteur	»	21,70
De Mr. Adrien Muston caissier du Comité des feux de joie, résidu de caisse	»	30,50
Total	Frs.	3986,67

DÉPENSES.

Le 5me bulletin et autres imprimés	Frs.	273,75
A Mr. V. Morglia, pour le marbre commémoratif de feu le chev. Alex. Muston historien vaudois, placé dans le Musée de la Maison Vaudoise	»	140 —
Impression du Bulletin N. 6, soit du Bicentenaire	»	1124,50
Table et chaises	»	96 —
Achat de fr. 460 en or pour mandat postal à Würster et Randegger (Fr. 4,60), frais du mandat (2,40)	»	7 —
Cliché d'Arnaud (G. Amato)	»	140 —
A Reporter	Frs.	1781,25

(1) 247 bulletins du bicentenaire ne sont pas encore payés. — Quelques membres ont déjà versé leurs quotes de l'an 1890; elles figureront dans un autre bulletin. Mr. le Docteur H. Soulier, Rome, ayant donné 20 fr. pour les bulletins, nous les avons portés dans la rubrique vente bulletins et diplômes.

	Report Frs.	1718,25
Cadres du départ des Vaudois de Prangins (2,00), de la Carte de Mr. de Rochas (4,05), de Guillaume III d'Orange (6,50), du parchemin de la Société des Huguenots de Londres (12,00)	»	24,55
Frais des conférences sur la Rentrée (16,35), 38 étuis pour diplômes (4,80)	»	21,15
Achats d'ouvrages (voir plus loin *Biblioth. et Archives*)	»	188,95
Frais de correspondances	»	28,60
Expéditions des bulletins: du 5e et du bulletin du bicentenaire; *segnatasse*, douanes et ports d'ouvrages reçus, etc.	»	81,85
Envoi de 15 Résumés historiques (5,05), *marche da bollo* (5,00), articles de bureau (5,55), reliure de 3 volumes (3,50)	»	19,10
	Total Frs.	2145,45

RÉCAPITULATION:

Entrées	Frs.	3986,67
Sorties	»	2145,45
En caisse	Frs.	1841,22

La Tour, le 1 Juin 1890.

Le Caissier
J. B. OLIVET, *prof.*

COMPTE-RENDU

de la 8me Assemblée Générale de la Société

(4 Septembre 1889)

La séance a lieu dans la nouvelle salle du Synode. Elle est ouverte à 8 h., par le président M. le Dr. Al. Vinay prof., qui présente les noms des personnes qui ont, pendant le cours de l'année, demandé à faire partie de la Société, et de celles qui nous ont quittés (voir *Rapport annuel*). Il communique quelques-unes des nombreuses lettres reçues à l'occasion des fêtes et de la pu-

blication du Bulletin commémoratif du Bicentenaire, entre autres celles du Baron Manno de Turin, de la Commission pour l'histoire des Eglises Wallonnes et du Dr. Ludwig Keller de Münster, que nous insérons ici :

Lettre du Comm. Baron Ant. Manno, Secrétaire de la Députation Roy. d'hist. nationale, Conservateur de la bibliothèque et du médailler de Sa Majesté, à Turin.

Villanova Solaro (Saluzzo), 3. VIII, 1889.

R. Deputazione
di
Storia Patria.

Monsieur le professeur,

Je vous dois des remercìments, très sincères, pour l'aimable envoi du volume splendide par lequel on célèbre dignement le bicentenaire de la « glorieuse rentrée » de vos ancêtres en 1689. Je Vous prie aussi de faire parvenir mes sentiments de gratitude et d'admiration à la Société d'Histoire Vaudoise que Vous présidez si heureusement, et à laquelle je suis fier d'appartenir.

Le volume, qu'on vient de consacrer à la mémoire de hauts faits de vos coreligionnaires, est fort important pour l'histoire de vos vallées, de notre pays et du sentiment religieux dans l'humanité.

Les dogmes nous séparent, mais la foi nous assimile, et nous confirme dans la douce espérance de l'*unum ovile*. Nous, croyants, nous sommes bien loin de l'indifférence fatale qui est le vice du siècle, comme l'hypocrisie du mal en est la honte.

Agréez donc tous mes meilleurs compliments avec des souhaits pour la prospérité de votre Société qui promet beaucoup.

Agréez aussi les sentiments de haute estime de

votre dévoué confrère

ANTONIO MANNO,

membre hon. de la Société d'hist. Vaudoise.

A Mr. le professeur ALEX. VINAY
Président de la Société d'histoire Vaudoise
TORRE PELLICE.

××

Commission pour l'histoire des Eglises Wallonnes.

Leide, le 22 Août 1889.

Monsieur le Président,

Messieurs les membres de la Société d'Histoire Vaudoise.

Messieurs,

Vous allez bientôt célébrer une date mémorable: le *Bicentenaire de la glorieuse Rentrée.*

Nous nous sentons pressés de vous envoyer à cette occasion nos félicitations sincères et l'expression de nos sympathies fraternelles.

On peut dire qu'il n'existe pas de pays où les Vaudois soient plus aimés qu'en Hollande. Ils y ont trouvé, à l'époque de la persécution, l'appui d'un des plus grands princes de notre illustre Maison d'Orange, et de la part des chrétiens de toutes les églises protestantes, sans distinction, une hospitalité pleine de coeur. Aujourd'hui encore votre Eglise occupe une place importante dans les affections des chrétiens hollandais. Ils connaissent et admirent le témoignage qu'elle a rendu depuis des siècles à l'évangile de Christ; ils la considèrent comme un facteur plein d'avenir pour l'œuvre du Royaume de Dieu sur la terre.

Hollandais ou habitant la Hollande, appartenant, pour la plupart, à ces Eglises wallonnes qui entretiennent avec la vôtre des rapports déjà anciens et particulièrement fraternels, il nous est facile de partager les émotions que vous fait éprouver l'approche du bicentenaire de la glorieuse Rentrée. Membres de la Commission de l'Histoire des Eglises wallonnes, il nous est infiniment agréable d'envoyer nos compliments affectueux à une Société sœur de la nôtre, et de vous dire: Frères, nous sommes de coeur avec vous; notre main serre chaleureusement la vôtre.

En témoignage de cette sympathie nous avons l'honneur de vous offrir quelques exemplaires de l'*Essai bibliographique* que notre Secrétaire s'est plu à composer en souvenir de votre fête. Vous y trouverez la description d'une centaine d'écrits, grands et petits, publiés en Hollande en faveur des Vaudois. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter ainsi à votre histoire une page qui témoignera de la sympathie des Hollandais pour les souffrances de vos ancêtres et pour la foi des Vaudois.

Puissent les fêtes, auxquelles vous allez prendre part, contribuer avec l'aide de Dieu, au bien présent et futur de vos chères Eglises des Vallées.

Nous formons en parliculier des vœux sincères pour votre honorable Société, souhaitant de tout notre cœur que vos patientes recherches et vos doctes travaux servent de plus en plus à faire connaître et à faire aimer la noble histoire des Vaudois.

Agréez, Frères, l'assurance de notre attachement en Jésus Christ.

Au nom de la Commission de l'histoire des Eglises wallonnes

Le Président — *Le Secrétaire*

E. Jourlieu, *pasteur* — le dr. W. N. du Rieu

de l'Eglise wallonne de la Haye

××

Lettre (1) *du Dr. Ludwig Keller, archiviste d'Etat à Münstsr.*

Münster, le 26 Août 1889.

Très Honoré Monsieur!

Vous avez eu la bonté de m'envoyer le bulletin du bicentenaire de la Glorieuse Rentrée, que la Soc. d'Histoire Vaudoise vient de publier.

Vous m'avez donné, par là même, l'occasion de me transporter par la pensée à l'an 1689, dont Vous et vos frères célébrez ces jours-ci la mémoire bicentenaire: Je sens le besoin de Vous remercier bien cordialement de l'attention que vous avez eue pour moi, et je puis vous assurer que je me trouve de cœur au milieu de vous, en ces temps de fêtes.

Une Communauté ecclésiastique qui honore la mémoire de ses pères s'honore elle-même aussi, et le glorieux exemple, que vos ancêtres de 200 ans passés ont laissé à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants, est un héritage plus précieux que l'or, l'argent et les trésors d'ici-bas, plus précieux que les richesses de quelque nature qu'elles soient. La Société d'Histoire Vaudoise en rappelant elle aussi les hauts faits de l'an 1689, s'acquiert un mérite auprès de tous les Vaudois, soit d'Italie, soit de l'Amérique du Sud, soit de l'Allemagne.

(1) Traduite de l'allemand par A. V.

Mais les Vaudois qui sont réunis pour célébrer les faits de leurs ancêtres, se souviendront non seulement de ceux qui ont pu rentrer victorieusement dans leurs Vallées, mais de ceux aussi qui, depuis les temps de P. Valdo, ont combattu et souffert pour la foi évangélique. Dans ce sens, ce ne sont pas seulement ceux qui aujourd'hui encore portent le nom de Vaudois qui prennent part à cette fête, ce sont *tous les Evangéliques;* car les hommes qui jusqu'à l'année 1517 furent appelés Vaudois par leurs adversaires (tandis que eux-mêmes s'appelaient simplement Chrétiens, Eglises de Christ et Frères), ont été les précurseurs et les pionniers de l'Evangile, et ce serait un bonheur pour tout le monde évangélique, si ce fait était toujours mieux reconnu et toujours plus clairement expliqué.

« L'Eglise des Vaudois est la vraie église d'Italie primitive et apostolique », a dit un jour le Dr. Desanctis. Dieu veuille que la Société d'Histoire Vaudoise et la fête du souvenir historique que Vous célébrez contribuent à ce que, ce qu'il y a de vrai dans ces paroles soit de plus en plus reconnu en Italie et hors de l'Italie.

Je suis avec les meilleurs souhaits votre dévoué

Dr. Ludw. Keller.

A Monsier le prof. Al. Vinay
Torre Pellice.
(Italie du Nord).

XX

Le Président donne ensuite la parole à nos amis étrangers:

Sir Henry Austen Layard, G. C. B., président de la Société des Huguenots de Londres: (*Vifs applaudissements*).

« Comme membre de la Société, (1), il faut que j'obéisse à notre président, et que je parle lorsqu'il me donne la parole. Je suis heureux de n'avoir point oublié la langue de mes ancêtres huguenots, et de pouvoir ainsi me faire comprendre au milieu de vous. Nous sommes plus jeunes que vous, comme Société; en effet la société dont je suis président ne compte que 4 ans d'existence; nous aurions dû la former avant, car bien des documents relatifs à notre histoire se perdent; nous avons fait bien peu de chose en comparaison de ce qu'a fait la Société d'Histoire pour

(1) Rappelons ici que Sir H. A. L., rendu célèbre par la découverte qu'il fit des ruines de Ninive, a voulu être membre effectif de notre Société.

le Protestantisme Français, dont nous avons ici un digne représentant.

J'ai promis de représenter les Huguenots anglais à vos fêtes, et je vous présente ici leurs salutations.

Nos lisons toujours avec beaucoup d'intérêt vos bulletins, qui représentent un travail sérieux, et font revivre votre histoire par les documents importants que vous publiez. Ma famille est une de celles qui ont le plus souffert du massacre de la St. Barthélemy et à la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes. Notre histoire est la vôtre; comme vous, nous nous rappelons avec joie de l'avénement de Guillaume III d'Orange au trône d'Angleterre, avénement dont nous célébrons aussi le bicentenaire.

Si les relations entre le gouvernement anglais et les Vaudois ne sont plus aussi intimes qu'il y a 200 ans, vous vous souvenez néanmoins de ce qu'un Cromwell a été pour vos pères, et les stances du grand Milton au sujet des Vaudois vous expriment les sentiments de notre peuple à votre égard. — C'est avec le plus grand plaisir que j'ai assisté à vos solennités (*Appl.*)

Mr. le **prof. Nippold de Jena** (traduit par Mr. N. Weiss):

« La science a besoin de l'aide des Français. Je voudrais exprimer des idées analogues à celles que mon prédécesseur a exprimées. Rattachez-vous le plus possible à l'exemple que nous donne la Société pour l'histoire du protestantisme français; nous lui devons beaucoup. La France protestante, ses Bulletins, son Crespin, sont faits pour nous inspirer l'amour de la science; il nous faut beaucoup apprendre d'elle en Allemagne. — Dans ces dernières années, l'histoire des Vaudois nous a beaucoup occupés; nous avons eu une très vive controverse pour savoir si la plus ancienne traduction de la Bible allemande est vaudoise. Keller l'a affirmé, mais il a eu des contradicteurs. Le docteur Jostès a été le plus grand adversaire de cette idée, et son livre a fait impression; toutefois la place qu'il a acceptée, montre quel est son mobile: Il est professeur à l'Université jésuitique de Fribourg! or cette école fait une véritable caricature de l'histoire. Ce ne sont plus seulement Luther et Calvin, mais tous les protestants qui sont traînés par elle dans la boue de la calomnie. Aussi Witt, qui a écrit sur les Albigeois, les dépeint-il comme les plus tristes sires de la terre, précurseurs de Simon de Montfort et du socialisme moderne. — Une autre grande erreur de cette école, est de faire passer des faits qui ne regardent que le domaine de la religion, comme étant des faits politiques; même le grand Ranke

tombe dans ce travers que l'on a nommé le *venezianischer Geschichtspunkt*. Nous opposons à ces erreurs, l'histoire des Vaudois qui nous montre par les faits que l'histoire des martyrs est la puissance de l'avenir. Pour être bien comprise, l'histoire doit être étudiée à la lumière qui vient d'En-Haut; ainsi nous pouvons dire: « Dans ta lumière, Seigneur, est la lumière! » *(Appl.)*

XX

M.r le **pasteur N. Weiss,** secrétaire de la Société d'Histoire du Protestantisme Français et rédacteur de son Bulletin:

Messieurs!

Permettez-moi de ne pas m'arrêter aux paroles beaucoup trop aimables per lesquelles Sir Henry Layard et Mr. le professeur Nippold ont bien voulu mentionner ici la Société d'Histoire du Protestantisme français que j'ai l'honneur de représenter. Si le président de cette dernière a tenu à répondre à votre cordiale invitation, c'est qu'il n'a pas cru pouvoir oublier les liens qui nous unissent à vous depuis plus de trois siècles. Huguenots et Vaudois ont, en effet, été unis dans le passé, non seulement par la même foi, mais encore par la communauté de la langue et du sol. On vous a déjà rappelé que Valdo était français, et je n'ai pas besoin d'ajouter que les Vaudois, dont on connaît le mieux l'histoire, parlaient notre langue et habitaient aussi bien les vallées occidentales qu'orientales des Alpes dauphinoises et piémontaises. Nos devises se ressemblent: Si la nôtre représente le soleil levant avec la légende *Post tenebras lux*, nous ne pouvons oublier qu'elle a été à la fois précédée et annoncée par le chandelier vaudois. C'est un Français, Guillaume Farel, qui vous a déterminé à embrasser la Réforme, mais vous avez noblement payé cette dette en nous donnant la première Bible française vraiment protestante, celle d'Olivétan (1535), grâce aux 1500 écus votés par le synode de Chanforan (1532).

Il est vrai que la France vous rappelle surtout des persécutions, des bûchers, des trahisons. Ce n'est pas sans un douloureux serrement de cœur que j'ai étudié récemment une partie de votre histoire, en écrivant un chapitre de celle de la liberté de conscience sous les rois François I et Henri II (1). Le premier de

(1) *La Chambre ardente*, 1540-1550, Paris Fischbacher, 1889.

ces deux noms est désormais inséparable de cette sanglante lâcheté, les massacres de Cabrières et de Mérindol (1545). Mais si François I vous a presque anéantis, il nous a fait passer par le même baptême de feu et de sang. Et si son fils Henri II ne vous a offert qu'un vain simulacre de réparation, il a, en revanche presque dépassé son père dans la répression de l'hérésie luthérienne en France. J'ai naguère recueilli plus de 500 arrêts lancés contre eux par le seul Parlement de Paris, dans l'espace de 18 mois, en 1548 et 1549 (1).

Il y a, toutefois, pour vous comme pour nous, d'autres souvenirs dans notre commune histoire. Ce sont deux princesses, deux reines françaises qui discrètement, doucement, comme il convient à la vraie noblesse, celle du cœur, essaient de guérir d'aussi terribles blessures. La première est la sœur même de François I, l'amie de Brissonnet, Berquin et Roussel, qui disputa au bûcher tant d'hérétiques français. C'est grâce à elle, comme on vient de le découvrir, qu'un des plus implacables bourreaux des Vaudois, l'inquisiteur Jean de Roma a été sérieusement poursuivi par ordre du roi en 1533, et que pendant plusieurs années ses victimes ont joui d'une paix relative (2).

L'autre princesse, vous la connaissez mieux. C'est la sœur de Henri II, la bonne duchesse de Savoie. C'est à sa douce influence sur son mari Emmanuel Philibert, à son secret penchant pour les Vaudois, que peutê-tre vous avez dû le traité de Cavour (5 Juin 1561). Et à ce propos, laissez-moi vous rappeler comment vous nous avez remerciés de ce nouveau service. D'Aubigné raconte que ce fut un Français, Chassincourt, écuyer tranchant de la Duchesse, qui reçut vos députés, chargés de négocier ce traité. Il commença par rudoyer ces paysans grossièrement vêtus et par railler leurs prétentions. Mais lorsqu'il les eut entendus rendre raison de leur mission et surtout de leur foi, il fut si frappé de la gravité, de la simplicité, de l'éloquence de leur témoignage, que cette impression ne s'effaça plus et devint le point de départ de sa future conversion au protestantisme (3).

Et pourquoi ne vous rappellerai-je pas aussi ce qu'à cette même époque, en janvier 1561, pensaient des Huguenots les Vaudois de

---

(1) Ibidem.

(2) Voy Herminjard, *Corr. des Réformateurs.* Appendice au T. VII.

(2) *Le Bull. de la Soc. d'Hist. du Prot. fr.* 1887, 467, donne ce récit d'après un manuscrit (original ou copie?) annexé à un N. T. de 1565.

ce côté-ci des Alpes? Ecoutons les termes du serment qu'ils se prêtèrent mutuellement, dans le hâmeau du Puy au-dessus de Bobi, 130 ans avant le serment de Sibaoud: « Au nom des Eglises » vaudoises des Alpes, du Dauphiné et du Piémont, qui ont tou- » jours été unies et dont nous sommes les représentants, nous » promettons ici, la main sur la Bible et devant Dieu, que toutes » nos Vallées se soutiendront courageusement les unes les autres » pour fait de religion, sans préjudice de l'obéissance due à leurs » légitimes supérieurs. — Nous promettons de maintenir la Bible » entière et sans mélange, selon l'usage de la vraie Eglise apos- » tolique, persévérant en cette sainte religion, fût-ce au péril » de notre vie, afin de pouvoir la laisser à nos enfants, intacte » et pure comme nous l'avons reçue de nos pères. — Nous pro- » mettons aide et secours à nos frères persécutés, ne regardant » pas à nos intérêts propres, mais à la cause commune, sans » nous attendre aux hommes, mais à Dieu. »

Je ne sais, Messieurs, si aujourd'hui vous signeriez ce contrat, mais je crois pouvoir déclarer ici que, de notre côté, nous n'hésiterions pas à le renouveler.

Votre bicentenaire nous ramène toutefois au XVII^e^ bien plus qu'au XVI^e^ siècle. Et le XVII^e^ siècle, c'est Louis XIV, le glorieux triomphateur de l'hérésie française, l'instigateur des terribles persécutions de 1686 dans vos vallées. De sorte que l'exode qui précéda la rentrée, avec son lamentable cortège de souffrances inouïes est irrévocablement lié dans vos mémoires à l'influence néfaste de la Cour de France sur celle de Savoie. Oui, vous devez à la France ce couronnement de toutes les persécutions antérieures, mais n'oubliez pas que vous lui devez aussi celui qui, après Dieu, transforma cette défaite en une victoire presque définitive. Henri Arnaud était français, ainsi que beaucoup de ses compagnons, et vous m'accorderez assurément qu'il vaut bien Louis XIV!

Les Huguenots ont eu des pasteurs non moins héroïques que Arnaud, mais ils ont dû attendre encore un siècle la délivrance qu'il put conquérir pour vous. Tout près de vos vallées, dans celle du Queyras, où vos frères les Vaudois de France périssent de misère, parce qu'on ne leur a jamais rendu les pâturages dont ils avaient été dépouillés, vous pouvez constater aujourd'hui même que cette tardive réparation n'a pas été aussi complète pour eux que pour vous. La rentrée dans la patrie, déjà deux fois séculaire pour les Vaudois du Piémont, ne date, en effet,

que de 100 ans pour les Huguenots. C'est cette année, et presque au moment même que nous célébrons en France le premier centenaire de la liberté de conscience, proclamée par l'assemblée nationale, le 23 août 1789, grâce à Dieu et à un pasteur du désert, Rabaut S.t Etienne. Ainsi se réalisa la prophétie que le premier de nos pasteurs du désert, le glorieux martyr Claude Brousson écrivait en 1689 à l'intendant du Languedoc, Bâville: « Il faut que l'Etat périsse ou que la liberté de conscience soit rétablie». Pendant que vous élevez des monuments commémoratifs de la Rentrée, nous reprenons possession de nos anciens sanctuaires, la grange de Nassy, le temple de Charenton; et nous venons de dresser, au centre de Paris, un magnifique monument à l'amiral Coligny.

Il est bon, Messieurs, que nous soyons ainsi amenés à faire un retour vers le passé. Et c'est ici qu'apparaît l'importance des sociétés d'histoire. Je sais que c'est en grande partie aux efforts de la vôtre que nous devons cette fête vraiment admirable, dont l'écho se prolongera longtemps encore bien au-delà de vos merveilleuses montagnes. Croyez, Messieurs, de plus en plus, à l'utilité, à la nécessité de l'histoire, et continuez à la cultiver comme vous avez si bien commencé à le faire dans votre *Bulletin*. N'écoutons pas ceux qui ne savent y voir qu'un aliment pour la curiosité. Sans elle, nous ne saurions rien de nos origines, des causes de nos succès et de nos revers. Or ces faits que l'histoire met peu à peu en lumière, ces textes encore si obscurs et si discutés en ce qui concerne vos commencements, ne sont autre chose que notre raison d'être, nos droits à l'existence et au respect, nos titres de noblesse, les fondations mêmes de notre édifice actuel. Recueillez-les pieusement, patiemment, ces faits; établissez au grand jour leur caractère certain, indiscutable, et vous rendrez à votre peuple, à votre patrie un service inappréciable. Car la religion, le christianisme, son avenir comme son passé, reposent, non sur des théories ou des abstractions, mais sur des faits. Si pour la vie et pour la mort j'ai mis ma confiance en Jésus-Christ, ce n'est pas parce qu'il est une idée, un principe, mais avant tout et par dessus tout, parce qu'il est un fait!

Je termine, Messieurs. Lorsque les assiégés de Balsille durent quitter leur retraite, on raconte qu'ils se virent dans la dure nécessité d'exécuter leur ôtage, le capitaine de Parat, et que ce dernier qui avait vu de près et compris leur terrible

situation, leur dit: «Je vous pardonne ma mort». Puisse un jour l'Italie que vous évangélisez avec tant de zèle et de succès, vous dire: «Je vous remercie de m'avoir rendu la vie»! Et permettez au Huguenot d'ajouter ce vœu: «Qu'aucune politique humaine ne parvienne à séparer ceux que Dieu lui-même a unis!».

(*Vifs appl.*)

××

Mr. le **professeur Dandiran (Lausanne)** rappelle en peu de mots que depuis le mois de Septembre 1532, il y a eu de continuelles relations entre l'Académie de Lausanne et les Vaudois.

(*App.*)

××

Mr. l'**ingénieur Adolphe Gautier** (**Genève**) rappelle trois faits ayant trait à la Rentrée:

1° En 1688 le pont de S. Maurice était fortifié, et les Vaudois ne pouvaient penser à l'attaquer. Le point choisi par eux pour traverser le Rhône doit avoir été Illarsaz, où il existait un bac.

2° Le gouvernement de Berne, en restant passif, comme il l'a fait lors de la Rentrée, a pris une part plus grande que vous ne le pensez, peut-être, à ce fait d'armes. Le traître Balthasar de Prangins qui courut à Genève dénoncer le départ des Vaudois auprès du résident de France, n'était pas Suisse, mais Transylvain de nation, officier au service de la France et catholique néophyte.

3° Nous trouvons, près de Lausanne, une petite vallée, qui porte le nom de l'une des vôtres, c'est la vallée d'Angrogne. Je pose la question: D'où vient ce nom? (*Appl.*)

××

L'heure étant avancée, le président remercie en peu de mots, et d'une manière collective les orateurs.

Sur la proposition de M. J. P. Pons, le bureau sortant est confirmé par acclamation dans sa charge, pour l'année 1890.

Les membres de la société sortent en grand nombre; on n'entend plus le caissier qui demande la parole pour donner son compte-rendu financier; on entend à peine la voix du président qui remercie quatre membres de la Société, qui ont voulu contribuer d'une manière toute particulière aux frais du Bulletin spécial. Ce sont: Messieurs A. Gautier, ing. (fr. 100), Ernest Turin (fr. 45), Paul Meille (fr. 95) et G. Appia, past. (f. 100).

La séance est close après 10 heures.

BIBLIOGRAPHIE

Weiss N., past., — La **Chambre ardente**. Etude sur la liberté de conscience en France sous François I et Henri II, (1540-1550) Paris, Fischbacher 1889.

La Société de l'Histoire du Protestantisme français ne pouvait rester étrangère à la commémoration séculaire de la Révolution de 1789, qui inscrivit dans la Constitution Française ces mots : *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses.* C'est sous les auspices de cette Société « et pour le premier Centenaire de la Liberté de Conscience » que M. le pasteur Weiss, secrétaire et rédacteur du Bulletin, a publié l'important ouvrage dont nous venons de transcrire le titre.

Il commence par une **étude historique** *sur la liberté de conscience pendant les sept dernières années du règne de François I, et les trois premières de Henri II* (1540-1550). L'ouvrage est intitulé la *Chambre ardente*, quoiqu'une partie seulement de son contenu se rapporte à cette Chambre particulière instituée en 1547 par Henri II au sein du Parlement de Paris « pour en icelle veoir, juger et difinir les procès infiniz et qui se feront cy après contre les dicts hérétiques ». Mais comme l'observe l'Auteur, « les grands feux » allumés contre les *Luthériens* étaient si fréquents qu'on commença à appeler *ardentes* les chambres criminelles des parlements bien avant l'institution de celle qui est plus spécialement connue sous ce nom. Aussi M. Weiss commence-t-il son étude par l'année 1540, qui « marque l'inflection définitive de la route qu'en matière religieuse François I suivra jusqu'à la fin de son règne ». Et il nous montre ce roi poursuivant les Luthériens avec une rigueur toujours croissante, et quand Henri II lui succède en 1547, il ne fait que continuer, en l'aggravant, la politique de son père.

Cette *étude* est suivie de 439 documents inédits, auxquels elle sert de cadre, et qui constituent le fond de cet ouvrage. Ce recueil de documents se compose de quatre parties, savoir: I. 73 arrêts (résumés par l'auteur) du Parlement de Paris contre les Luthériens, d'avril à octobre 1547 ; — II. *Registre des arrestz des Luthériens,* comprenant 176 arrêts de la Chambre ardente,

du 3 mai au 8 Août et du 8 Août au 30 octobre 1548; — III. 118 arrêts (résumés) du Parlement de Paris contre les Luthériens, de nov. 1548 à avril 1549; — IV. 72 arrêts (résumés) du Parlement de Paris contre les Luthériens, de nov. 1549 à avril 1550.

Ces documents sont extraits des *Registres du Parlement de Paris pendant le règne de Henri II*, que M. Weiss a eu le bonheur de découvrir aux Archives nationales.

Comme on le voit, il y a deux lacunes considérables, de nov. 1547 à avril 1548 et de mai à octobre 1549, mais il est permis d'espérer qu'elles pourront être bientôt comblées par de nouvelles découvertes; et si M. Weiss exprime le vœu que cette étude puisse être continuée et développée, pourquoi ne souhaiterions-nous pas qu'elle le soit par celui qui l'a si bien initiée ?

N. Tourn.

××

Comba E., prof., — **Enrico Arnaud,** *pastore e duce de' Valdesi* (1641-1721). Firenze, Tip. Claudiana, 1889, 8°, p. 167. — **Henri Arnaud,** *sa vie et ses lettres.* La Tour, Imp. Alpina, 1889, gr. 8°, p. 80.

Il pourra peut-être sembler étrange que, deux cents ans après la Glorieuse Rentrée, nous n'eussions pas encore, du moins en français ou en italien (1), une biographie de celui qui en fut l'âme: Henri Arnaud. Et pourtant il en était ainsi, et l'on n'avait à cet égard jusqu'ici, que les quelques détails épars dans les diverses Histoires générales des Vaudois, tout autre que complètes et exactes sous ce rapport comme sous tant d'autres. Aussi, l'on ne peut que féliciter M. le Dr. Comba d'avoir profité de l'occasion offerte par le Bicentenaire pour combler cette lacune en nous donnant une double biographie du héros vaudois; l'une en français sous forme de récit populaire, l'autre en langue italienne écrite plus spécialement pour le monde savant, et hérissée de citations et de références qui nous permettent de contrôler les sources nombreuses et variées auxquelles notre historien a puisé. Par contre, le premier ouvrage renferme, outre le portrait d'Arnaud, celui de Jean Léger et de Guillaume III d'Orange, ainsi qu'un

(1) Comme l'on sait, M. le pasteur Klaiber en avait publié la vie en allemand dès 1880: Henri Arnaud Pfarrer u. Kriegsoberster der Waldenser. Ein Lebensbild nach den Quellen untersucht u. dargestellt, m. 12 noch ungedruckten Urkunden, Stuttg., 8.°

certain nombre de gravures représentant quelques localités des Vallées ou d'ailleurs. A cette illustration que nous appellerions d'agrément, M. Comba en a ajouté une autre, peut-être plus utile, celle qui concerne les 42 lettres connues d'Arnaud, dont plusieurs inédites jusqu'ici. Il est vrai que la plupart ne nous sont données que sous la forme de résumé, et que les plus importantes seulement ont été publiées dans leur entier.

Les deux ouvrages qui, malgré des différences voulues, s'accordent dans les lignes générales, sont tels qu'on avait le droit de les attendre de notre savant professeur. M. Comba a profité, avec beaucoup de sagacité, des différentes sources qui étaient à sa portée; il a réussi à fixer plusieurs points d'une assez grande importance, tels que le lieu de naissance d'Arnaud, sa famille, ses études et la part qui lui revient dans la Glorieuse Rentrée. En revanche, il paraît que les *efforts* faits pour prouver que le départ de Prangins eut lieu le 15 août et non le 16 (vieux style) n'ont pas réussi, la seconde date étant formellement établie par des témoignages contemporains (1). L'on pourrait aussi remarquer que même ainsi, il reste encore des périodes plus ou moins obscures dans la vie d'Arnaud (2), mais cela s'explique par le manque de documents à cet égard. En outre la figure du héros semble parfois disparaître un peu derrière les évènements, mais elle revient bientôt occuper sa place et, surtout après le second exil, elle est toujours au premier rang.

La dernière partie du livre, où l'auteur nous raconte l'établissement des colonies vaudoises en Wurtemberg, est particulièrement intéressante; et du milieu de ces pages qui nous décrivent les soins paternels dont le patriarche des Vaudois entoure ses coreligionnaires, qui bien souvent n'y répondent que par de l'ingratitude et même par des calomnies, se détache le portrait de cet homme remarquable qui après une vie si agitée et si étonnamment remplie, va s'éteindre doucement au fond d'un village de l'Allemagne.

Pour résumer notre jugement, nous dirons que le double ouvrage de M. C., surtout la rédaction italienne, nous semble être ce que l'on a écrit jusqu'ici de plus exact, de plus clair et de plus complet, au sujet d'Henri Arnaud. A peine voit-on par-ci

(1) Voir à ce sujet, dans ce même Bulletin, l'article de M. Dav. Peyrot, sur la date de la Rentrée.

(2) Ainsi pour ce qui concerne sa sortie de France, ses 1.ers rapports avec la Hollande etc. etc.

par-là quelques légères *inexactitudes*: ainsi, lorsqu'il nous est parlé de l'Electeur Guillaume, premier roi de Prusse (1) ou de la reine Marie d'Angleterre fille de Charles Ier (2). Mais ce sont peut-être là des fautes d'impression qui, soit dit en passant, sont un peu trop nombreuses, surtout dans l'édition française. — Quant à la *forme*, elle présente les mêmes caractères que celle des autres ouvrages du Dr. Comba: un style qui veut être animé et qui devient quelquefois un peu trop familier; le récit interrompu par des dialogues entre l'auteur et quelque personnage imaginaire, parsemé presque à chaque page de vers en trois ou quatre langues différentes, qui n'ont pas toujours le mérite de la nouveauté ou de l'harmonie; des expressions qui peuvent ne pas sembler très-convenables (3), tels sont les petits défauts qui, à notre avis, déparent les deux livres que nous venons d'examiner, et qui pourraient assez facilement disparaître dans une 2.e édition que nous leur souhaitons de tout notre cœur.

P. Rivoire.

BIBLIOTHÈQUE & ARCHIVES

Quatrième liste d'ouvrages etc. reçus en don ou acquis par la Societé. (Voy. Bulletins N. 1 2 et 5):

288 ''' Histoire de la négociation des Ambassadeurs envoyés au Duc de Savoye par les Cantons Evang., 1686. Impr. en 1690, p. 172, 18°. (Don de feu le Col. O. de Büren Berne).

289 E. A. SENFT, L'Eglise de l'Unité des Frères Moraves. Pages VI-277. Neuchâtel, 1888, 12°. Don de l'auteur.

290-95 L. LAVICOMTERIE, Crimes des Papes, avec 9 gravures, Paris 1792, p. VIII-608 8°. Ce volume contient en outre: en manuscrit, la table chronologique des Papes, p. 60; - le Procès-Verbal des derniers Etats Généraux tenus aux Enfers, dédié au clergé et à la noblesse de France par l'Archevêque d'Embrun, 1799, p. 61; - Suppl. au procès-verbal etc., Francop. 1788, p. 59; - le Procès-Verbal des

(1) Ed. ital. p. 49.

(2) » p. 51.

(3) Ex. « il rodomonte monarca », en parlant de Louis XIV (p. 25),—« le vittime... invec di lasciarsi cogliere come lumache » (p. 34), etc.

Etats Généraux tenus en Enfer à l'arrivée de Lamoignon garde des Sceaux de France. p. 31; - Conférences en forme de Catéchisme.... dédiées à la Raison et à la Vérité. Grenoble, p. 51. (1ère partie). Don de M. El Costabel.

296 VILLERS, Influence de la Réformation, p. XXVII-412. Gött. 1807, 8o Id. id.

297-9 RIPERT DE MONCLAR J. P. F., Compte-rendu des Constitutions des Jésuites. 1762, p. 307 8o. — Ce vol. renferme en outre: le Journal des Arrêts et arrêtés du Parlement de Provence concernant l'affaire des soi-disans Jésuites, p. 132; - la suite de ce même Journal, p. 88; 8o. Id. id.

300-1 BREZ J.; Hist. des Vaudois; 1ère et 2de parties en un vol., Paris, 1796 p. 132 et 268, 8o. (acheté).

302 SOCIETAD RHAETO-ROMANSCHA, Annalas, 1a Annada. Cuera 886 (acheté).

303 Mag.re dal Pozzo. Glossario etim. Piemont. Torino 1888 (acheté).

304 ED. MONTET, La Noble Leçon d'après le Ms. de Cambridge, avec les var. des Ms. de Genève et de Dublin etc. Par. 1888 4° (acheté)

305 W. FORRSTER, Examen critique de l'édition nouvelle de la Noble Leçon par Ed. Montet. Extr. des gött. gelehrt. Angeigen, oct. 888, de la p. 753 à la 803. Don de l'auteur.

306 E. DE BUDÉ, Vie de Jean Diodati Théologien Genevois, 1576-1649. Lausanne p. 302, p. 8o. Don de l'auteur.

307 E. DE BUDÉ, Vie de François Turrettini Théologien Genevois, 1623-1687, p. 8°, Lausanne 1871, p. 300. Id. id.

308 E. DE BUDÉ, Vie de J. A. Turrettini Théologien Genevois, 1671-1737. Lausanne 1880, 324 p. 8° Id. id.

309 E. DE BUDÉ. Vie de Bénédict Pictet Théologien Genevois, 1655-1724. Lausanne 1874, p. 304, p. 8°. Id. id.

310-312 E. DE BUDÉ, Lettres inédites adressées de 1686 à 1737 à J. A. Turrettini Théologien Genevois. Paris et Gen. 1887, 3 vol. p. 8°. Le vol. I a p. 404, le II 399 et le III 464. Id. id.

313 Bibliothèque Universelle de Genève, Nov. 1851. 4.e s., no 71. Don de M. Ad. Gautier. (Cette livraison (incomplète), pages 308 à 382, contient une critique de l'Israël des Alpes de feu Al. Muston).

314 L. BRUNEL, Les Vaudois des Alpes françaises. Un vol. in-8o. p. 355 Par. 888 (acheté).

315-16 INSTITUT NAT. GENEVOIS, Mémoires: T. 16e (1883-86), Gen. 886 p. 51, 143,71 et 109, 4o; — T. 17e (1886-9), Gen. 889, p. 396 et 53, pl. 11, 4o (échange de publications).

317-18 INSTITUT NAT. GENEVOIS, Bulletin, T. 28e, Gen. 888, p. 473, 8o; — T. 29e, Gen. 889 p. 519, 8o, id. id.

319 Zezschwitz, G. von, Katechismen der Waldenser u. böhm. Brüder. Erlangen, 863, p. XI-270, 8°, (acheté).

320 Dieckoff, U W, Waldenser im Mittelalter. Gött. 1851, 8o, p. XII-408 (acheté).

321 Jas, Petrus, disputatio academica de Valdensium secta ab Albigensibus bene distinguenda. Lugd. Bat. 1834, 4o p. 8 et 127 (acheté).

322 Gagnebin, G H, Une lettre inéd. de Farel. Neuch. 875 p. 20, 8o. Don de Mr. Perregaux.

323 Paoli Cesare, Documenti di Stor. Ital.: Il libro di Montaperti (an. 1260), fort vol. 4o. Fir. 889, p. LXVII et 482. Don de la R. Deputaz. di St. P. per la Toscana, l'Umbria e le Marche.

324-5 Regia Deputaz. di St. P. di Torino, Miscellanea di Storia ital. T. 27o, gr. 8° p. XLVIII et 578, Tor. 889; — T. 28o, gr. 8o, p. XXXV et 643. Tor. 890 (échange).

326 ..... Copia del decreto col quale V. Amedeo reintegra i Valdesi nei loro diritti 23 mag. 1694. Don de M.me Niccolini.

327 Guillaume, abbé P, Chartes de N. D. de Bertaud, Gap et Par. 888, p. LVI et 366, gr. 8o. Don de l'auteur.

328 id. id., Istorio de Sanct Poncz. Mystère en langue prov. du 15.e siècle. Gap et Par. 888 p. XXV-245, 8o. id. id.

329 " Une rectification. Gap, 888, p. 4, 8o. id. id.

330 Société d'Hist. et d'archéol. de Genève, Mémoires et documents T. 3e, Gen. 888, p. 236, 8o (échange).

331-2 Alberti, F L, Descrittione di tutta Italia. Bologna, Vinegia 1588 gr. 8o p. 496. Ce Vol. renferme en outre: Alberti, F L, Descritt. delle isole appartenenti alla Italia, Vinegia, p. 101. Don de M. Phil. Cardon past.

333 Keller, Dr. L, Joh. von Staupitz u. die Anfänge der Reformation. Lpz 888, 8° p. XIV et 434.

334-5 Coutelle, C., Dizionario ital.-ted. e ted.-ital. Lpz 1749, 4o p. 1040 et 544. Don de M. Dav. Bert, phot.

336 Commissione Storico-Archeol. di Firenze, Studj stor. sul Centro di Firenze, pubbl. in occasione del 4o Congresso Stor. Ital. Fir. 889, gr. 8° p. 133 con un piano del riordinamento del Centro di Firenze. Don du Municipe de Florence.

327 Oberhessischer Geschichtsverein in Giessen, Mittheilungen zusammengest. vom Schriftführer Dr. H. Haupt. Giessen, mars 889 p. 172, 8° (échange).

338 Puaux, F, Plaintes des Protestants cruell. opprimez dans le roy. de France, Ed. nouv. av. comm., notes biogr. et bibliogr. etc. Par. 885 gr. 8o p. LV et 148 (acheté).

339-41 CRESPIN, J, Hist. des Martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Ev. dep. le temps des Ap. jusqu'en 1619. Ed. nouv. précéd. d'une introd. et accomp. de notes par D. Benoit. 3 forts vol. gr. 8° Toul. 885-7-9, p. LVI, 744, 774, et 968 (acheté).

342-7 ARCHIVIO STOR. LOMBARDO, 2.a ser. vol. I-VI, Mil., 31 marzo 884-30 sett. 889. 8°. Don de Mr. P. Longo, comme contribution.

348 MALAN-GARCIN, J, phot., Neuf (bonnes) photographies de diverses scènes des fêtes du bicentenaire, 1889, à Prangins, Balsille, Sibaud, Torre Pellice. Don de l'auteur.

349 TORTOREL, J, et PERRISSIN, J, (Alf. Franklin), Grandes Scènes histor. du 16.e siècle. Un fort vol. fol.° av. de nombreuses grav. (acheté).

350 VULLIET, A, La glorieuse Rentrée des Vaudois du Piémont dans leurs Vallées, 1689. Laus. 889, 12° p. 56. Don de M. l'Ing. A. Gautier.

351 MEILLE, G, Discorso d'inauguraz. della Casa Valdese edificata a memoria del 2° centenario del Glor. Rimpatrio dei Valdesi. Tor. 889, p. 16. 8°. Don de l'auteur.

352-3 HULSEBOS, GA, La Glor. Rentrée, 1689 (holl.). Ce sont les p. 1095 à 1124 du journal pér. de BRONSVELD, Dr. A W, Stemmen van Waarheiden an Vrede, Utrecht, sept. 889, 8°; — id. id., Recension du bull. du bicentenaire (holl.) p. 4, 8°. Don de l'auteur.

354 BULLINGER, H, Sermons, Zür. 1557, 8° (incomplet). Don du doct. Ed. Rostan.

355 .... (Ancien livre de) Prières pour dire dans le temps de l'affliction de l'Egl., p. 124, 12° (manque une part. de la table des matières). id. id.

356 GOTTI, A, Storia del Palazzo Vecchio. Fir. 889, p. 395 fol°. Volume de toute beauté, richement ill. Don du Munic. de Florence, par l'entremise du prof. C. Paoli, secrét. de la Dép. Roy. d'hist. nation. pour la Toscane, etc.

357 Registri di Lettere di Ferrante GONZAGA vicerè di Sicilia. Parma, 889, fol°. p. XV et 92, vol. I°. Don du 4° Congresso Stor. Ital. (même entremise).

358 R. ACCADEMIA DEI ROZZI in Siena, Sez. di Storia p. munic., Sala della Mostra e Museo delle tavolette dipinte d. Gabella e d. Biccherna, nel R. Archivio di St. di Siena. Siena 889, 12° p. XI et 84. id. id. (même entremise).

359-60 NEGRONI, C, Letture edite ed ined. di G B Gelli sulla Commedia di Dante. 2 vol. Fir. 887, 8° p. XXXVI, 695 et 639. Don du Marq. P. Torrigiani (même entremise).

361 TEMPLE-LEADER, G, e MARCOTTI, G, Giov. Acuto (Sir John Hawkwood).

Storia d'un condottiere. Fir. 889, p. 305 gr. 8°. ill. Don des Auteurs (même entremise).

362 N. N., Réponse pour les Egl. des Vallées de Piémont ou Sr. Illuminé Faverot recollet et mission., où sont réfutées les erreurs de l'Egl. rom. et les chicanes des missionn., av. indices, divisée en 3 part., Gen. 1679, p. 4°, p. 32 et 834. Don de Mr. B. Monnet, petit-fils du past. Monnet, 18 déc. 1889.

363 Omboni, Dr. G, Le nostre Alpi e la pianura del Po. Ill. Milano 879 p. 8° p. XII et 495 (acheté).

364 Gautier, Ing. A, La Landsgemeinde à Appenzell, le 28 avr. 1889. Gen. 889 p. 18. p. 8°. Don de l'auteur.

365 Haupt, H, Neue Beiträge zur Gesch. des mittelalterl. Waldenserthums. Extrait de ... p. 39.e à 68.e, 8°. Don de l'auteur.

366 id id., Waldensia (3). Extrait de ... p. 311.e à 329e., id. id.

367 Mayer Alph., Waldensia, 1880 p. 16. 8° (acheté).

368 a, b. ... Deux extraits des Atti d. R. Deputaz. di Storia P. di Toscana, Umbria e Marche, p. 12 et 7. Don de Mr. le prof. C. Paoli, secrét. de la Députation.

368 c, Breve notizia del 4° Congresso Storico Ital. Fir. 889 p. 7, 8°, id. id.

369 a-l, a) P. L. La Glor. Rentrée des Vaudois (poésie), Latour 889 p. 8, 12°; — b) Pel bicentenario della rientrata dei Valdesi, Torrepellice 26 luglio (art. de la Gazzetta Piem. 1889 N° 209); — c) Vaudois du Piémont (art. de la Tribune de Genève, 1889, N° 193); — d) Die Vaudois du Piémont (art. du Schweizer-Handels-Courier 889, N° 202); — e) E. Ritter, Rec. du bulletin du bicentenaire (Gaz. de Laus. 1889, N° 208); - f) Die Waldenserfeste, etc. (dans les *Nachrichten üb. die Ausbreitg des Ev. in Italien* N° 47, 1839); - g) Die ruhmreicheRückkehr der Waldenser (art de P. Zaulick ds le journ. *Für unsre Kinder* 1889 N° 22); — h) A. Bertolotti, Rec. du bull. du Bicent. dans le *Bibliofilo*, 1889. N° 9-10); — i) D. Gay, L'alarme des Lusernois ds la Vallée d'Aoste 1688-9, 4 art. insérés ds le Valdotain 1889 N.ros 13 à 16 (l'auteur); — j) M. S., H. Arnaud u. seine Biographen, (rec. des ouvr. du Dr. Klaiber et du Dr. E. Comba, ds le théol. Literaturblatt 1889 N° 51); — k) La Glor. Rentrée 1689-1889 (deux art. du past. Maerkt, de Pinache (Wurtemberg) ds l'Ev. Kirchen u. Schulbl. f. Württ, 1889 N° 40-41); — l) E. Ritter, Rec. de la N. Leçon éd. par Montet (ds le suppl. N° 158 du *journal de Gen.* 1888).

370 a-c, Klaiber, H. past. à Hirsau, a) Table très soignée des noms de familles évang. vaudoises émigrées vers la fin du 17.e siècle

en Wurtemberg (Dürrmenz-Queyras, Corres, Schönenberg et Sengach), Gross et Klein Villars près Kuittlingen, Neuhengstett-Bourset, Nordhausen, Pinache avec Serres près Wiernsheim, Pérouse entre Heimsheim et Leonberg, Wurmberg-Luzerne et Neubärenthal., 1 cahier fol. MS de p. 7; 30 janv. 889; — b) Die Waldensergemeinden Württembergs in der Gegenwart, art. du suppl. nº 35 (1881) du journal de Luthardt, Lpz; — c) Liste des Pasteurs de l'Egl. réf. (Wurmberg) Luzerne-Neu-Berenthal (Bärenthal) de 1699-1820 dressée par Mr. Klaiber, juil. 1884 (une page fol. impr.). Don de l'auteur.

371 Fazy, abbé J., Le Mystère de St. André par Marc. Richard, 1512, découvert en 1878, publ. avec introduction, nomencl. des docum. en langue vulg. connus dans les Hautes-Alpes et petit gloss. Aix, 883, p. 146, gr. 8o. Don de Mr. J. P. Soulier, instit.-ém., Latour.

372 Meille, W., Un Vaudois de la Vieille Roche. Souvenirs de Joseph Malan, Turin, 889 p. 188 gr. 8° avec portrait. (Ce bel ouvrage dont le contenu répond bien au titre, d'une lecture fort entraînante et riche en enseignements, est div. en 5 chap.: L'homme d'affaire, le député au parlement, l'administrateur ecclésiastique, le membre d'Eglise, le chrétien). Don de l'auteur.

373 Perrero D, Il Rimpatrio dei Valdesi del 1689 e i suoi cooperatori. Saggio Stor. su docum. inediti. Tor. 1889, p. 102, petit 16° (Pour l'examen crit. de ce petit vol., voy. dans l'*Avvisatore Alpino* 1889, N.os 383 et 385 (4 et 18 oct), les art. de feu le Dr. H. Malan, ainsi que la réponse de l'A. au 1.er art. de Malan, ibid. N.° 384. Si l'on regrette que cet écrit ait été dicté dans un esprit peu impartial, on doit cependant savoir gré à l'A. d'y avoir ajouté, en append., quelques docum. importants tels que les instructions du cap. Janavel datées de la Suisse, juin 1688, et celui concernant les ministres Vaudois détenus dans les prisons du duc V. Amédée II etc.).

374 A-D *a*) Supplém. à la relation du maître d'éc. de Bourset, H. Perrot (voy. Bull. 5, N° 241) Don de Mr. Olivet; — *b*) Un Ms. sur les *désastres* de Calabre etc. Don de M.me C. Malan-Bonjour; — *c*) Nota bibliografica sui Vaidesi ed altri eretici del Piemonte nella bibl. civica di Cuneo e nella bibl. del Re in Torino. Don de Mr. Ph. Cardon; — *d*) Histoire de David Mondon, cap. vaudois, ms. fol. de p. 39. Don du Dr. Rostan.

375 Maerkt A, In den Waldenserthälern, Bericht üb. die Theilnahme der württemb. Waldensergemeinden an der 200 jähr. Jubelfeier der Glor. Rentrée. Schorndorf 1889, p. 24. 8o Don de l'A.

376 Thomson, rév Dr. A, Letters written in connection with the bi-

centenary Commemoration of the Waldenses to their native Valleys (extrait du Scotsman). Edinbg. 1889, p. 36, 16°. Don du prof. Al. Vinay.

377 COQUEREL E, La Glorieuse Rentrée (8 art. insérés dans le journal «Le Protestant », 1889, N° 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39); — DARDIER Ch, La fête des Vaudois du Piémont, ibid. N° 35; — MONTET E, Recension du Bulletin du Bicentenaire de la Glorieuse Rentrée, ibid. N° 36 (Echange de publ. du Protestant).

378 FALDELLA, Onor. Dep. G, Il Giuramento di Sibaud. Bozzetto Valdese. (4 art insérés dans l'*Avvisatore Alpino*, 1889, N° 395, 396, 399, 401). Don d'Al. Vinay prof.

379-379f *Capitan Fracassa*, 30 gen. 89, Israele delle Alpi (inséré dans l'Avvisatore Alp. 1889 N° 349); — *b*) MARIO, Le Feste (del bicentenario), Avvisatore Alp. 89, n° 379; — *c*) L'Israele delle Alpi. I Valdesi (Art. d'Arnaudo dans la « Gazz. Piemontese », 1889, N^os^ 241, 242, 243, 245, 246, 247); — *d*) La festa dei Valdesi a Torrepellice, (art. du N° 246 de la « Gazz. del Popolo », 1889; — *e*) Lux in Tenebris. Rivista di pubblic. e commemorazioni Valdesi, art. de G. Faldella dans la « Gazz. Letteraria » 1889, N° 41; — *f*) Il Rimp. dei Valdesi (2 art. de la « Tribuna », 1889, N.^os^ 238 et 243). Id. id.

380 (Voir N° 283 du bull. 5^e^) Feuilles des MENNONITES d'Allemagne, 1888 janv. à juin 1890(all.) Ces 2 années du journal contiennent plusieurs art. concernant les Vaudois; ainsi: N° 21 (1888), La Bibliothèque des Vaudois à Torrepellice (B. Brons, jr.); — N° 15 (1889), Les Vaudois du 17.e siècle; — N° 16, Rec. du bulletin du bicentenaire de la Gl. Rentrée; — N° 18, Les Vaudois d'aujourd'hui; — N° 19, A l'égard de l'orig. des Anabaptistes (Taufgesinnte), et Circulaire de la Table V. (v. d. S.); — N° 4 (1890), Guillaume III d'Orange (échange).

381-382 HUGUENOT SOCIETY OF LONDON, Proceedings, vol. 2.e, livr. 4.e(1889) et vol. 3.e, livr. 1. et 2. Lond. 1889-90, 8°. — Sur les Vaudois, sur la Soc. d'Hist. V. et le Bicentenaire de la Rentrée, voy. les p. CXII, CXIII, 328, 423, 474 du vol. 2.e, et les p. XXXVI-XLII et LXIV, 350 à 352 du vol. 3.e (échange).

383 CHAMIER A. C, The publications of the hug. Society of London, vol. 2.e: Colloques et Synodes 1581-1654, Lymington, p. XII-118, 4° (Soc. Hug. de L.).

384-5 ARNAUD E, Hist. des Protestants du Vivarais et du Velay, pays de Languedoc, de la Réf. à la Révolution, avec 1 carte, 2 vol. 8° Par. 888. (acheté).

386 TOLLIN H, Gesch. der Französ. Colonie von Magdebg. vol. 3.e 2.e sect. Halle, 889, 8°. p. XXXII-321 (all.). Don de l'auteur.

387 Die Franzos. Colonie, bull. mens., 1889-juin 90. 8° (R. Béringuier réd.) (échange).

388-9 Société d'Etudes des H.-Alpes, Son bulletin, 1889 à juin 90, Gap. 8° (échange)

390 Fournier M, Hist. générale des Alpes Marit. et Cottiennes etc. publ. av. notes et doc. inédits par P. Guillaume, vol 1. Gap, 1890 gr. 8° (acheté).

391 Weiss N. La Chambre ardente. Par. 889, p. 8° p. CLII-432. Don de l'auteur.

392-3 Soc. d'Hist. du Prot. français, son bulletin, Par., Fischbacher, gr. 8°, 1889-juin 90 (échange).

394 Ludwig G, et Blosch Dr. E. Berner Taschenbuch auf die J. 1875-76. Bern, 1876, 12° p. 364 av. le portrait de Gab. von Weiss et autres ill. (Ce vol. contient, entr'autres, le portrait de *Gabriel von Weiss* et son autobiographie (1613-78; p. 1-82), ambassadeur de Berne près la Cour de Savoie en faveur des Vaudois: 1° en mai 1655, 2° en juin 1655, 3° en 1663-4, 4° en 1667).

395 Hahn Dr. Ch. U, Gesch. der Waldenser u. verwandter Sekten quellengemäss bearb. m. 1 Carte; Stuttg. 1847, p. XXII-822, 8°. Don de Mr. Ed. Tourn, Genève.

396-9 Société Neuchateloise de Géographie, son bulletin, tomes 1 à 4, Neuch. 1885 à 89, 8° (échange).

400 Id. id. Appel de la Soc. N. de géogr. en faveur d'un Musée ethnog. et commercial, p. 8 in-8°.

401-4 Knapp C. Notice sur les voyageurs et les géogr. neuchâtelois. Neuch., 1887, p. 44, 8°; — Biographie de L. Mecknikoff, 1889, Neuch., p. 7, 8°; — Revue géogr. de l'an 1888, Neuch. 1888, p. 48, 8°; — La VI. Assemblée gén. de l'Association des Soc. Suisses de géogr. (Rapport). Neuch., 1887, p. 12, 8°. Don de l'auteur.

405-6 Société d'Histoire du Protest. en Autriche, Son bulletin trim., Vienne, 1889 à juin 1890, 8° (all.) (échange).

407. Histoire de la persécution des valées de Piemont, contenant ce qui s'est passé dans la dissipation des Eglises et des habitants de ces Vallées, arrivé en l'an 1686. Roterdam, 1689, p. 36, 4.°; (don de M. Aug. Malan past., à Payerne).

408. Rapports présentés au Synode du Canton de Vaud dans sa séance ordinaire du 6 nov. 1889. Laus. 889, p. 78, 8° (les pp. 34 à 36 concernent les fêtes du bicentenaire). (Don de Mr. le Dr. E. de Weiss, Lausanne).

409-410 Perrin, Jean Paul, lionnois, Histoire des Vaudois et des Albigeois, en 3 parties: la 1re traite des Vaudois (p. 248), la

2.e de l'Hist. des Albigeois, en 2 livres, p. 156; la 3.e. de la doctrine, de la discipline des Vaudois et Albigeois et la réfutation de plusieurs doctrines de l'Egl. Romaine, en 3 livres. La 3.e partie fait suite à la 2.e quant à la numération des pages (p. 157 a 333). Genève, pour M. Berjon, 1618, 12º (en 1 vol.) (acheté).

411. Boyer Pierre, Abrégé de l'histoire des Vaudois etc, en MS. La Haye, 1690, p. 18 et 320, in 8º (acheté).

412. Peyrot-Zuercher D. et F., Itinéraire de la Glorieuse Rentrée des Vaudois dans leurs Vallées, l'an 1689, Carte Murale. Echelle Kilom. 1 : 100,000, Février 1889. (Don des Auteurs).

413. Commission de l'Histoire des Eglises wallonnes, son bulletin, tome 4.e, livr. 1 - 3, La Haye, 1889 - 1890. La 2.e livr. contient (p. 105-138) l'Essai bibliog. du D.r Du Rieu (échange).

414. Du Rieu, doct. W. N, Essai bibliographique concernant tout ce qui a paru dans les Pays-Bas au sujet des Vaudois et en leur faveur. La Haye, 1889. p. 39, 8.º. L'A. a bien voulu en envoyer à notre Société un certain nombre d'exemplaires. Ce très important ouvrage est dédié à la Société d'Histoire Vaudoise. Il nous donne la liste raisonnée de rien moins que 123 *écrits grands et petits*, réunis pour la plupart dans la bibliothèque wallonne, *imprimés en Hollande*, soit *sur les persécutions* dont nos pères ont été victimes, soit sur leurs *doctrines* soit enfin pour faire connaître l'état dans lequel les Vaudois ont été trouvés par les *voyageurs* qui les ont visités. L'auteur n'a voulu introduire dans l'énumération, ni les rapports imprimés annuellement par la *Commission pour les Vaudois*, ni les articles de journaux et de revues, quelque importants qu'ils soient, ni les pièces manuscrites. En tête de l'Essai, se trouve la reproduction réduite, en phototypie, de la gravure historique (sur cuivre) publiée à l'occasion de la collecte faite pour les Vaudois, en Hollande et dans la Frise Occidentale, le 10 sept. 1731 et jours suiv. (Mr. du Rieu donne l'explication de la planche à la page 29, N. 86).

Ce travail, dont l'immense utilité n'échappe à personne, Mr. Du Rieu l'a offert à notre Société, «à l'occasion du jubilé mémorable» de 1889, afin «qu'elle y voie», dit-il, «une preuve »du très vif intérêt que nous inspire tant le passé que l'avenir »du protestantisme en Italie. C'est cette cordiale sympathie qui »nous a fait spontanément entreprendre cette tâche, c'est elle

» qui nous a encouragé dans les difficultés que nous avons ren-
» contrées pendant notre travail; et c'est elle qui nous fait, en
» posant notre plume, invoquer les bénédictions divines sur nos
» coreligionnaires des Vallées. » Il n'est pas de Vaudois qui ne sache combien nos Eglises sont redevables, depuis des siècles, à la Hollande et particulièrement aux Eglises Wallonnes. Quant au Dr. Du Rieu, nous eûmes ces dernières années l'occasion de connaître l'intérêt qu'il porte aux Vaudois, et la rude besogne qu'il s'est nécessairement imposée, en composant cette bibliographie vaudoise, est en effet une nouvelle preuve de sa cordiale sympathie pour tout ce qui touche à notre histoire. Qu'il reçoive ici encore l'expression de la plus vive gratitude des membres de la Société d'Histoire Vaudoise!

ALEX. VINAY.

ERRATA.

Malheureusement la hâte que nous avons eue dans la publication du **6.me Bulletin**, y a laisse subsister des fautes d'accentuation et d'orthographe, et quelques autres erreurs plus ou moins importantes que nous eussions pu éviter. Outre celles qui ont été indiquées par le petit feuillet introduit dans le bulletin même, et dans la note de la p. 25 de ce bulletin-ci, l'on est prié de corriger à la p. 76 (note 1), la date de l'impression de l'ouvrage de Ch. Rousset, en lisant 1863 au lieu de 1866.

Une erreur de fait concerne le *drapeau d'Arnaud* (p. 54). Suivant la supposition de Mr. Théod. Sarrasin, due à la légende, (Volksbote suisse, Bâle 1885), ce drapeau aurait été donné à Arnaud par le Roi Guillaume III d'Orange. Mais il est inadmissible que Guillaume III ait fait broder sur le drapeau d'honneur, par lui conféré au pasteur et colonel vaudois, les armoiries qui s'y trouvent, savoir: 1° celles du Wurtemberg, 2° de Teck, 3° de Mark-Grœningen avec le drapeau de l'arrière ban impérial «Reichssturmfahne» et 4° du Montbéliard.

Ce drapeau a été donné au Dr. L. Appia (Genève) par M.me Elisa Gonin, née Perey, d'Eclépens (Canton de Vaud.). La donatrice écrivait, le 17 nov. 1876, au Dr. Appia: «Un des souvenirs de ma jeunesse est d'avoir » entendu mon grand père (Paul Appia, juge de paix à La Tour) dire » que le drapeau qu'il possédait, lui avait été donné par sa cousine » Arnaud. Voilà tous les renseignements que je puis vous donner. Mon » frère n'en savait pas plus que moi sur ce sujet, etc »

Enfin, à la p. 81, au lieu de «*Lord Galloway, fils du duc de Schomberg*», lisez *Lord Galloway, fils du marquis Henri de Ruvigny* (*de Massue*), *comte de Ruvigny*.

Dans le **présent Bulletin**:

page 48, ligne 2, lisez **Sanctj** au lieu de **Santj**.
» 51, » 12, » *Christo* » » *Chisto*.
» 71, » 27, » 1888 » » 1889.
» 76, » 12, » *Bourlier* » » *Jourlieu*.

⋮ ⋮ ⋮

Finito di stampare in Sala Bolognese nel Febbraio
1977 presso la Arnaldo Forni Editore S.p.A.